



Les  
Journées<sub>de</sub>  
linguistique

**Les Journées de linguistique  
Actes du XXVI<sup>e</sup> colloque  
7, 8 et 9 mars 2012  
Université Laval  
Québec**

**Sous la direction de Lise-Andrée Francoeur et Nina Woll**

Publication B-232



**UNIVERSITÉ  
LAVAL**

Centre interdisciplinaire de recherches  
sur les activités langagières

**ciral**

© **Centre interdisciplinaire de recherche sur les activités langagières**  
*Tous droits réservés. Imprimé au Canada*  
*Dépôt légal (Québec) – 1<sup>er</sup> trimestre 2014*  
*ISBN 978-2-89219-291-9*

## Avant-propos

Depuis 1986, les *Journées de linguistique* permettent aux étudiants des cycles supérieurs de présenter les résultats de leurs travaux dans des domaines relatifs à la langue : linguistique, terminologie, traduction, didactique, communication, orthophonie, littérature, sociologie, anthropologie, philosophie, psychologie, etc. Ce colloque multidisciplinaire a permis à plusieurs jeunes chercheurs de partout à travers le monde de présenter leur première communication et de publier leur premier article scientifique. Le présent ouvrage recueille certains articles qui font suite aux XXVI<sup>es</sup> JDL qui ont eu lieu les 7, 8 et 9 mars 2012.

L'organisation d'un colloque de cette envergure n'aurait pu être possible sans l'appui de nombreux commanditaires. Nous tenons donc à remercier le CIRAL, la Faculté des lettres, le département de langues, linguistique et traduction, le vice-rectorat aux études et affaires internationales, la CEFAN, Linguatex, la Coop Zone de l'Université Laval, les Presses de l'Université Laval, le Réseau de transport de la Capitale, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec ainsi que l'Association canadienne de traductologie.

Nous remercions spécialement Gynette Tremblay pour son soutien et ses excellents conseils pour l'organisation de ce colloque. Nous remercions aussi Geneviève Bernard-Barbeau, Félix Desmeules-Trudel, Valérie Florentin, Maxime Lambert, Marie-Hélène Maltais, Siobhán Kiely et Marie-François Sénéchal d'avoir accepté de faire partie du comité de lecture. Nous tenons également à remercier Martine Roberge d'avoir établi le contact avec le conteur Fred Pellerin.

Enfin, un grand merci à Fred Pellerin d'être venu partager sa perspective sur le langage et les processus de création à travers divers médias. Dans sa conférence intitulée « La pâte, le moule et le gâteau : la recette de Fred Pellerin », il nous a entretenu ses expériences en tant que créateur adapté pour divers publics et à travers différents supports de diffusion (spectacles, livres-CD, films).

Lise-Andrée Francoeur et Nina Woll,  
Présidentes des XXVI<sup>es</sup> JDL



## TABLE DES MATIÈRES

<i>Poétique et politique de points de suspension</i>	
Julien Rault, Université de Poitiers .....	1
<i>Entre explicitation et ambiguïté : traducteurs littéraires sur la corde raide</i>	
Valérie Florentin, Université Laval .....	21
<i>Traduttore è traditore. La Conquête et les Troubles de 1837-38 dans la traduction anglaise de l'Histoire du Canada de F.-X. Garneau</i>	
Joël Legrandeur, Université de Sherbrooke .....	35
<i>La perte de la marque casuelle ergative en itivimiut</i>	
Julien Carrier, Université du Québec à Montréal.....	49
<i>Are there determiners in Marshallese?</i>	
Catherine Provencher, Université du Québec à Montréal.....	69
<i>L'influence d'un programme d'immersion à l'étranger de courte durée sur le développement de l'aisance à l'oral en langue seconde</i>	
Jean-Daniel Guay, Université de Chicoutimi.....	83
<i>Une évaluation de différentes procédures de normalisation en français québécois</i>	
Caroline Sigouin, Université de Chicoutimi .....	105
<i>Positive transfer in third language acquisition</i>	
Nina Woll, Université Laval .....	137



# POÉTIQUE ET POLITIQUE DE POINTS DE SUSPENSION

Julien Rault  
Université de Poitiers, France

HAMM. – [...] (Un temps.) Et cependant, j'hésite, j'hésite à... à finir.

HAMM. – On n'est pas en train de... de... signifier quelque chose?

Samuel Beckett, *Fin de partie*

## Résumé

S'inscrivant dans une nouvelle dynamique de recherche, qui considère que le signe de ponctuation, dans une perspective graphématique (Anis), peut être envisagé en tant que signe linguistique, c'est-à-dire un ponctème, doté d'un signifiant (graphique) et d'un signifié, notre propos traitera d'un signe particulier, extrêmement riche et ambivalent : les points de suspension. L'approche pour aborder le ponctème sera stylistique, c'est-à-dire qu'elle prendra en compte l'articulation de la langue, du discours, mais aussi de l'énonciation et de l'œuvre littéraire.

Après avoir effectué une synthèse des travaux linguistiques existant à ce jour sur les points de suspension, faisant état de la difficulté à appréhender un tel ponctème, nous proposerons d'établir un signifié de base en langue afin d'évoquer, depuis cette définition abstraite, l'ensemble pluriel et certainement indéfini des usages en discours, ce que J. Authier-Revuz nomme le « continuum des valeurs interprétatives en discours de la valeur générale du signal ».

Avec les points de suspension, on arrive très vite au cœur d'une réflexion sur notre rapport – affectif – au langage. Marque explicite d'implicite, non-dit expressif, présence d'une absence : le ponctème introduit une persistance énonciative invitant à pratiquer « une lecture déviante » (Dürrenmatt) – ce que nous effectuerons à partir d'auteurs qui manifestent une très nette prédilection pour le signe et dont les œuvres présentent de nombreux points de convergence poétiques et politiques : Octave Mirbeau, Louis-Ferdinand Céline, Georges Bataille.

## Présentation

Entre conceptions phonocentriste, phonographique ou autonomiste, entre définitions large et restreinte, se comprend aisément la difficulté à fournir une approche stable de la ponctuation. La ponctuation divise. Divise le sens, comme le disait Roland Barthes<sup>1</sup>. Divisa aussi, pendant longtemps, grammairiens et linguistes, écrivains et typographes.

L'approche qui prévaut aujourd'hui se situe à mi-chemin entre la conception phonographique héritée de Nina Catach<sup>2</sup> et l'approche autonomiste de Jacques Anis<sup>3</sup>, qui prend le parti d'une autonomie de la ponctuation, conçue comme un ensemble de signes appartenant en propre à la forme écrite de la langue. Il apparaît désormais pertinent de maintenir ces deux orientations dans l'analyse : ne pas évacuer le rôle joué par la ponctuation dans l'inscription de l'oralité à l'écrit, tout en considérant que celle-ci fait partie intégrante du système écrit de la langue, qu'elle constitue une donnée fondamentale de la prise en compte du sens d'un texte, ainsi que de l'appréhension du sujet écrivain.

Nous nous intéresserons ici, dans le cadre de ces nouvelles perspectives, à un signe singulier, ambivalent et complexe : les points de suspension. L'objectif est de proposer une réflexion inédite sur ce ponctème, en s'interrogeant notamment sur sa nature sémiotique, sur sa place et sa fonction dans le système de la langue et du discours.

---

<sup>1</sup> Barthes R., « De la parole à l'écriture », *Le Grain de la voix, Entretiens 1962-1980*, Paris, Seuil, « Points essais », 1981, P. 9-13, p. 12.

<sup>2</sup> Le courant phonographique se distingue du phonocentrisme en ce qu'il insiste sur les problèmes de corrélations entre l'intonation et les signes de ponctuation; il considère que ces derniers participent à la fois à l'encodage de l'oral, mais servent aussi à marquer les relations syntaxiques. cf. Catach N., « La Ponctuation », *Langue française* 45, 1980, Catach N., *La Ponctuation*, Paris, PUF, « Que sais-je? », 1994, Védénina L.-G., *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Paris, Peeters/Selaf, 1989.

<sup>3</sup> Anis J., « Pour une graphématique autonome », *Langue française* 59, 1983, *L'Écriture, théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck, 1988, p. 31-44.



Notre approche sera d'abord linguistique avant d'être stylistique : dans un premier temps, nous partons de l'hypothèse qu'il est possible de proposer une définition en langue du signe de ponctuation, de lui attribuer une valeur de base. À partir d'une telle définition, l'ensemble infini des emplois en discours, et notamment des discours littéraires, peut être envisagé. L'analyse devient alors stylistique, articulant le point de vue linguistique et le point de vue de la critique littéraire, en lien avec des perspectives épistémologiques, sociohistoriques et anthropologiques.

## **I. Imaginaire du signe**

Selon Alain Riffaud<sup>4</sup>, l'origine des points de suspension est liée à l'essor du théâtre imprimé : la suite de points s'est imposée, par convention, comme le symbole typographique destiné à représenter l'interruption dans un dialogue; elle incarne alors une véritable « didascalie graphique », ou indication scénique. Sa valeur originelle est une valeur essentiellement interruptive, renforçant l'idée de clôture en cas d'inachèvement syntaxique et sémantique.

Cette origine particulière et tardive contribue déjà à faire du ponctème un signe atypique, sorte de comédien textuel, occupant une place à part dans l'enceinte des signes de ponctuation. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le signifiant n'est pas stabilisé et peut compter de deux à huit points, si l'on s'en tient aux occurrences les plus fréquentes. Il n'existait donc pas à proprement parler de signifiant graphique lorsque le ponctème intervenait en cas d'inachèvement syntaxique, ce qui explique en outre que le signe soit longtemps resté absent des inventaires rassemblant les différents signes de ponctuation : n'étant pas doté d'un signifiant constant, il ne pouvait être considéré comme un véritable signe. La forme graphique était de surcroît liée au signifié du point, point que l'on pouvait multiplier en fonction du degré de rupture, d'agrammaticalité de la phrase ou d'incomplétude de l'énoncé afin de renforcer l'idée de clôture absente syntaxiquement ou sémantiquement.

---

<sup>4</sup> Riffaud A., *La Ponctuation dans le théâtre imprimé au XVII<sup>e</sup> siècle*, Chap. VII, « La typographie au service du théâtre : l'invention des points de suspension », Genève, Droz, 2007.

Plusieurs raisons peuvent également expliquer le caractère marginal du ponctème :

— Polyvalence : les points de suspension ont progressivement accueilli un grand nombre des effets de sens contenus dans les autres signes de ponctuation au niveau prosodique, syntaxique, énonciatif et sémantique. Ils jouent en outre un rôle dans les six fonctions du langage établies par Jakobson.

— Mobilité : le ponctème peut se placer absolument en tous points de l'énoncé, en position initiale, médiane, finale; il peut également se positionner à l'intérieur d'un mot lorsqu'il dissimule quelques lettres; il est aussi moins intrinsèquement diacritique et peut être utilisé de façon autonome, indépendamment de l'énoncé, seul sur la ligne.

— Dénomination multiple : pendant longtemps, le terme « suite de points » a été la seule dénomination adéquate puisqu'elle permettait de référer à une série de signes différents (deux points, trois points, quatre, cinq, six, etc.) dotés de valeurs distinctes. On n'évoquait pas ainsi « un signe », mais « des signes » et chaque série de points pouvait être nommée isolément (notamment « les quatre points » et leur valeur particulière d'interruption, faisant de ce signe une entité distincte de la suite de points en général). Au XVIII<sup>e</sup> siècle coexistent de nombreuses dénominations parmi lesquelles « point d'omission », « point interrompu », « points de coupure », qui font référence à la valeur initiale du ponctème utilisé en cas d'interruption syntaxique. Par la suite, la diversification des usages a généré une nouvelle terminologie : au « point interrompu » succèdent les « points multiples », les « points suspensifs », les « points de suspension », les « trois points ». Désormais, le ponctème n'intervient plus seulement dans une phrase qui présente une incomplétude, un défaut de grammaticalité, mais aussi dans une phrase grammaticale afin de laisser entendre que la pensée est incomplète. De la valeur objective (le signe dénote une phrase incomplète), l'usage s'est propagé à la valeur subjective (le signe connote une pensée incomplète).

— Valeurs antithétiques : de façon très significative, il apparaît qu'une proportion importante de définitions utilise le couplage de termes antithétiques pour saisir l'essence du signe. Citons ainsi, du côté de l'énonciation, quelques définitions qui procèdent par oxymorons : les « marques explicites d'implicites »<sup>5</sup>, la « présence d'un ajout absent »<sup>6</sup>, le « non-dit explicite, expressif »<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> Le Bozec Y., Barbet C., De Saussure L., « “Un point c'est tout; trois points, ce n'est pas tout” : de la pertinence d'une marque explicite d'implicite », *Stylistiques?*, Bougault L. et Wulf J. (dir.), Rennes, PUR, « Interférences », 2010, p. 395-409, p. 400.

Ou encore le « double mouvement » détaillé par Marie-Christine Lala qui fait coïncider « manque » et « dire en plus », « défaut » et « excès », « lacune » et « infinité de possibles », « suppression » et « ajout » :

À la fois le lieu d'un manque et le lieu d'un « dire en plus », le point de suspension oscille entre un défaut ou un excès qui affectent également le sens. [...] En effet, d'un côté, le point de suspension présentifie un espace vide (une lacune) où le possible sémantique est simplement suggéré et, dans tous les cas, où l'attente du sens se trouve différée; de l'autre, il signale l'infinité d'un « dire en plus » dont on ne peut mesurer la limite puisque le pluriel de sens ainsi évoqué autorise une infinité de possibles. On peut donc d'emblée y signaler un double mouvement de suppression et d'ajout « en instance ».<sup>8</sup>

Marginal, polyvalent, oxymorique : le ponctème est bien un signe singulier, un signe qui ne va pas sans rappeler la figure de litote au sens où il s'agit de dire le moins (défaut) pour suggérer le plus (excès). Cette singularité peut en outre expliquer la relation privilégiée que le locuteur/scripteur entretient avec lui : les points de suspension semblent au centre d'un rapport à la fois ludique et affectif au langage. On peut d'ailleurs les nommer affectueusement, en faisant intervenir l'adjectif hypocoristique, « trois petits points ».

Les points de suspension nous introduisent au cœur d'une réflexion sur notre rapport au langage. Et sur notre rapport à l'autre puisqu'ils s'intègrent dans un schéma communicationnel parfois complexe et peuvent créer un lien interlocutif fort, tels de véritables « *stimuli* de lecture »<sup>9</sup>. La présence d'un langage qui ne dit pas tout et d'un silence qui n'en est pas vraiment un crée un espace où résonne en sourdine « un acte énonciatif *in absentia* »<sup>10</sup>.

De nombreux auteurs utilisent les points de suspension avec abondance, en ont fait la marque de leur style, le sceau de leur écriture, à commencer par les libertins et Sade a été, selon nous, l'un des tous premiers à avoir saisi le potentiel (sadique) de l'introduction d'un tel signe dans le récit. La suite de points a ensuite été très prisée des Romantiques, lesquels y voyaient le moyen d'exprimer un vertige du vague, une « effusion sentimentale », une « inexprimable émotion »

---

<sup>6</sup> Orlandi E., « Un point c'est tout. Interdiscours, incomplétude, textualisation. », *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Authier-Revuz J., Lala M.-C. (textes réunis par), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007, p. 65-77, p. 74.

<sup>7</sup> Catach N., *La Ponctuation*, Paris, PUF, « Que sais-je? », 1994, p. 63

<sup>8</sup> Lala M.-C., « L'ajout entre forme et figure : point de suspension et topographie de l'écrit littéraire au XX<sup>e</sup> siècle », *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Authier-Revuz J., Lala M.-C. (textes réunis par), Presses Sorbonne Nouvelle, 2007, p. 185-193, p. 185.

<sup>9</sup> Leblanc J., « La ponctuation face à la théorie de l'énonciation », dans *A qui appartient la ponctuation?* Paris Bruxelles, Duculot, Champs linguistiques, 1998, p. 87-98., p. 88.

<sup>10</sup> Van Den Heuvel P., *Parole, mot, silence*, Paris, Corti, 1985, p. 67.

(Dürrenmatt<sup>11</sup>). D'autres, au contraire, à la suite d'un tel succès, ont pu les dénigrer et les bannir : Proust, Mallarmé (qui trouvait les trois points « canailles »<sup>12</sup>), Claudel, pour ne nommer que quelques grandes figures, les avaient en horreur.

Claudel disait d'ailleurs : « un point c'est tout, trois points, ce n'est pas tout »<sup>13</sup>. Effectivement, avec les trois points, le sens n'est pas réductible au seul énoncé, les trois points semblent indiquer « un débordement de la proposition dans une unité d'énonciation supérieure »<sup>14</sup>.

Avec les points de suspension, points d'orgue sur la partition du texte, la parole résonne. Elle résonne d'un non-dit explicite. Il faut donc admettre que le langage exprime autant par ce qu'il dit que par ce qu'il ne dit pas et les points de suspension doivent être pensés en lien avec la question du silence, puisqu'ils proposent une forme de « parole taciturne » : le ponctème est l'une des marques sensibles de la taciturnité de la parole.

L'intimité essentielle de la parole avec le « silence » plaide pour la positivité d'une expression sinon silencieuse, au moins taciturne. Car il n'est pas de parole qui ne soit tressée avec un silence dont, tout à la fois, elle procède et qu'elle étend après elle. Toute profération vibre de la matité d'un non-dit qui est aussi sa ressource rythmique. [...] Il peut lui arriver de fournir les marques sensibles de sa taciturnité (ainsi la césure du vers régulier, le jeu du blanc à partir de Mallarmé, les trois points de suspension chez Céline).<sup>15</sup>

L'idée d'une tresse discursive réalisée par l'entrecroisement de la parole et du silence (silence ou non-dit qui, condition essentielle de la parole, est une ressource rythmique) peut être graphiquement figurée sur la page par les trois points : ce signe en pointillés se présente comme le symbole de la parole « taciturne », le *vibrato* de l'énoncé. En effet, ce dernier résonne de la silencieuse apparition des trois points. Tout d'abord parce qu'il se trouve affublé d'une excroissance signifiante qui peut inviter à reconsidérer le sens du propos. Ensuite parce qu'il est pourvu d'un appendice qui opère un glissement vers ce qui suit. Enfin parce qu'on lui accole un autre lui-même qui ne dit pas son nom. Une ombre. Un double antithétique.

La parole délimite, circonscrit, rapetisse, comme fait parfois une lumière crue; le silence grandit et amplifie, comme fait l'ombre.<sup>16</sup>

---

<sup>11</sup> Dürrenmatt J., *Bien coupé mal cousu*, Vincennes, PUV, 1998, p. 39, 45.

<sup>12</sup> Propos rapporté par Edmond Bonniot, « Mardis soir, rue de Rome », *Les Marges*, vol. 57, n °224, 1936.

<sup>13</sup> Claudel P., Lettre à Albert Chapon, 24 novembre 1906.

<sup>14</sup> Kristeva J., *Pouvoirs de l'horreur*, Paris, Seuil, « Points », 1980, p. 234.

<sup>15</sup> Jenny L., *La Parole singulière*, Paris, Belin, 1990, p. 164.

<sup>16</sup> Marouzeau J., *Aspects du français*, « Parole et silence », Masson & cie, 1950, p. 1.

Produisant une expression « taciturne », les points de suspension proposent un langage entre les mots.

Le langage est de soi oblique et autonome, et, s'il lui arrive de signifier une pensée ou une chose, ce n'est là qu'un pouvoir second, dérivé de sa vie intérieure.<sup>17</sup>

La propriété « oblique » du langage semble avoir trouvé une de ses manifestations graphiques avec l'utilisation du ponctème. Ce dernier fait apparaître un surplus de sens, ou un autre sens, dans « l'intervalle » qui sépare les mots et amène à envisager l'émergence d'un sens par-delà l'énoncé, s'il est vrai que « le sens est le mouvement total de la parole » et que « dire, ce n'est pas mettre un mot sous chaque pensée »<sup>18</sup>.

Les points de suspension sont donc un signe d'ouverture, une ouverture sur un ailleurs polymorphe. Ils constituent un signe extrêmement complexe, traité toujours avec une certaine difficulté par les grammairiens, les linguistes ou les stylisticiens qui tendent à mettre sur un même plan des analyses linguistiques objectives et des interprétations beaucoup plus subjectives. C'est pourquoi il apparaît pertinent de tenter de leur attribuer une valeur en langue.

## **II. Un signe linguistique (hypothèse et méthodologie)**

Le premier enjeu est d'établir un signifié de base en langue afin d'évoquer, depuis cette définition abstraite, l'ensemble pluriel et certainement indéfini des usages en discours, ce que Jacqueline Authier-Revuz nomme le « continuum des valeurs interprétatives en discours de la valeur générale du signal », ou « l'espace interprétatif »<sup>19</sup>, espace qui concerne l'ensemble des interprétations des signes en discours.

---

<sup>17</sup> Merleau-Ponty M., *Signes*, « Le langage indirect et les voix du silence », Gallimard, « Folio essais », 1960, p. 72.

<sup>18</sup> *Ibid.*, pp. 69-71.

<sup>19</sup> Authier-Revuz J., *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, « Sciences du langage », 1995, tome 2, p. 530-534.

Ainsi, importe-t-il de distinguer ce qui est de l'ordre de la valeur du signal, constante, abstraite [...], et ce qui, suscité par cette valeur du signal, n'en est pas moins d'un autre ordre, celui du travail interprétatif, produisant, en discours, une variété de caractérisations non discrètes, non inventoriées [...].<sup>20</sup>

Il s'agit donc d'établir clairement une signification du ponctème par rapport aux autres signes, selon des critères structuraux stables et éventuellement exclusifs, et d'en déduire un signifié de base en langue. Rien n'indique qu'une telle opération soit réalisable. Toutefois, si tel était le cas, l'établissement d'un signifié minimal concernant un signe aussi complexe que les points de suspension ouvrirait un vaste champ d'analyse pour l'ensemble des signes de ponctuation.

La définition devra prendre en compte les particularités du signe que nous avons pu évoquer, notamment ses valeurs antithétiques :

- **au niveau syntagmatique** : il peut créer à la fois une rupture / et une liaison (entre les énoncés)
- **au niveau sémantique** : il traduit à la fois une suppression / et une adjonction (puisqu'il ajoute du sens)
- **au niveau énonciatif** : c'est une marque de non-dit / mais un non-dit explicite
- **au niveau rythmique** : suspension / accélération

Afin de tenir compte des différents niveaux d'analyse, la définition prendra en compte la propriété matérielle, la valeur en langue et la valeur énonciative, avant d'envisager la valeur méta-énonciative (stylistique).

S'il est avant tout un idéogramme au sens de repère langagier, le ponctème n'écarte pas la tentation du pictogramme, l'iconicité des trois points horizontaux successifs pouvant être interprétée comme une simplification de l'écriture linéaire (forme d'espace mimétique, trace *filigranée* du discours).

---

<sup>20</sup> Authier-Revuz J., *Ces mots...*, op. cit., p. 136-137.

Cet intervalle ainsi créé peut se comprendre comme la marque de la non-réalisation ou, si l'on veut prendre une valeur positive, de la latence (au sens plein : faire apparaître que quelque chose n'apparaît pas). En prenant en compte la dimension spatiale (visible) du signifiant, nous pourrions proposer le signifié, proprement rythmique, d'**espace de latence**.

Au niveau énonciatif, les points de suspension manifestent une persistance énonciative (dont la signification serait *a minima* : « il reste à dire »), laquelle pourrait être définie comme une opération de *substitution* : le ponctème, signe en extension d'une rétention, se substitue de façon provisoire ou non à un énoncé. Pour le dire autrement, il s'agit de l'ablation d'un dit, ou plutôt de la non-réalisation d'un dit (marquée par trois points de suture) ne laissant subsister qu'un dire (un dire latent, somnolent, au creux de l'énoncé, que la déambulation du lecteur viendrait ou non réveiller).

Les points de suspension sont ainsi des modalisateurs qui instaurent une double énonciation : l'énonciation traduite par les trois points propose un commentaire *in absentia* sur l'énonciation qui précède (ou suit). Cette définition constitue un premier pas à partir duquel il est possible d'aborder le signe en fonction de son inscription dans le discours, c'est-à-dire selon une dimension syntaxique, sémantique, énonciative, posant la présence d'un sujet dans son rapport à l'autre au sein de l'interlocution.

En raison de sa polyvalence, les spécialistes ont souvent tendance à proposer des listes très longues qui tentent de rassembler la multitude de ses valeurs ; l'analyse peut alors devenir hypertrophiée et quelque peu confuse : Jacques Drillon, par exemple, propose vingt-six usages différents des points de suspension<sup>21</sup> (volonté d'exhaustivité telle qu'elle prend la forme d'une prescription). De plus, ces analyses tendent souvent à mettre sur un même plan des remarques linguistiques objectives et des interprétations beaucoup plus subjectives (psycho-émotives notamment).

---

<sup>21</sup> Drillon J., *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, 1991, p. 405-426.

Pour éviter l'écueil des longues listes ainsi que la confusion entre analyses linguistiques et interprétations subjectives, nous proposons une typologie qui s'appuie sur l'incidence syntaxique du ponctème. Le signifié des points de suspension – espace de latence – peut être détaillé selon une tripartition s'appuyant sur les données tangibles de la phrase, puis de l'énoncé. Cette typologie rappelle en outre, sur un plan diachronique, l'évolution des emplois des points de suspension, depuis la valeur originelle d'interruption syntaxique occasionnant l'agrammaticalité jusqu'à l'intervention intraphrastique (suspension) et interphrastique (supplémentation) dans une phrase syntaxiquement et sémantiquement : la supplémentation et la suspension sont donc des vestiges de l'emploi en interruption syntaxique et doivent être pensées selon cette valeur première. Le glissement vers ces emplois conserve le sème de l'interruption et suppose qu'il y ait une forme de *simulation* d'interruption.

- 1) Suppression (latence = non-réalisation) : La marquise sortit à...
- 2) Suspension (latence = réalisation à venir) : la marquise sortit à... cinq heures.
- 3) Supplémentation (latence = réalisation en puissance) : La marquise sortit à cinq heures...

La première catégorie (*suppression*) s'appuie sur la valeur originelle du ponctème qui prolongeait une séquence dont la structuration était défectueuse au point de vue prédicatif, fonctionnel, thématique, sémantique, etc. Non autonome, la séquence est marquée, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, par une suite de points. Cette interruption peut être aussi bien grammaticale que lexicale. À partir de cette valeur première, les emplois se développent autour de l'idée d'interruption, de défaut, de manque. La *suspension* joue ainsi avec cette attente interruptive que suggère la latence, créant une simulation de rupture : la suite de la phrase intervient après cette simulation pour créer un effet de surprise (les constituants nécessaires de la phrase ne sont que retardés). La *supplémentation* (ou suggestion) se situe encore à un niveau supérieur : elle transpose la notion d'interruption et d'incomplétude du plan phrastique (dénotation) au plan purement sémantique (connotation), et énonciatif. Il ne s'agit plus d'un défaut de grammaticalité, mais d'un défaut de verbalisation. Le signifié original reste présent, mais sous forme allusive et ludique.



### **1) Suppression : expression d'une lacune (énoncé amputé)**

- 1.1. Externe : citation tronquée
- 1.2. Interne : lexique ou énoncé tronqué, abrègement

### **2) Suspension : expression d'une liaison (énoncé écartelé)**

- 2.1. Externe : énoncé coupé et repris par un autre locuteur
- 2.2. Interne : énoncé suspendu et repris par le même locuteur

### **3) Supplémentation : expression d'un ajout (énoncé complété)**

- 3.1. Initiale : complète et commente l'énoncé qui suit
- 3.2. Finale : complète et commente l'énoncé qui précède

Sémantiquement, les points de suspension ont un impact plus ou moins fort selon le lieu de leur intervention syntaxique, c'est-à-dire selon qu'ils se situent au sein de la phrase ou à l'extérieur. De plus, l'effet sur l'intégrité des vocables est beaucoup plus manifeste dans le cadre de la suppression que dans celui de la suspension ou de la suggestion. Seule la suppression peut affecter la grammaticalité de l'énoncé.

L'opération peut porter davantage sur le retrait ou sur l'ajout; ces trois critères syntagmatiques (suppression, suspension, supplémentation) permettent donc de hiérarchiser les manifestations de ce double mouvement, selon que l'un ou l'autre des deux pôles est plus nettement activé : d'un côté, la suppression met l'accent sur le manque, de l'autre, la supplémentation met l'accent sur l'ajout (le terme « supplémentation » est un vocable employé en médecine désignant l'usage d'un complément pour pallier une carence).

Les critères permettant d'effectuer la hiérarchisation de cette tripartition sont les suivants :

- Quelle position occupent les points de suspension (initiale, médiane, finale)?
- Leur présence implique-t-elle l'intervention d'une majuscule à leur suite?
- Pourrait-on remplacer les points de suspension par un autre signe?
- La grammaticalité ou la complétude syntactico-logique est-elle affectée?
- Quel pôle de l'oscillation effacement / ajout est davantage activé

Enfin, comme les points de suspension rappellent le langage codé, celui du morse par exemple, un langage à décrypter, à interpréter, nous avons articulé la typologie autour des termes Suppression – Suspension – Supplémentation (ou suggestion), le dénominateur commun étant la lettre S qui, dans le langage codé en morse, se traduit par... trois points horizontaux alignés.

### III. Inscription stylistique

Le deuxième aspect de notre approche est stylistique, c'est-à-dire qu'il prend en compte l'articulation de la langue (envisagée en tant que système de signes, ensemble abstrait contenant toutes les virtualités), du discours (discours entendu au sens d'actualisation de certaines des virtualités contenues dans la langue), mais aussi de l'énonciation et de l'œuvre littéraire.

Nous avons voulu comprendre pourquoi certains auteurs du XX<sup>e</sup> siècle, dont les œuvres présentent un certain nombre de points de convergence thématiques, énonciatifs et stylistiques, font intervenir de façon aussi systématique les points de suspension. Pourquoi Octave Mirbeau, Louis-Ferdinand Céline ou Georges Bataille emploient les points de suspension de façon aussi récurrente? Quelle est la raison de cet attrait? Nous ne retiendrons ici que quelques aspects convergents fondamentaux : poétique, politique, syntaxique, graphématique.

1) Aspect poétique : l'usage des points de suspension semble lié à une poétique du corps (vestige de l'origine théâtrale au XVII<sup>e</sup> siècle et de la prédilection libertine au siècle suivant). Pour ces auteurs, qui livrent une peinture assez crue de la nature humaine, l'homme est avant tout un être de chair; ils l'envisagent dans sa dimension essentiellement biologique, physiologique.

Le tréponème à l'heure qu'il est leur limaillait déjà les artères... L'alcool leur bouffait les foies... Le soleil leur fendillait les rognons... Les morpions leur collaient aux poils et l'eczéma à la peau du ventre. La lumière grésillante finirait bien par leur roustiller la rétine!... Dans pas longtemps que leur resterait-il! Un bout du cerveau... Pour en faire quoi avec? Je vous le demande?... Là où ils allaient? Pour se suicider? Ça ne pouvait leur servir qu'à ça un cerveau là où ils allaient... On a beau dire, c'est pas drôle de vieillir dans les pays où y a pas de distractions... Où on est forcé de se regarder dans la glace dont le tain verdit devenir de plus en plus déchu, de plus en plus moche... On va vite à pourrir, dans les légumes, surtout quand il fait chaud atrocement.<sup>22</sup>  
Mon existence s'en allait en morceaux comme une matière pourrie...<sup>23</sup>

---

<sup>22</sup> Céline L.-F., *Voyage au bout de la nuit*, éditions Gallimard, Pléiade (1932), 1981, p. 115-116.

<sup>23</sup> Bataille G., *Le Bleu du ciel*, Paris, Gallimard, Pléiade (1957), 2004, p.148.

Le lien entre la pourriture et la suspension est tout à fait explicite chez Céline pour qui l'homme n'est rien d'autre que de la « pourriture en suspens » :

Impossible de faire comprendre à une famille qu'un homme, parent ou pas, ce n'est rien après tout que de la pourriture en suspens... Elle refuserait de payer pour de la pourriture en suspens...<sup>24</sup>

La vérité de l'être, c'est le corps, et le corps souffrant, le corps finitude qui submerge l'esprit et l'entraîne sur les sentiers de la folie. Pour faire entrer cette vérité de l'être dans le langage, l'écriture a recours au ponctème en trois points. Jacques Lacan utilisait la métaphore des points de suspension pour qualifier le symptôme (pour montrer la répétition inexorable du symptôme)<sup>25</sup>. Leur emploi fréquent en discours littéraire semble relever d'un processus analogue. Les points de suspension apparaissent tel un symptôme et l'évocation du corps passe par la morsure des trois points.

Dans ces œuvres, le corps physiologique est soumis à tous les excès. La mort constitue bien souvent la toile de fond et les points de suspension, qui supposent un au-delà du discours, semblent également figurer un au-delà très matérialiste, qui est aussi celui de la décomposition.

2) Aspect politique : le corps social, soumis lui aussi à la pourriture, est parallèlement l'objet d'une profonde déstabilisation (nous proposons notamment la notion de « points de suspicion » pour évoquer un signe capable de semer le doute, le soupçon, de jeter le discrédit telle une arme de subversion). Les récits qui font intervenir massivement les points de suspension sont, pour la plupart, les œuvres d'auteurs contestataires, pamphlétaires, réactionnaires : le supplément d'âme offert par le ponctème peut se muer en rictus sarcastique et devenir véritablement *dia-bolique*, au sens étymologique de celui qui sépare, opérant, de façon éristique, un décollement entre l'énoncé et l'énonciation, invitant à pratiquer ce que Jacques Dürrenmatt appelle « une lecture déviante ».

Les temps sont mauvais, Monseigneur... De toutes parts, la société craque, la religion s'effondre, tout se désagrège et pourrit...

---

<sup>24</sup> Céline L.-F., *Voyage au bout de la nuit*, op. cit., p. 426.

<sup>25</sup> Lacan J., *R.S.I., Livre XXII*, Séminaire 1974-1975, Leçon IV, 21 janvier 1975, p. 66.

Face au poids du point, signe du « fait accompli », signe rassurant, objectif, ferme – au travers duquel « la cause est entendue, la vérité dégagée »<sup>26</sup> –, les points de suspension proposent un vacillement, un doute, un soupçon, une remise en cause. Et se parent d'une véritable dimension politique, sensible notamment dans le discours journalistique : plus on glisse vers le subjectif et le satirique, plus ils abondent.

3) Aspect syntaxique : les points de suspension permettent de jouer avec la hiérarchie syntaxique, ils morcellent la phrase et créent une forme d'insubordination phrastique, à l'image de l'insubordination sociale revendiquée par les auteurs évoqués. Il y a une volonté de « désécrire », selon le mot de Rémy de Gourmont, chez ces écrivains, manifestant de l'aversion pour tout ce qui relève de la tradition rhétorique et poétique.

4) Aspect graphématique : le langage est dévoré, rongé sur la page par une force délétère. En raison de leur présence imposante, les points de suspension modifient la texture et produisent du sens. L'analyse à l'échelle textuelle permet en outre d'envisager la ponctuation autour de la notion d'image textuelle, à travers le mécanisme de spatialisation du sens sur la surface du texte. Dans la citation de Céline (cf. *supra*), la matérialité du texte même offre une vision organique, par l'intrusion multipliée du signe de ponctuation. La mort à l'ouvrage est représentée graphiquement par un signe qui illustre la condition humaine comme « pourriture en suspens »; les trois points opèrent une dissection dans l'écrit (*tripunctum* faisant office de *tripalium*) qui semble mimer graphiquement la dissection du corps charnel narrée dans ces récits. Il existe en effet un lien entre l'usage immodéré des points de suspension chez certains auteurs et l'expression de l'horreur, de la douleur, de la mort. Un style écorché dans la littérature qui passe par les trois points de l'excès (syntaxique, sémantique, énonciatif), répondant ainsi au genre de l'écorché pictural.

---

<sup>26</sup> Drillon J., *op. cit.*, p. 131-133.

Le ponctème en trois points s'apparente au point ultime d'un récit qui se frotte aux extrêmes; il prolonge l'énoncé vers un au-delà du langage, et traduit la geste énonciative qui succède à l'interrogation frénétique des limites, posant la question de l'innommable :

... c'est de la nudité  
et de l'atrocité...<sup>27</sup>

Mais l'*être ouvert* – à la mort, au supplice, à la joie – sans réserve, l'être ouvert et mourant, douloureux et heureux, paraît déjà dans sa lumière voilée : cette lumière est divine. Et le cri que, la bouche tordue, cet être tord peut-être mais profère, est un immense *alleluia*, perdu dans le silence sans fin.<sup>28</sup>

Plus le *cri* littéraire est fort et violent, plus les points de suspension interviennent, apparemment, comme un contrepoint silencieux (oscillation hystérique d'un excès à l'autre).

Les points de suspension, l'ironie, l'attente de la mort sont bien le signe d'un refus de conclure [...]. Bataille invente un récit qui, en s'arrêtant, continue, en se fermant, s'ouvre, comme le dernier vers des poèmes : à la limite entre la vie et la mort correspond la frontière entre l'écriture et le silence; le modèle sur lequel Bataille varie sans cesse, c'est un cri, et trois points de suspension. Les variations du récit ont une structure antithétique.<sup>29</sup>

Mais une telle tension, entre véhémence et réticence, n'a rien d'oxymorique. Le signe que nous avons pu rapprocher de la litote est bien une restriction portant vers une extension maximale. Il dit le débordement et l'excès, prolonge de façon idoine l'écrit transgressif : sorte d'infralangage inscrivant le discours dans un lieu en dessous (*infernus*), gardien de la porte de l'innommable faisant figure (textuelle) de Cerbère à trois points.

## Conclusion

Il existe bien une dimension poétique et politique des points de suspension. Une dimension qui passe autant par le signifié que par le signifiant graphique. Il semble donc possible de déterminer des points de convergence entre ces postures énonciatives et de poser quelques traits définitoires d'une inscription poétique (celle du corps, des affects : sommeil, maladie, mort), politique (contestation, provocation, remise en cause) et générique commune (récits des excès, des limites, de la fin).

---

<sup>27</sup> Bataille G., (1967), *Le Mort*, Paris, éditions 10/18, 1979, p. 60.

<sup>28</sup> Bataille G., *Madame Edwarda (préface)*, *Romans et récits*, Paris, Gallimard, Pléiade (1956), 2004, p. 322.

<sup>29</sup> Tadié J.-Y., *Le Récit poétique*, Paris, Puf, 1978, p. 132.

J'ai fini.

Du sommeil qui nous laissa peu de temps, dans le fond du taxi, je me suis éveillé malade, le premier... Le reste est ironie, longue attente de la mort...<sup>30</sup>

La valeur stylistique des points de suspension, au-delà de l'affect dans l'écrit, est bien celle de l'excès.

- excès syntaxique puisqu'ils excèdent l'énoncé
- excès énonciatif puisqu'ils excèdent le dit
- excès de sens puisqu'ils excèdent le contenu sémantique de l'énoncé

En tous points, le ponctème excède. Et prolifère dans un certain type de littérature qui, par bien des côtés, pourrait être qualifiée de littérature de l'excès. Les points de suspension sont bien la trace énonciative d'une posture dont les implications dépassent largement le champ linguistique et littéraire.

---

<sup>30</sup> Bataille G., *Madame Edwarda, Romans et récits*, Paris, Gallimard, Pléiade (1956), 2004, p. 339.

## Bibliographie

- Anis Jacques (1988), *L'Écriture, théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck.
- Anis Jacques (1983), « Pour une graphématique autonome », *Langue française* (59) : « Le signifiant graphique », Larousse, p. 31-44.
- Authier-Revuz Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, « Sciences du langage ».
- Authier-Revuz Jacqueline, LALA Marie-Christine (textes réunis par) (2007), *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Boucheron-Petillon Sabine (2003), *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain-Paris-Dudley, MA, Editions Peeters, « Bibliothèque de l'Information grammaticale » (52).
- Bougault Laurence, Wulf Judith (dir.) (2010), *Stylistiques?*, Rennes, PUR, Interférences.
- Catach Nina (1980), « La Ponctuation », *Langue française* (45).
- Catach Nina (1994), *La Ponctuation*, Paris, PUF, « Que sais-je? »
- Defays Jean-Marc, Rosier Laurence, Tilkin Françoise, (éds) (1998), *À qui appartient la ponctuation?*, Bruxelles, De Boeck, Duculot, « Champs linguistiques »
- Drillon Jacques (1991), *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, « Tel ».
- Dürrenmatt Jacques (1998), *Bien coupé mal cousu. De la ponctuation et de la division du texte romantique*, Vincennes, PUV, « Essais et savoirs ».
- Godard Henri (2006), *Le Roman modes d'emplois*, Paris, Gallimard, Folio.
- Jenny Laurent (1990), *La Parole singulière*, Paris, Belin.
- Kristeva Julia (1983), *Pouvoirs de l'horreur. Essais sur l'abjection*, Paris, Seuil, « Points essais ».
- Mainguneau Dominique (1986), « Le langage en suspens », Paris, *DRLAV* (34-35), p. 77-94.
- Merleau-Ponty Maurice (1960), *Signes*, Paris, Gallimard, « Folio essais ».
- Philippe Gilles, Piat Julien (dir.) (2009), *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Flaubert à Simon*, Paris, Fayard.
- Riffaud Alain (2007), *La Ponctuation dans le théâtre imprimé au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz.
- Serça Isabelle (2012), *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard.
- Tadié Jean-Yves (1978), *Le Récit poétique*, Paris, PUF « écriture ».
- Van den Heuvel Pierre (1985), *Parole, mot, silence*, Paris, Corti.
- Védénina Liudmila-Georgievna (1989), *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Paris, Peeters/Selaf.

## Annexe

### Typologie détaillée

#### I) Suppression (énoncé amputé)

##### 1.1 Externe

###### 1.1.1 Citation tronquée

###### 1.1.2 Réplique muette

— J'ai voulu lui tordre un poignet, me dit-il.

— ...

— Un jour... ici-même...<sup>31</sup>

##### 1.2 Interne (échelle phrastique)

###### 1.2.1 Complétude affectée (ellipse)

— Ma femme. J'ai pleuré sans finir, en criant. J'ai... Dans la nuit, j'étais couché à côté d'Édith, qui dormait...<sup>32</sup>

###### 1.2.2 Complétude non-affectée : abrègement

À force d'y penser, de les écouter ces bruits, il s'était dit qu'ils l'empêcheraient de dormir ces bruits abominables. Et il les écoutait en effet, au lieu de dormir, des sifflets, des tambours, des ronrons...<sup>33</sup>

##### 1.3 Interne (échelle lexicale)

###### 1.3.1 Complétude affectée

Hamm. — À plat ventre, pleurer du pain pour son petit. On lui offre une place de jardinier. Avant d'a... (Clovrit). Qu'est-ce qu'il y a de si drôle?<sup>34</sup>

###### 1.3.2 Complétude non-affectée (convention)

###### 1.3.2.1 Noms propres

Je gardais les plus grandes inquiétudes. Nous étions encore à dix kilomètres de X... et, dans l'état où nous nous trouvions, il nous fallait à tout prix arriver avant l'aube.<sup>35</sup>

Nous nous séparâmes, mais je crus voir à la manière dont M. de... me quittait que j'avais fait sur lui la même impression qu'il venait de produire en moi.<sup>36</sup>

---

<sup>31</sup> Bataille G., *Le Bleu du ciel*, Paris, Gallimard, Pléiade (1957), 2004, p. 163. Le cas de la réplique muette est un peu particulier : il n'y a pas à proprement parler de suppression d'un énoncé existant puisque le locuteur est resté muet; il pourrait alors s'agir de la suggestion d'un silence. Cependant, cette suggestion n'est en rien une supplémentation puisqu'elle n'intervient pas à la suite d'un énoncé complet, elle ne peut donc entrer dans le troisième élément de notre tripartition. La réplique muette apparaît davantage comme une suppression au sens où elle traduit une rupture du code conversationnel et est sentie réellement comme un manque, une amputation de la réplique réactive au sein du dialogue (réplique qui reste attendue puisqu'annoncée par le tiret introducteur).

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>33</sup> Céline L.F., *Voyage au bout de la nuit*, éditions Gallimard, Pléiade (1932), 1981, p. 252.

<sup>34</sup> Beckett S., *Fin de partie*, Minuit, 1957, p. 79.

<sup>35</sup> Bataille G., *Histoire de l'œil*, Paris, Gallimard, Pléiade (1967), 2004, p. 12.

<sup>36</sup> Sade, *Historiettes, contes et fabliaux*, 10/18 (1788), 1968, p. 83.



### 1.3.2.1 Termes grossiers

- Eh bien, la fleur de châtaignier?
- Eh bien, mademoiselle, c'est que ça sent le f...<sup>37</sup>

## II) Suspension (énoncé écartelé : attente satisfaite)

### 2.1. Externe

#### 2.1.1. Parole coupée et reprise (par l'interlocuteur)

- Madame, dit Bernac furieux, en vérité ce procédé...
- ... Est celui que vous avez mérité, monsieur, répond Lurcie [...].<sup>38</sup>

#### 2.1.2. Digression (abandon puis reprise de l'énoncé par le locuteur)

- Tu es fou! cria-t-elle. Mais mon petit, cela ne m'intéresse pas, dans un lit, comme une mère de famille! Avec Marcelle...
- Comment? dis-je déçu, mais au fond d'accord avec elle. Affectueuse, elle revint et d'une voix de rêve dit encore :
- ... quand elle nous verra faire l'amour...<sup>39</sup>

### 2.2. Interne (échelle phrastique)

#### 2.2.1. Emploi elliptique/proleptique : action évoquée se déroule pendant la suspension

- Il eut vite fini d'être habillé... et il partit sans m'embrasser, sans me dire un mot...<sup>40</sup>

#### 2.2.2. Emploi analeptique : temps de la réminiscence

- Je fais réapparaître devant moi son visage rose, lumineux... je revois chacun de ses traits...<sup>41</sup>

#### 2.2.3. Emploi métalinguistique : bonne formulation

- Et si je vous affirmais que cet homme en pierre est plus nu que vous le croyez... qu'il montre une... un... un instrument d'impureté... une chose horrible... énorme...<sup>42</sup>

#### 2.2.4. Emploi rhétorique : ménager un effet, précaution oratoire.

- Je les rencontre aujourd'hui, je leur demande ce qu'ils me doivent... et vous avez vu comme ils m'ont payé.<sup>43</sup>

- Si vos parents étaient de fidèles chrétiens, s'ils observaient leurs devoirs religieux... il ne pleuvrait jamais...<sup>44</sup>

- Hamm (avec élan) – Allons-nous-en tous les deux, vers le sud! [...] Les courants nous emporteront, loin, vers d'autres... mammifères!<sup>45</sup>

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 282.

<sup>39</sup> Bataille G., *Histoire de l'œil*, Paris, Gallimard, Pléiade (1967), 2004, p. 14.

<sup>40</sup> Mirbeau O., *Le Journal d'une femme de chambre*, *Œuvre romanesque*, vol. 2, Buchet/Chastel, Société Octave Mirbeau (1900), 2001, p. 561.

<sup>41</sup> Sarraute N., *Enfance*, Paris, Gallimard, Folio (1983), 1985, p. 97.

<sup>42</sup> Mirbeau O., *Journal d'une femme de chambre*, *op. cit.*, p. 542.

<sup>43</sup> Sade, *Les Infortunes de la vertu*, éditions 10/18 (1787), 1968, p. 141.

<sup>44</sup> Mirbeau O., *Journal d'une femme de chambre*, *op. cit.*, p. 541.

<sup>45</sup> Beckett S., *Fin de partie*, Paris, Minuit, 1957, p. 50.

### III) Supplémentation (énoncé complété)

#### 3.1. Appel d'une réponse ou intervention

- Cela est impossible, dit le gardien.
- Impossible?
- Oh très certainement.
- Pourriez-vous m'expliquer...<sup>46</sup>

#### 3.2. Signal un commentaire sur le dit (équivoque, antiphrase, propos fallacieux...)

« Dirty est le seul être au monde qui m'ait jamais conquis à l'admiration... » (en un certain sens, je mentais : elle n'était peut-être pas seule, mais en un sens profond, c'était vrai).<sup>47</sup>

#### 3.3. Soulignement

Quand enfin nous fûmes tombés ensemble dans les joncs enchevêtrés, je la pris dans mes bras et, à son contact intime, je me sentis faiblir tout à fait par une sorte de petite mort délicieuse...<sup>48</sup>

[...] le drap qui s'étalait dans le vent avec un bruit éclatant était souillé au centre d'une large tache mouillée qu'éclairait par transparence la lumière de la lune...<sup>49</sup>

---

<sup>46</sup> Sade, *Les Infortunes de la vertu*, 10/18 (1787), 1968, p. 120.

<sup>47</sup> Bataille G., *Le Bleu du ciel*, Paris, Gallimard, Pléiade (1957), 2004, p. 129-130, p. 52.

<sup>48</sup> Loti P., *Le Roman d'un Enfant* suivi de *Prime Jeunesse*, Paris, Gallimard, Folio (1919), 1999, p. 342.

<sup>49</sup> Bataille G., *Histoire de l'œil*, op. cit., p. 16.

# ENTRE EXPLICITATION ET AMBIGUÏTÉ : TRADUCTEURS LITTÉRAIRES SUR LA CORDE RAIDE

Valérie Florentin  
Université Laval

## Résumé

Des études empiriques ont démontré à plusieurs reprises que les traductions sont plus longues que les originaux indépendamment des langues, genres et registres concernés (Blum-Kulka, 1986). Pour autant, cette tendance à l'explicitation n'est pas considérée comme fautive si elle naît du contexte (Delisle, 2003) et consiste en des ajouts de liens logiques ou des clarifications sémantiques. À l'opposé, certains auteurs considèrent que l'ambiguïté d'un texte fait partie intégrante de son propos, chaque texte étant une « œuvre ouverte » qui se doit d'être interprétée par ses lecteurs. Ainsi, il serait possible de lire n'importe quel roman comme s'il s'agissait, par exemple, d'un roman policier (Eco, 1965). Or, le traducteur étant avant tout un lecteur, il interprète lui aussi le texte à sa façon. Cela ne lui donne pas pour autant le mandat d'imposer, par sa traduction, sa vision du texte à de nouveaux lecteurs. Le traducteur se doit donc de trouver un juste équilibre entre la nécessaire explicitation et la sauvegarde de l'ambiguïté qui permettra à chaque lecteur de vivre sa propre expérience de lecture.

## Présentation du sujet

En se basant sur la sémiotique de Peirce (1868, 1879) qui avance que toute langue est, par nature, indéterminée et dépendante du contexte, et sur les écrits d'Eco (1965, 1985, 2007), notre étude permet de mieux comprendre les concepts d'œuvre ouverte et de lecteur actif ainsi que le rôle du traducteur littéraire. La nouvelle *The Sticky Carpet* de Frank Ronan (1996), et sa traduction (1997), mettent en lumière les enjeux théoriques soulevés.

## La sémiotique de Peirce

Charles Sanders Peirce (1839-1914) est considéré, entre autres, comme l'un des pères fondateurs de la sémiotique, en compagnie de Ferdinand de Saussure. La sémiotique, aussi appelée sémiologie, n'a pas d'objet d'étude propre, mais se présente plutôt comme une théorie des

théories, une méthodologie applicable à de nombreux sujets. En d'autres termes, elle a pour but « [d'étudier la signification, [de] décrire ses modes de fonctionnement, et le rapport qu'elle entretient avec la connaissance et l'action » (Klinkenberg, 2000 : 10). Peirce adopte une approche communicative dans la mesure où il tient pour acquis que les mots servent à signifier, que nous ne prononçons pas de mots vides de sens en réponse simplement à un stimulus extérieur. De plus, Peirce se fonde sur une théorie vérificationniste de la signification, dans laquelle cette dernière n'existe pas dans l'absolu, mais est plutôt déduite de l'observation. Mounin écrivait à ce sujet que « ce qui permet la communication unilingue est la référence à une pratique sociale (à des phénomènes publiquement observables, à des situations) » (Mounin, 1963 : 270). En somme, le langage ne serait qu'un code convenu par une société donnée selon un contexte spécifique et force est de constater que, chaque année, le langage évolue. Ainsi, des mots disparaissent des dictionnaires tandis que d'autres y font leur entrée, justement au gré des besoins d'une société et d'une époque circonscrites.

Selon Peirce, toute chose ou tout phénomène entrant dans un processus sémiotique devient un signe. Peirce s'oppose en cela à Saussure, pour qui le signe est la plus petite unité significative (Saussure, 2002). De plus, le processus sémiotique peircéen « intègre toutes les composantes de la sémiotique : la pragmatique (domaine de l'interprétant) est indissociable de la sémantique (domaine de l'objet) et de la syntaxe (domaine du representamen) » (Everaert-Desmedt, 2011).

Ainsi, chaque signe est composé de trois composantes essentielles, soit son representamen (la pure possibilité), l'objet (l'objet ou phénomène concerné) et l'interprétant (relation dynamique entre le representamen et l'objet). L'interprétant étant également un signe, il est susceptible d'être interprété à son tour et ainsi de suite. Cela pourrait se poursuivre à l'infini, mais l'interprétant logique ultime est l'habitude (Everaert-Desmedt, 2011). En effet, nous sommes accoutumés à comprendre certaines choses dans un contexte donné, sans nous poser de questions, ou du moins pas de manière consciente. Il est également utile de noter que cette habitude repose sur notre connaissance des contextes de production autant que de réception. En effet, il serait difficile de tenir compte uniquement du contexte actuel pour jauger d'une œuvre écrite voilà plusieurs siècles, lorsque les coutumes étaient différentes. À titre d'exemple, il serait erroné de tenir pour acquis qu'un personnage romanesque se déplaçant à bicyclette à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle serait

pauvre (n'ayant pas les moyens de s'acheter une voiture) ou féru d'écologie (soucieux de ne pas aggraver la pollution ambiante) alors que ces deux cas de figure seraient envisageables dans notre société actuelle. La connaissance du contexte de production permet en effet de comprendre que seules les personnes aisées possédaient des bicyclettes si peu de temps après leur invention.

En somme, la signification d'un mot est produite par un sujet pensant, selon un contexte limité par notre compréhension du monde (Peirce, 1868), cette compréhension étant différente d'une culture à l'autre et, par conséquent, d'une langue à l'autre (Peirce, 1879). En d'autres termes, « [...] toute langue naturelle exprimerait une vision différente du monde » (Eco, 2007 : 43). De là, toujours selon Peirce, découlent deux faits : premièrement, le sens d'un texte ne repose pas sur le texte lui-même, mais plutôt sur la lecture que chacun en fait; deuxièmement, notre compréhension d'un énoncé ne peut être qu'incomplète.

### **Le lecteur actif d'Eco**

Le rôle du lecteur est principalement décrit par Eco dans *L'œuvre ouverte* et *Lector in fabula*. Ces deux œuvres ayant été écrites à vingt ans d'intervalle, il est inéluctable que la position d'Eco s'est affinée entre temps. Le point de discordance qu'il faut soulever dès le départ entre les deux œuvres est que *L'œuvre ouverte* s'intéresse principalement à la poétique et Eco propose d'étudier « la manière dont l'œuvre est faite permettant de déterminer la manière dont on voulait qu'elle fût faite » (Eco, 1965 : 11). En somme, Eco avance dès l'introduction que les œuvres (il s'intéresse principalement à la poésie et à la musique) sont nécessairement ouvertes en ce que les mots/notes retenus par le poète/musicien le sont pour des raisons esthétiques, voire pour leur force évocatrice ou symbolique. Ce que l'auteur dit de son œuvre est donc aussi révélateur, voire plus, que l'œuvre elle-même, dans la mesure où la volonté de l'auteur sert en quelque sorte de clé permettant de décoder un texte cryptique.

Par contre, dans *Lector in Fabula*, Eco précise d'entrée de jeu que, si certaines théories s'intéressent à la manière dont un texte est produit (ce qu'il fait dans *L'œuvre ouverte*), lui s'attache à la manière dont un texte est perçu et que les deux études donnent nécessairement des résultats très différents. Il n'en demeure pas moins que ses deux ouvrages défendent des idées relativement similaires, à savoir que le lecteur a un rôle à jouer relativement à toute œuvre. En

effet, dans le domaine littéraire, qui nous intéresse, un lecteur ne peut se contenter de lire; il se doit aussi d'interpréter le texte puisque « [u]n texte est un artifice syntaxico-sémantico-pragmatique dont l'interprétation prévue fait partie de son propre projet génératif » (Eco, 1985 : 84).

Ainsi, la sémiotique de Peirce est un terreau fertile pour Eco, ces deux auteurs considérant que l'interprétation souhaitée est partie intégrante d'un message. Eco voit d'ailleurs dans les lacunes d'un texte, dans le « non-dit », un flou interprétatif que le lecteur se voit contraint de combler. Il précise cependant que l'auteur, sachant que le public exploitera l'ambiguïté du texte, ne se sent pas pour autant responsable des différentes interprétations possibles. Ainsi, une œuvre est ouverte dans le cadre d'un champ de relations. L'auteur invite le lecteur dans son monde et l'oriente (Eco, 1965 : 34), mais les interprétations, ou « actualisations » (Eco, 1985 : 61), que chaque lecteur fait d'un texte n'enlèvent en rien l'« irréductible singularité » de ce dernier (Eco, 1965 : 17). L'ouverture de l'œuvre naît donc de l'idée défendue par Peirce de l'indétermination de la langue<sup>1</sup> : puisque la signification n'existe pas dans l'absolu, mais uniquement en contexte, et qu'elle est produite par un sujet pensant, la signification devient un élément variable pour plusieurs raisons.

Premièrement, selon Eco, les auteurs écrivent en ayant à l'esprit un « lecteur modèle » et, de fait, donnent des indices en fonction des connaissances présumées de leur lectorat. De plus, comme celui-ci ne peut se reposer que sur les éléments textuels pour comprendre le sens d'un texte (aucune intonation ou gestes indicateurs), il est possible qu'un lecteur interprète mal les données qui lui sont présentées. Cette perception de l'intention de l'auteur est donc un premier sujet à interprétation. Par ailleurs, un lecteur pourrait, de lui-même, décider de lire n'importe quelle histoire comme un roman policier, par exemple (Eco, 1985), quel que soit le thème central avoué du livre. De plus, les livres ont souvent plusieurs thèmes connexes qui sont développés. Or, il est indubitable que le choix d'un thème central influence la manière dont les autres éléments romanesques sont perçus.

---

<sup>1</sup> L'indétermination de la langue ne doit pas être confondue avec la théorie de l'indétermination de la traduction défendue par Quine, un disciple de Peirce, en 1960.

Deuxièmement, comme le souligne Eco, le lecteur est amené à suspendre son incrédulité, à entrer dans le monde imaginaire proposé par l'auteur. Ainsi, le lecteur actualise le sens d'un texte non seulement à partir de ses « encyclopédies » (Eco, 1985) personnelles modelées par son passé, ses connaissances, sa culture, ses croyances, etc., mais aussi en fonction des éléments présentés par l'auteur. Par exemple, la magie présentée dans les livres de J.K. Rowling n'est pas acceptée par notre société actuelle, mais le lecteur ne réfute pas pour autant cette réalité romanesque, ce « monde possible » (Eco, 1985 : 167). La visualisation de ces mondes possibles dépend, là encore, de chaque lecteur, certains se plongeant avec délices dans des mondes extraordinaires, d'autres se montrant résistants à envisager un monde romanesque différent du monde réel. Or, ce degré d'acceptation dépend également de l'interprétation que chacun fait de la réalité. Ainsi, certains amateurs de science-fiction envisagent la venue d'extraterrestres sur Terre avec le même détachement que la présence de la magie dans Harry Potter, ne croyant ni à l'une ni à l'autre des possibilités, tandis que d'autres y voient une image possible d'un futur plus ou moins lointain.

Troisièmement, chaque texte provoque des réactions différentes chez le lecteur. En effet, même les énoncés strictement référentiels qui impliquent des schémas de compréhension uniformes sont complexifiés par la présence de références conceptuelles ou émotives. Ainsi, la simple phrase « cet homme vient de Paris » aurait pu provoquer, chez un Napoléon en exil, une vague émotive que d'autres personnes, dans une situation différente, n'imagineraient pas (Eco, 1965 : 49). Cet apport émotif d'un texte – qui peut naître d'une phrase autant que d'une similarité entre les situations vécues par le personnage romanesque et les propres expériences du lecteur – est un autre élément possible d'interprétation puisqu'un lecteur ayant un passé semblable à celui du personnage principal pourrait ressentir une certaine empathie et ainsi mieux comprendre les décisions de ce personnage, alors que d'autres lecteurs, qui ne seraient pas touchés par son drame personnel, pourraient juger ses actions illogiques, ce qui leur donnerait une perception différente de la personnalité du personnage concerné et, par le fait même, de l'histoire.

Enfin, les œuvres ne nous présentent qu'un instant figé, une tranche de vie, une partie d'histoire. En somme, chaque lecteur est amené à reconstituer, s'il le souhaite, les parties manquantes du récit. Par exemple, au vu des premiers paragraphes du premier tome de la saga de J.K. Rowling, il est relativement facile d'imaginer les dix premières années de la vie de Harry Potter, vêtu des

anciens vêtements trop grands de son cousin, ignoré voire maltraité par la famille, relégué dans un coin sans aucun ami ni vie sociale, n'ayant que l'école comme activité socialisante et y étant traité comme un paria. Cette image est amenée par les interactions relatées par l'auteur bien que la vie romanesque du personnage commence le jour de ses 11 ans. Ce sont d'ailleurs dans les lacunes laissées (devrions-nous dire offertes?) par l'auteur que les scénaristes se faufilent parfois pour enrichir une adaptation filmique. C'est d'ailleurs ce qu'a fait la scénariste Melissa Rosenberg, qui a adapté *Twilight* (de l'auteure Stephenie Meyer) à l'écran :

*I was able to bring some stuff to the table, but it's born out of the essence of the book, the intention. The evil vampires, for instance, don't even show up in the book until the last twenty-five percent of the story, but you've got to figure they've been around. Where have they been? What are they doing? I'm taking from the book the characters Meyer created and giving these guys a little story. I'm letting the audience know there's this impending thing. (Rosenberg, 2008)*

En somme, un texte est un point de départ. Si la lecture est reconnue pour développer le vocabulaire (ce qui est important pour la mise à jour de nos encyclopédies personnelles), elle demande aussi un effort cognitif puisqu'elle mobilise l'attention, la mémoire, la capacité à construire des mondes imaginaires et la compréhension des intrigues, mais aussi celle des relations entre les différents personnages présentés (Johnson, 2005). Ainsi, il appartient à chaque lecteur de décider de son voyage lorsqu'il entame un livre.

### **Le rôle du traducteur**

Eco s'intéresse au lecteur devenu traducteur, à l'interprétation intralinguale qui est faite d'une œuvre, mais aussi au devenir de celle-ci en tant que nouvelle œuvre rédigée dans une nouvelle langue pour un nouveau « lecteur modèle ». Son ouvrage *Dire presque la même chose : Expériences de traduction* tente de relever les différentes difficultés éprouvées par un traducteur, ainsi que les solutions qui ont été retenues. Il serait possible de reprocher à cet ouvrage les nombreux exemples issus de *Il nome della rosa*<sup>2</sup>. En effet, étant l'auteur de ce roman, il lui est difficile, voire impossible, de garder la distanciation nécessaire à une étude scientifique, d'autant que ce qu'il a voulu exprimer est clair à ses yeux, mais ne ressort pas nécessairement du texte lui-

---

<sup>2</sup> Umberto Eco (1980), Milan, Fabbri-Bompiani. Traduction de Jean-Noël Schifano, *Le nom de la rose*, 1982, Paris, Grasset et Fasquelle.



même. Ceci étant dit, si les exemples manquent parfois d'objectivité, force est de reconnaître que les idées présentées sont intéressantes dans le domaine de la traduction littéraire.

Il est par contre intéressant de noter que l'expression « traduction littéraire » réfère autant au domaine de la littérature qu'à celui de la paralittérature. Or, Eco établit une distinction très nette entre littérature et paralittérature et sa nette inclination en faveur de la première est exprimée de manière fort imagée : « [L]a paralittérature est aussi légitime que le chewing-gum, lequel a ses fonctions, y compris en termes d'hygiène dentaire, sans jamais figurer sur un menu de grande cuisine » (Eco, 2007 : 140). La paralittérature ne serait donc, selon Eco, qu'une littérature de seconde zone, non dépourvue d'une certaine utilité, mais de moindre qualité. Pourtant, d'une part la qualité littéraire d'une œuvre est, comme toute qualité esthétique, sujette aux préférences de chacun et donc empreinte de subjectivité et, d'autre part, plusieurs auteurs estiment qu'à l'heure actuelle, la paralittérature n'est plus nécessairement dénuée de toute recherche esthétique (Boyer, 1992 : 40; Fondanèche, 2005 : 17) alors que, historiquement, c'est principalement sur ce critère que la distinction se faisait. En dehors des considérations esthétiques, la scission entre littérature et paralittérature est également intéressante au vu de l'ouvrage de Daniel Couégnas, qui examine la paralittérature selon la notion d'œuvre ouverte présentée par Eco. Couégnas en vient à la conclusion que, en paralittérature « [i]l ne s'agit pas de décrire, mais de raconter, et moins de raconter que de signifier » (Couégnas, 1992 : 108).

En somme, par la simplicité recherchée du style, la paralittérature s'assurerait de laisser moins de place à l'interprétation, et il s'agirait donc d'œuvres fermées. Il amende toutefois légèrement son propos en précisant que certaines œuvres paralittéraires pourraient bénéficier de deux modes de lecture, soit littéraire ou paralittéraire. Ainsi, dans une certaine mesure, il appartiendrait au lecteur de décider si une œuvre est littéraire ou paralittéraire.

Par conséquent, les études littéraires ont un rôle à jouer dans les théories de la traduction telles qu'appliquées à la traduction littéraire. En effet, bien que « inside or between languages, human communication equals translation. A study of translation is a study of language » (Steiner, 1975 : 49), il ne faut pas oublier que « [L]e langage, dans sa détermination linguistique, n'entre pas dans l'objet esthétique de l'art littéraire » (Bakhtine, 1978 : 60). En somme, l'étude de la traduction

sous un angle linguistique ne suffit pas. Encore faut-il tenir compte des spécificités, des préoccupations esthétiques et poétiques, du symbolisme latent et de la force évocatrice de chaque texte. En effet, un bakhtinien rappelle que : « [l]es raisons qui font qu'une phrase [...] soit du discours poétique n'ont rien à voir avec la qualité linguistique de l'énoncé. C'est plutôt l'évaluation sociale et le rapport du poète à la langue, dans le contexte, qui spécifie le type de discours » (Audet, 1984 : 62).

Ainsi, une fois encore, c'est au lecteur de décider de la qualité littéraire potentielle d'une œuvre, de son symbolisme latent. Or, avant de traduire, inéluctablement, le traducteur lit. Toute lecture étant interprétation, le traducteur ne peut, au mieux, que faire partager sa lecture d'une œuvre. La vérité d'une œuvre, sa signification pure, ne pourrait donc être trouvée qu'au fur et à mesure des retraductions (et des reformulations intralinguales), chaque interprétation venant compléter l'autre, jusqu'à ce que tous les sens aient été épuisés. Or, selon Peirce, cette compréhension parfaite tient de l'utopie, chaque époque et chaque lecteur ayant un rôle à jouer (Peirce, 1879)<sup>3</sup>. Selon Eco, reformuler est déjà une forme de traduction. Il rejoint en cela Steiner, mais aussi la définition de la traduction établie par Jakobson en 1959, qui considérait la reformulation comme une traduction intralinguale. Eco ajoute par contre une nuance selon laquelle si reformuler et paraphraser n'est pas toujours traduire, traduire signifie toujours interpréter, se baser sur des conjectures. Ainsi, le traducteur choisit le sens des mots selon leur contexte et le monde possible mis en scène (Eco 2007 : 51). Traduire la littérature, c'est donc non seulement traduire les mots du texte, mais aussi la force évocatrice de celui-ci, certes en partie portée par les mots, mais allant aussi au-delà des mots si l'on tient compte du fait que la littérature, et sa portée esthétique inhérente, ne *représente* pas un acte d'énonciation, mais *est* un acte d'énonciation. Il est alors possible d'ouvrir à la littérature ce qui était avancé comme véridique pour la poésie : l'œuvre devient un langage (Bakhtine, 1978 : 108).

Hormis les études littéraires, qui ont visiblement influencé la pensée d'Eco vu l'importance qu'il accorde à l'esthétique du texte – démontrée par de nombreux exemples tirés de *Il nome della rosa*, et révélant que certains passages n'ont pas de réelle utilité pour l'avancement du récit, mais une importance réelle à titre de symboles (Eco, 2007 : 122-123) –, d'autres théories de la

---

<sup>3</sup> Cette idée n'est pas sans rappeler la quête de la langue pure, tout aussi utopique, de Walter Benjamin (1923).

traduction peuvent être reliées aux idées développées ici. D'ailleurs, Eco soutient que les meilleures traductions ne sont pas celles qui ont respecté la lettre de tels passages, mais plutôt celles qui en ont perçu l'intention et ont su en lieu et place adapter le symbolisme à un nouveau « lecteur modèle ». Une telle vision de la traduction emprunte à l'idéologie cibliste puisque le but recherché est de créer un effet équivalent chez tous les lecteurs, quelle que soit leur langue.

Enfin, l'« irréductible singularité » (Eco, 1965 : 17) que tout lecteur retire d'un texte peut être mise en parallèle avec l'idée de la transposition, lors de la traduction, du cœur invariant du texte (Toury, 1986 : 1112-1113). En somme, ce que le lecteur comprend du texte est ce que le traducteur en restitue, le reste étant ouvert à interprétation. Cette manière d'envisager la traduction est d'ailleurs conséquente avec les enseignements de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs, fondée sur la théorie interprétative de la traduction de Seleskovitch et Lederer (2001), mais aussi, dans un certain sens, avec la théorie de l'intraduisibilité. En effet, au nom des divergences propres à chaque langue, certains théoriciens ont avancé que toute traduction est impossible, ce que Ladmiral nomme « objection préjudicielle » (1994). C'est d'ailleurs de cette impossibilité théorique de traduire que découle le besoin de déconstruire le message afin d'en tirer la substantifique moelle et de la restituer, dans un deuxième temps, en une autre langue.

En se basant sur la sémiotique de Peirce qui avance que toute langue n'est compréhensible qu'en contexte, Eco démontre que la lecture n'est qu'un point de départ et que tout lecteur a un rôle important à jouer dans l'interprétation d'un texte. Or, le traducteur, étant avant tout lecteur, est pris entre, d'une part, son besoin d'interpréter le texte pour en tirer tout son sens et, d'autre part, son mandat qui est de restituer ce qui est écrit, ni plus ni moins, d'où la nécessité de traduire l'ambiguïté originelle du texte. En effet, pour permettre au lecteur du texte cible la même expérience de lecture que le lecteur du texte source, le traducteur se doit de résister à la tentation qu'est l'explicitation. Par contre, si ce postulat ne manque pas d'attrait sur le plan théorique, reste à se demander si le poids de l'habitude, mentionné par Peirce, ne pousse pas la majorité des lecteurs à se limiter inconsciemment à une même interprétation, niant ainsi les choix interprétatifs latents.

### **L'ambiguïté latente de la nouvelle *The Sticky Carpet***

Le texte retenu est une nouvelle d'environ deux mille mots de l'auteur irlandais contemporain Frank Ronan. Il bénéficie d'une traduction en français de Louis Jolicoeur, parue sous le titre *Le Canapé volant*. La nouvelle relate une histoire d'amour naissant, au fil des ans, entre deux voisins. L'ambiguïté du texte originel est liée à l'absence de genre grammatical en anglais, mais pourrait être intentionnelle. Ainsi, la narration étant faite à la première personne du singulier, il est impossible de savoir si le narrateur (« je ») est un homme ou une femme. Par contre, le second protagoniste, Tom, est indubitablement un homme. En l'absence de toute indication textuelle ou grammaticale, il est donc impossible de savoir s'il s'agit d'une histoire d'amour hétérosexuelle ou homosexuelle. Il appartient au lecteur, premièrement, de réaliser que les deux interprétations demeurent possibles et, deuxièmement, de trancher – ou non – en faveur de l'une ou de l'autre. Il est par contre impossible de savoir si cette ambiguïté a été souhaitée par l'auteur (jeu de l'auteur avec son lecteur, qu'il oriente dans plusieurs directions simultanément) ou résulte simplement des propriétés grammaticales de la langue anglaise (acte involontaire). La question n'est pas pertinente pour le traducteur, qui se doit de rendre l'ambiguïté du texte, qu'elle ait été volontaire ou non. Par contre, il aurait pu être intéressant de savoir quelle a été la réception de cette nouvelle dans son lectorat d'origine (la lecture que les anglophones ont faite du texte) et de la comparer à la réception de la traduction, afin de savoir si l'effet produit est similaire compte tenu des exigences grammaticales différentes. En d'autres termes, la question est de savoir si le poids de l'habitude ne pousse pas le lectorat, indépendamment de sa langue maternelle, à comprendre qu'il s'agit d'une classique histoire d'amour hétérosexuelle, sans s'interroger plus avant sur l'identité de ce « je » narrateur. Ce poids de l'habitude devient donc un écueil pour le traducteur qui se doit de rester vigilant afin de percevoir les sources possibles d'ambiguïté et ainsi pouvoir les transposer.

Dans un premier temps, cette nouvelle a été comparée à un extrait d'environ deux mille mots tiré de *Le Horla*, nouvelle de Guy de Maupassant (1887) écrite en langue française et rédigée, là encore, à la première personne du singulier. Cette simple comparaison entre deux textes – qui n'ont par ailleurs pour seul point commun que leur mode de narration – avait pour but de comptabiliser les marqueurs de genre utilisés spontanément en français et s'assurer ainsi que la narration au « je » en français n'empêche généralement pas le lecteur de déduire, rapidement et

facilement, le sexe du narrateur. Dix-huit indications du sexe du narrateur se trouvent dans la version française, tous des marqueurs grammaticaux (accords des adjectifs et des participes passés). Par contre, dans la traduction anglaise, cinq tournures seulement permettent de savoir que le narrateur est un homme, certaines tournures impersonnelles ayant été traduites par « *a man* ». Bien qu'il aurait fallu comparer de nombreux textes similaires avant de tirer une quelconque conclusion scientifique à ce propos (et notamment trouver d'autres nouvelles rédigées en anglais afin de vérifier si l'identité du narrateur est toujours aussi difficile à déceler), il semble que le genre soit plus difficile à indiquer en anglais qu'en français.

Dans un deuxième temps, afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées lors de la traduction du texte de Ronan, nous avons décidé d'en effectuer une traduction en choisissant d'appliquer au narrateur un genre masculin. En effet, trois éléments (bien que non concluants et parfaitement discutables) nous semblaient orienter le lecteur averti vers un narrateur masculin<sup>4</sup>. Notre traduction a permis de relever que le genre du narrateur devenait évident dans seize expressions (en quinze phrases), soit dix adjectifs et six participes passés qui ont été accordés. Étant donné que la nouvelle contient cent quarante-huit phrases, ce sont tout de même dix pour cent de celle-ci qui sont problématiques en termes de sauvegarde de l'ambiguïté, ce qui n'est pas négligeable.

---

<sup>4</sup> Premièrement, l'emploi du verbe *withered* dans la première phrase (« *My genitals withered the day that I left him [...]* ») semble s'appliquer plus à un organe sexuel externe, donc masculin. Ainsi, les définitions du Merriam Webster vont comme suit :

*Wither*: to become dry and sapless; especially: to shrivel from or as if from loss of bodily moisture. [...]

*Shrivel*: to draw into wrinkles especially with a loss of moisture. [...]

Deuxièmement, la phrase « *I don't even know if he's gay or straight* » nous amène à penser que la question est pertinente, donc que le narrateur attend une réponse sans tenir pour acquis que Tom est hétérosexuel, comme la majeure partie de la population. De plus, le fait qu'il mette *gay* en premier est, à notre avis, révélateur puisqu'il nous semble, sans pouvoir étayer cette impression, que l'on place par habitude le terme le plus fréquent en premier. Ainsi, on demande à quelqu'un s'il est droitier ou gaucher puisque droitier est la réponse la plus fréquente, donc la réponse « attendue ».

Troisièmement, et c'est le point le plus contestable, le narrateur relate ainsi un de ses souvenirs de couple : « *him being so drunk that he would vomit across the tablecloth and of me carrying him out* ». Il nous semble qu'il serait difficile pour une femme de porter son conjoint hors d'un restaurant, d'autant plus s'il est ivre au point de vomir sur la table.

Pour finir, notre traduction a été comparée à la traduction publiée, afin de voir quelles stratégies traductives avaient permis de sauvegarder l'ambiguïté. Il en résulte que les deux tiers des participes passés ont été remplacés par des infinitifs. Quant aux adjectifs, un seul adjectif épïcène a été repéré. Les autres ont été, en majorité, remplacés par des tournures impersonnelles (ce + être) ou par des noms. Trois légers glissements de sens, liés à la sauvegarde de l'ambiguïté, ont été constatés, ce qui met à mal l'idée qu'« il est toujours possible de dire la même chose autrement » (Ricoeur 2004 : 45) pour convenir plutôt que « [n]on on ne dit pas la même chose autrement, on dit autre chose autrement » (Meschonnic, 2007 : 104).

C'est d'ailleurs fatalement ce que fait le traducteur littéraire. Tout d'abord, il ne peut que restituer sa propre compréhension du texte source, limitée par ses « encyclopédies » (Eco, 1985). Ensuite, sans souscrire à la théorie de l'intraduisibilité, il n'en demeure pas moins que les langues naturelles expriment des réalités qui leur sont propres (Eco, 2007) et que les synonymes parfaits n'existent pas (Meschonnic, 2007), forçant le traducteur à faire des choix selon des critères subjectifs, préférant une expression à une autre, modifiant sensiblement et inéluctablement le texte source au fil de la traduction, envisageant sa traduction selon son propre « lecteur modèle », comme l'a fait l'auteur avant lui.

## **Conclusion**

Comme nous l'avons vu, l'ambiguïté d'un texte repose majoritairement sur le principe peircéen de l'indétermination de la langue. Chaque élément ne pouvant être compris qu'en contexte, et chaque contexte étant perçu différemment par les lecteurs selon leurs propres expériences et leur connaissance du monde, il en résulte que chacun fera une expérience de lecture différente d'un même texte. Or, le traducteur étant avant tout un lecteur, il envisage de prime abord le texte sous un certain angle. Sa traduction – les synonymes parfaits n'existant pas au sein d'une même langue, il est utopique de croire en une parfaite reddition du texte source vers une langue cible – reflète donc d'une part sa perception du texte et est, d'autre part, marquée par les exigences syntaxiques de sa langue maternelle, qui peuvent faciliter ou au contraire complexifier la traduction. Malgré cela, il doit chercher à sauvegarder et restituer, pour son nouveau lecteur modèle, l'expérience de lecture, dans toute sa complexité, offerte au public cible de l'œuvre originale.

## Remerciements

J'aimerais remercier Louis Jolicoeur, dont la passion pour le sujet de l'ambiguïté a fait naître cet article et qui, par ses remarques, m'a aidée à l'améliorer.

## Bibliographie

- Audet, Noël (1984), « Vers une nouvelle poétique », *Études françaises*, vol. 20, n°1, 1984, p. 57-64.
- Bakhtine, Mikhaïl (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Benjamin, Walter (1923), « The Task of the Translator », dans Lawrence Venuti (dir.), 2000, *The Translation Studies Reader*, Londres, Routledge, p. 15-22.
- Blum-Kulka, Shoshana (1986), « Shifts of Cohesion and Coherence in Translation », dans Juliane House et Shoshana Blum-Kulka (dir.), *Interlingual and intercultural communication : discourse and cognition in translation and second language acquisition studies*, Tübingen, Gunter Narr, p. 17-35.
- Boyer, Alain-Michel (1992), *La paralittérature*, Paris, Presses universitaires de France.
- Couégnas, Daniel (1992), *Introduction à la paralittérature*, Paris, Éditions du Seuil.
- Delisle, Jean (2003), *La traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle, anglais, français : méthode par objectifs d'apprentissage*, 2<sup>e</sup> édition, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Eco, Umberto (1965), *L'œuvre ouverte*, Paris, Éditions du Seuil.
- Eco, Umberto (1985), *Lector in fabula – Le rôle du lecteur*, Paris, Éditions Grasset.
- Eco, Umberto (2007), *Dire presque la même chose : Expériences de traduction*, Paris, Éditions Grasset.
- Everaert-Desmedt, Nicole (2011), *La sémiotique de Peirce*, consulté le 21 août 2012, <http://www.signosemio.com/peirce/semiotique.asp>.
- Fondanèche, Daniel (2005), *Paralittératures*, Paris, Vuibert.
- Jakobson, Roman (1959), « On Linguistic Aspects of Translation », dans Arthur Brower Reuben (dir.), *On Translation*, Cambridge, Harvard University Press, p. 232-239.
- Johnson, Steven (2005), *Tout ce qui est mauvais est bon pour vous : Pourquoi les séries télé et les jeux vidéo rendent intelligents*, Paris, Éditions Privé.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2000), *Précis de sémiotique générale*, Paris, Éditions du Seuil.
- Ladmiral, Jean-René (1994), *Traduire: théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard.
- Maupassant, Guy de (1887), *Le Horla*, consulté le 21 août 2012, [http://fr.wikisource.org/wiki/Le\\_Horla\\_\(nouvelle\)](http://fr.wikisource.org/wiki/Le_Horla_(nouvelle)).
- Maupassant, Guy de (date inconnue), *The Horla*, consulté le 21 août 2012, <http://etext.lib.virginia.edu/etcbin/toccer-new2?id=MauStor.sgm&images=images/modeng&data=/texts/english/modeng/parsed&tag=public&part=4&division=div1>.
- Meschonnic, Henri (2007), *Éthique et politique du traduire*, Lagrasse, Éditions Verdier.
- Mounin, Georges (1963), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- Peirce, Charles Sanders (1868), *Quelques conséquences de quatre incapacités*, consulté le 21 août 2012, <http://www.balat.fr/Quelques-consequences-de-quatre.html>.
- Peirce, Charles Sanders (1879), *Comment rendre nos idées claires*, consulté le 21 août 2012, <http://www.balat.fr/Comment-se-fixe-la-croyance-et.html>.

Quine, Willard V. O. (1960), *Word and Object*, Cambridge, The MIT Press.

Ricoeur, Paul (2004), *Sur la traduction*, Paris, Bayard.

Ronan, Frank (1996), « The Sticky Carpet », *Handsome Men Are Slightly Sunburnt*, Londres, Rogers, Coleridge and White Ltd, p. 128-134.

Ronan, Frank (1997), « Le Canapé Volant », *Nouvelles d'Irlande*, Québec, L'Instant Même, p. 201-208, traduction de Louis Jolicoeur.

Rosenberg, Melissa (2008), entrevue, consultée le 21 août 2012, <http://www.shocktillyourop.com/news/topnews.php?id=7376>.

Saussure, Ferdinand de (2002), *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

Seleskovitch, Danica (2001), *Interpréter pour traduire*, 4<sup>e</sup> édition revue et corrigée, Paris, Didier Erudition.

Steiner, George (1975), *After Babel: aspects of language and translation*, Londres et Toronto, Oxford University Press.

Toury, Gideon (1986), « Translation: A cultural-semiotic perspective », dans Thomas A. Sebeok (dir.), *Encyclopedic dictionary of semiotics*, Berlin et New York, Mouton de Gruyter, p. 1111-1124.



**TRADUTTORE È TRADITORE. LA CONQUÊTE ET LES TROUBLES DE 1837-38  
DANS LA TRADUCTION ANGLAISE DE L'*HISTOIRE DU CANADA* DE F.-X.  
GARNEAU**

Joël Lagrandeur  
Université de Sherbrooke

**Résumé**

En 1859, à la demande de l'éditeur anglo-canadien John Lovell, François-Xavier Garneau accepta que celui-ci fasse paraître une traduction de son *Histoire du Canada* afin de la rendre accessible au public anglophone. Lovell confia alors cette traduction à un Écossais émigré au Canada-Uni du nom d'Andrew Bell. Or, avant même la parution de cette traduction en 1860 (rééditée en 1862 et en 1866), la seule toujours existante à ce jour, un débat s'élève dans les journaux : alors que Lovell annonce plutôt une adaptation qu'une traduction de l'*Histoire*, Garneau rappelle avoir cédé ses droits qu'à condition que la traduction soit fidèle à l'œuvre originale.

Malgré le fait que le traducteur, dans sa préface, avoue avoir fait une traduction plus libre que littérale de l'*Histoire* de Garneau, et que ce dernier, tout comme Henri-Raymond Casgrain et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, ait dénoncé la qualité de la traduction de Bell, démontrant ainsi clairement qu'il y a là matière à analyse, aucune étude d'envergure, jusqu'à notre mémoire de maîtrise portant sur la traduction de deux livres de l'*Histoire*, ne s'était réellement penchée sur celle-ci. C'est donc le résultat de notre analyse à ce propos que nous proposons de présenter.

Le 14 septembre 1859, un lecteur du *Pilot*, un journal trihebdomadaire montréalais, pouvait apercevoir, à la page 2, l'avis suivant : « The recent appearance of a third and much improved edition of *L'Histoire du Canada*, by Mr. Garneau, has given rise to a wish, expressed to Mr. Lovell by several of his friends and commercial connections, that he would undertake to publish a counterpart, in English, of the above work – the best Canadian History extant – with such modifications as would make it acceptable to the entirety of our people, whether of British or French origin.<sup>1</sup> » Cette traduction, annonce ensuite le journal, a été confiée par l'éditeur John Lovell aux bons soins du rédacteur en chef même du *Pilot*, c'est-à-dire l'Écossais d'origine Andrew Bell, arrivé au Canada l'année précédente. Le personnage de Bell lui-même serait digne d'une étude : de toute évidence bon voyageur, il a passé quelques années en Belgique et surtout en France où il a, selon ses propres dires relatés par le *Dictionnaire biographique du Canada*, acquis une « connaissance approfondie du caractère des Français<sup>2</sup> ». Alors qu'il habite à Glasgow, vers 1850, il découvre, par l'intermédiaire d'un ami, des lettres du général Wolfe, héros anglais de la bataille des plaines d'Abraham, et il devient alors un admirateur notable du général anglais, au point où, lors de son arrivée à Québec, son premier geste sera d'aller rendre ses « hommages cordiaux<sup>3</sup> » au monument de Wolfe. Son amour invétéré pour le général anglais lui fera également commettre un impair en 1858, impair qui ne va d'ailleurs pas sans rappeler une controverse ayant eu cours en 2009 : en effet, à l'occasion du 99<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham, le 13 septembre 1858, Bell propose, dans les pages du *Pilot*, de préparer, pour l'année suivante, une commémoration du centenaire de la bataille :

This day, ninety-nine years ago, was fought on the Plains of Abraham that battle which caused Canada to pass from the domination of France to the rule of Great Britain. Will it be thought premature if we suggest now, that so great an event is all-worthy of a public Centennial Celebration, if only to do the honor to the memory of the two heroic paladins of the contending nations, whose precious life-blood was shed on the ever-memorable thirteen day of September, 1759?<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *The Pilot*, Montréal, 14 septembre, p. 2.

<sup>2</sup> *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* (2000), consulté le 24 septembre 2012, <http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?BioId=38413>.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> [Bell, Andrew], « Homage to the Illustrious Dead », *The Pilot*, Montréal, 13 septembre 1858, p. 2.

Bell reviendra sur cette proposition exactement un an plus tard, à l'occasion d'une conférence qu'il donnera sur le général Wolfe au Mechanics' Institute Hall de Montréal afin de commémorer le centenaire de la bataille. Il nous y apprend entre autres que l'idée a été bien accueillie du côté anglophone et très mal du côté francophone, mais, chose peut-être un peu troublante chez quelqu'un s'appêtant à traduire une œuvre nationaliste telle que l'est celle de Garneau, il semble plus ou moins bien saisir les raisons motivant le rejet de l'idée par les francophones :

The idea was favourably, in a few instances warmly, taken up by several members of the British Canadian press [...]. The proposal, however, met with a very different reception from the Gallo-Canadian press, the writers in which denounced, mocked, or carped at it, in the most bitter, may even insulting terms. Never did a kindly, meant and conciliatory expressed "notion" meet more unworthy treatment than mine, from all my French confreres of Lower Canada. I was a little vexed at this, I must own, and not a little surprised; for I had lived long in the mother country, of these gentlemen, and where, such in my intimate knowledge of the character of the French people, a "demonstration" like that I proposed would have met general approval, perhaps even been hailed with enthusiasm.<sup>5</sup>

Or, c'est le lendemain de cet aveu d'incompréhension, sinon des Canadiens français, du moins de leurs journalistes, que paraît dans les pages du *Pilot* l'annonce qu'on a confié à Bell la traduction de l'œuvre historique de Garneau, une œuvre déterminante dans la définition de l'identité nationale canadienne-française et la première œuvre d'importance de la littérature canadienne-française.

Mais pour en revenir à la traduction, après avoir pris connaissance de l'avis publié dans le *Pilot* qui laisse entendre que son ouvrage sera davantage adapté que traduit, Garneau fait paraître cette annonce dans le *Journal de Québec* du 15 octobre 1859 : « Comme les journaux contiennent un avertissement dans lequel M. Lovell annonce qu'il va publier une traduction libre de l'*Histoire du Canada*, je dois prévenir le public que je ne lui ai cédé mon droit d'auteur que pour une traduction fidèle et correcte. Si l'éditeur ou le traducteur ont des observations à faire, ils les mettront en note au bas des pages.<sup>6</sup> » Au final, le résultat, publié l'année suivante, sera, pour reprendre les mots de Bell dans sa préface de la traduction, « a moderately free, rather than a

---

<sup>5</sup> Bell, Andrew (1859), *General James Wolfe, His Life and Death*, Montreal, John Lovell, p. 7.

<sup>6</sup> *Le Journal de Québec*, 15 octobre 1859, p. 2.

slavishly literal translation<sup>7</sup> » de l'ouvrage de Garneau. Cette adaptation fera l'objet de plusieurs critiques sévères chez les écrivains francophones. Garneau sera choqué à un point tel par l'esprit de la traduction qu'en 1863, il décide, après avoir relu la première édition de la traduction de l'œuvre, de retirer une offre faite à Lovell de l'aider à préparer la seconde, notant :

J'ai parcouru ces jours-ci la traduction de Bell et chaque page m'a rappelé que surtout la première partie de l'ouvrage est altérée en tant d'endroits; qu'on y a fait tant de retranchements et d'additions; sans compter les notes qui se trouvent au bas de chaque page, que ce serait peine perdue pour moi que de chercher à combattre les idées et les faits qu'il hasarde d'après les auteurs qui n'avaient pas vu les pièces officielles que renferment les archives de France, d'Angleterre et d'Amérique. [...] Chose singulière, le traducteur a fait les altérations et les retranchements surtout dans la partie d'ouvrage qui est appuyée sur les pièces officielles des gouverneurs et agents français [...].<sup>8</sup>

L'abbé Henri-Raymond Casgrain, figure importante du monde littéraire canadien-français dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dira de la traduction, dans sa biographie de Garneau publiée peu après la mort de l'historien en 1866, qu'elle était « assez médiocre et souvent incorrecte<sup>9</sup> ». Finalement, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, après ses années comme premier ministre du Québec, en dira, dans une biographie de Garneau qu'il publie en 1883, qu'elle « justifiait parfaitement le proverbe italien à l'adresse des traducteurs : *traduttore è traditore*<sup>10</sup> », traduire c'est trahir. Or, qu'est-ce qui, dans le texte, a amené un tel rejet de cette traduction de l'œuvre de Garneau, la seule existant encore à ce jour? Jusqu'à l'écriture de notre mémoire de maîtrise<sup>11</sup>, il y a quelques années, ce sujet restait largement inexploré. Émettant l'hypothèse que les points de vue historiques de prime abord diamétralement opposés de Garneau (un Canadien français) et de son traducteur (un Anglais) ont dû jouer pour beaucoup dans l'interprétation des divers événements historiques, nous avons décidé à l'époque de nous pencher plus longuement sur la traduction de deux des seize livres composant l'*Histoire*, à savoir les deux qui, vraisemblablement, devaient amener les plus grandes divergences idéologiques entre les versions française et anglaise, c'est-à-dire le dixième livre, racontant la campagne de 1759 et la conquête

---

<sup>7</sup> Bell, Andrew (1860), *History of Canada : from the time of its discovery till the union year (1840-1)*, tome I, Montréal, John Lovell, p. iii.

<sup>8</sup> Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). – Fonds François-Xavier Garneau. – Brouillons de lettres / Correspondance, G-L, P12/2/12. – Lettre de François-Xavier Garneau à John Lovell, Québec, 26 mai 1862, pp.1-2.

<sup>9</sup> Casgrain, Henri Raymond (1866), *F.X. Garneau / par l'abbé H.R. Casgrain*, Québec, J. N. Duquet, p. 59.

<sup>10</sup> Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier (1883), *François-Xavier Garneau : sa vie et ses œuvres / par M. Chauveau*, Montréal, Beauchemin & Valois, p. cxxxiii.

<sup>11</sup> Lagrandeur, Joël (2006), *L'Histoire du Canada de F.-X. Garneau et sa traduction anglaise : analyse comparative de deux livres*, Thèse de M.A. (études françaises), Université de Montréal.

de la Nouvelle-France par les Anglais, et le seizième, couvrant les débats ayant mené aux Troubles patriotes de 1837-38, les Troubles eux-mêmes, et la période subséquente jusqu'à l'Acte d'Union de 1840. En utilisant comme outil d'analyse un article bien connu du traducteur et théoricien de la traductologie Antoine Berman intitulé « La traduction comme épreuve de l'étranger »<sup>12</sup> et identifiant douze types de « forces déformantes » en traduction<sup>13</sup>, nous avons entrepris l'analyse comparative de ces deux livres, longs au total d'environ 175 pages dans l'édition française. Cette analyse nous a permis de relever plus de 7 000 modifications, retraits et ajouts relevant de quatre catégories distinctes, à savoir des variances de style, des glissements de sens, des modifications directes du discours, et des ajouts, retraits ou modifications de notes de bas de page. À travers ces modifications, nous pouvons essentiellement remarquer quatre principales tendances modificatrices du discours : la glorification du général Wolfe, la mise en valeur de l'Angleterre au détriment de la France, le rejet des critiques canadiennes-françaises faites à l'Angleterre et la réprobation de la pensée républicaine de Garneau et des patriotes canadiens-français. À cela s'ajoute, dans plusieurs notes de bas de page, un discours cherchant selon nous à miner la crédibilité de Garneau en tant qu'historien.

### **À la défense du général Wolfe**

Mais traitons tout d'abord du cas du général Wolfe. Chez Garneau, le personnage n'est pas dépeint de façon particulièrement négative ou positive : l'historien semble capable de reconnaître les bons coups du général anglais tout comme il sait se montrer critique des mauvais. Toutefois, Bell, dans la traduction, s'adonne à certaines modifications du discours afin de rendre plus admirable le personnage. C'est ainsi qu'alors que Garneau, citant une lettre de Wolfe, dit que la fortune « a été peu favorable à sa famille<sup>14</sup> », puis constate que le général, face à l'improbabilité de capturer Québec, « voyait la fortune [...] l'abandonner presque aux premiers pas qu'il faisait sous ses auspices<sup>15</sup> » Bell, lui, présente un discours sensiblement différent. Ainsi, l'extrait de la

---

<sup>12</sup> Berman, Antoine (1985), « La traduction comme épreuve de l'étranger », *Texte* (4), pp. 67-81.

<sup>13</sup> Afin de faire une analyse plus complète, nous avons dû ajouter aux types tendances déformantes soulignées par Berman la suppression pure et simple de certains passages, phénomène non couvert par ce dernier mais présent dans le texte étudié, et la clarification (et l'imprécision) factuelle en tant que corollaires de la clarification telle que définie par Berman afin de désigner les endroits où Bell précise (ou reste plus vague que) le propos de Garneau, dans la mesure où l'article de Berman a été écrit dans l'optique de l'étude de la traduction de texte purement littéraire, et non à la fois littéraire et documentaire comme l'est celui de Garneau.

<sup>14</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome II, Québec, P. Lamoureux, p. 315.

<sup>15</sup> *Ibid*, pp. 322-323.

lettre devient : « Fortune has always favored our family<sup>16</sup> », et le commentaire : « Fortune (...) seemed about to abandon him at the very outset of his career as a commander-in-chief<sup>17</sup> ». De peu favorisé par le destin dans la version française, Wolfe devient donc, en anglais, un personnage accompagné depuis longtemps par sa bonne étoile, mais qui semble ultimement trahi par le destin. Cette trahison, toutefois, est rendue clairement plus illusoire en anglais, grâce à l'emploi de « seem », et démontre que l'épisode est interprété à la lumière de la suite des événements : on sait en effet que Wolfe, pour les Anglais, se couvrira ultimement de gloire en mourant lors de la bataille qui leur permettra finalement de capturer Québec<sup>18</sup>. Il est difficile de déterminer qui, entre Garneau et Bell, cite correctement Wolfe : pour cela, il faudrait retrouver la lettre originale de Wolfe; reste toutefois qu'objectivement Bell a modifié la teneur du texte de Garneau, et du même coup le portrait fait de Wolfe par l'historien.

Bell travaille aussi à améliorer le portrait de Wolfe dans une note de bas de page sur un passage de l'*Histoire* traitant du débarquement anglais à l'Anse au Foulon à la veille de la bataille des plaines d'Abraham, débarquement hasardeux parce que fait au pied d'une pente, mais ultimement couronné de succès. En effet, alors que Garneau dit que « le général Wolfe avait tenté le débarquement au-dessus de Québec pour qu'il fût dit qu'il avait tenté cette entreprise<sup>19</sup> », Bell, soutient plutôt, dans la traduction : « Wolfe had adventured the disembarkation above Quebec in order merely to have it acknowledged that he had fairly tried an (impracticable) enterprise (recommended to him by others)<sup>20</sup> ». Formulée ainsi, la phrase de Bell semble déresponsabiliser Wolfe pour l'élaboration d'un plan d'attaque aussi périlleux que celui de débarquer ses troupes au pied d'un escarpement. Ceci dit, elle peut également avoir pour effet, une fois le résultat de la bataille connu, d'augmenter la gloire de Wolfe : n'est-il pas en effet glorieux pour le général anglais que malgré ses minces chances de réussite, il ait réussi son débarquement? Poser la question c'est y répondre, et on voit donc bien, ici aussi, en quoi les modifications de Bell travaillent à glorifier Wolfe.

---

<sup>16</sup> Bell, Andrew (1860), *History of Canada...*, tome II, p. 235.

<sup>17</sup> *Ibid*, p. 243.

<sup>18</sup> Ses faits d'armes lui vaudront entre autres l'érection, en 1772, d'un monument accompagné de la mention suivante à l'intérieur de l'abbaye de Westminster, à Londres : « To the memory of James Wolfe, major-general, and commander-in-chief of the British land forces, on an expedition against Quebec; who, after surmounting by ability and valour all obstacles of art and nature, was slain in the moment of victory, on the 13th of September, 1759 ; the King and the Parliament of Great Britain dedicate this monument. »

<sup>19</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome II, p. 333.

<sup>20</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome II, p. 254.

## Pour l'Angleterre

Du côté de la défense de la réputation de l'Angleterre, Bell est également assez actif. Par exemple, lors d'un passage où Garneau mentionne qu'à l'époque de la Conquête, la dette de l'Angleterre était deux ou trois fois celle de la France, Bell concède le point, mais vient immédiatement préciser, sans que cela ait une pertinence quelconque dans le contexte : « The British debt was once about twice that contracted in the name of France, but has been considerably diminished in our own day, and is not increasing. The French debt has been largely augmented during recent years, and is constantly augmenting. The chances of ability or willingness to continue paying interest in the two countries severally are, probably, as ten to one in favour of the British stockholder.<sup>21</sup> » Visiblement, Bell ressent un certain malaise à voir l'Angleterre être comparée défavorablement à la France. Dans la même logique, on le voit constamment, dans le cadre des batailles entourant le siège de Québec, contester le nombre de soldats en présence et le nombre de victimes d'un côté ou de l'autre en se basant parfois sur des documents anglais, parfois sur de mauvais calculs et parfois même sur ce qui semble être une simple impression personnelle, mais toujours d'une façon rendant le rapport de forces moins favorable aux Anglais quant au nombre de soldats avant la bataille, et toujours, quant au nombre de victimes, en augmentant les pertes françaises ou en diminuant les anglaises<sup>22</sup>. Cela a pour conséquence de rendre moins remarquables certaines victoires françaises ou plus héroïques des victoires anglaises.

Par ailleurs, on retrouve également, dans la traduction de l'œuvre de Garneau, un discours plus critique que dans l'original sur l'abandon de la Nouvelle-France par la France. Ainsi, alors que Garneau, dans un sous-titre de chapitre, écrit : « Demande de secours en France pour reprendre

---

<sup>21</sup> *Ibid*, p. 272.

<sup>22</sup> Par exemple, là où Garneau dénombre les troupes de Wolfe s'embarquant de Louisbourg pour Québec à 11 000 en se basant sur les ordonnances de paiement anglaises, Bell ajoute, dans une note de bas de page : « *If the "ordonnances de paiement" prove this, they prove something more; namely, that the Bigots were not all in one camp; and that there must have been falsifiers of regimental accounts among the British paymasters; they making charges for many more than they could justify by correct muster rolls* » (Bell, Andrew (1860), *History...*, tome II, p. 235). De même, à propos des résultats de la bataille des Plaines d'Abraham, où Garneau soutient que les pertes britanniques ont atteint près de 700 hommes et les françaises près de 1000, Bell commente, en note de bas de page : « The respective losses are here somewhat magnified for one side, and considerably minified, we conceive, as to the other », avant de se baser sur un rapport du *London Gazette* pour chiffrer les pertes anglaises à 657 hommes, et d'ajouter, à propos des pertes françaises : « General Townshend computed the loss of the French at 1,500 ; it could not be much, if any, less » (Bell, Andrew (1860), *History...*, tome II, p. 258-259).

Québec<sup>23</sup> », le traducteur écrit « Proper succours asked in vain from France<sup>24</sup> ». Bref, alors que le sous-titre de Garneau est purement factuel, Bell vient qualifier la demande de secours et juger de son efficacité en laissant entendre que la demande est restée lettre morte. Ce type de jugement se retrouve d'ailleurs dans tout le livre de *l'Histoire* portant sur la Conquête, alors que Bell réécrit plusieurs passages en insistant régulièrement, là où Garneau ne le fait pas, sur le fait que les secours étaient attendus en vain. Ce discours n'est pas unique dans les histoires anglophones du Canada datant du XIXe siècle : on le retrouve également dans *l'History of Canada* de William Smith. Chez Smith, ce discours dénonciateur a pour but de soutenir que l'Angleterre a en quelque sorte rendu service aux Canadiens en les détachant d'une métropole qui les avait abandonnés pour la remplacer par une autre s'intéressant davantage à eux<sup>25</sup>. Tout tend à soutenir que le but est le même chez Bell, et ce d'autant plus lorsqu'on se rappelle que dans le *Pilot* du 13 septembre 1858, il avait laissé entendre qu'il voulait célébrer le jour où la Nouvelle-France est passée « from the *domination* of France to the *rule* of Great Britain<sup>26</sup> ».

Ailleurs, alors que Garneau reproduit ou tient un discours critique de certaines mesures adoptées par l'Angleterre, Bell ne peut s'empêcher de défendre sa mère patrie, par exemple dans un passage où Garneau mentionne que les habitants de Chambly ont accusé, en 1832, l'Angleterre d'avoir causé une épidémie de choléra par l'envoi massif d'Irlandais en mauvaise santé au Canada. À ce sujet, l'historien précise qu'« en effet, 52 000 émigrants étaient débarqués à Québec dans le cours de l'été<sup>27</sup> ». Dans la traduction, Bell rejette sommairement les accusations, disant de l'affirmation des gens de Chambly qu'il s'agit d'un exemple de « Canadian absurdity<sup>28</sup> » avant d'écrire, à l'adresse du constat fait par Garneau « Not an unamusing example,

---

<sup>23</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome II, p. 310.

<sup>24</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome II, p. 220.

<sup>25</sup> Smith exprime d'ailleurs directement cette opinion dans les dernières pages du premier tome de son *History of Canada* : « Upon the review of a system established in Canada, while under the domination of France, it is evident that the Colony was governed by no fixed laws, and that the people were ruled in an arbitrary and despotic manner. [...] Under so corrupt a system, the wants and desires of the Colonists were never known. How happy, then, ought the Canadians to be, that God in his Providence, has severed them from the ancient stock to which they belonged, and committed the to the care of a Monarch, who, by making the success of his arms the means of extending his beneficence, has an incontestable right to their affectionate fidelity. » Smith, William (1815). *History History of Canada from its First Discovery to the Peace of 1763*, tome 1, Québec, John Neilson, p. 382-383.

<sup>26</sup> [Bell, Andrew], « Homage to the Illustrious Dead », *The Pilot*, Montréal, 13 septembre 1858, p. 2.

<sup>27</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome III, p. 276.

<sup>28</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome III, p. 325.



this, of that peculiar kind of logic which thus argues : "*Post hoc, ergo propter hoc*"<sup>29</sup> ». En d'autres mots, il accuse directement l'historien de créer un lien qui n'existe pas entre l'émigration irlandaise prônée par l'Angleterre et l'épidémie de choléra.

Plus loin, alors que Garneau précise, sources à l'appui, qu'après la bataille de Saint-Eustache, survenue le 14 décembre 1837 entre les troupes patriotes et britanniques, le général Gore n'accordait pas de quartier aux patriotes, Bell vient ici aussi, à l'aide de ses propres sources, contredire le propos de Garneau, entre autres en citant l'historien canadien-anglais Robert Christie, qui explique comment Gore s'occupa des insurgés s'étant soumis avant le combat suivant, à St-Benoît : « He dealt with much humanity, dismissing most of them<sup>30</sup> ». Il cite ensuite une lettre d'un major anglais envoyée au général Gore disant que l'incendie du village était dû aux troupes irrégulières et non aux soldats anglais, avant de citer Christie à nouveau pour préciser que ces troupes irrégulières étaient majoritairement composées de personnes ayant été maltraitées et pillées par des patriotes durant l'été précédent. En d'autres mots, plutôt que de condamner les actions des troupes britanniques et de leurs alliés, il semble insinuer que les patriotes ont en quelque sorte causé leur propre malheur. J'arrêterai ici la liste de justifications des actions de l'Angleterre faites en contradiction du propos de Garneau par Bell, mais les exemples sont encore nombreux.

### **De l'antirépublicanisme de Bell**

Dans la traduction, finalement, Bell atténue également la saveur républicaine du discours de Garneau. C'est ainsi que Bell élimine carrément les quelques passages où Garneau note les bienfaits de la Révolution française et de la liberté acquise par le peuple français à travers celle-ci<sup>31</sup>. Il est sans doute difficile, en effet, pour le monarchiste qu'est Bell, d'accepter un discours faisant l'éloge du renversement d'une monarchie. Qui plus est, à l'aide d'un champ lexical tournant autour de la notion de colonie, Bell s'applique à rappeler à maints endroits le statut colonial du Bas-Canada, chose que Garneau tente d'éviter autant que possible. Ainsi, alors que

---

<sup>29</sup> *Ibid.* La citation latine peut se traduire librement par « Après cela, donc à cause de cela », et sert à souligner un lien fallacieux entre deux éléments

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 385.

<sup>31</sup> Par exemple dans le « Discours préliminaire » de l'*Histoire* (voir Garneau, François-Xavier [1859], *Histoire...*, tome I, p. xiii, et Bell, Andrew [1860], *History...*, tome I, p. xiii).

Garneau parle des « trois pouvoirs de l'État<sup>32</sup> », lire ici le Bas-Canada, Bell parle plutôt des « three branches of the *colonial* government<sup>33</sup> », rappelant ainsi clairement le lien assujettissant le Bas-Canada à l'Angleterre. Bell insiste à plusieurs reprises sur ce point : ailleurs, alors que Garneau discute de « l'intervention des juges dans la politique<sup>34</sup> » et de « l'intervention du parlement impérial dans nos affaires intérieures<sup>35</sup> », Bell traduit par « the intervention of the judges in the colonial politics<sup>36</sup> » et par « the interposition of the British parliament in colonial affairs<sup>37</sup> ». Bell marque donc d'une insistance particulière le statut colonial du Bas-Canada, s'opposant ainsi à Garneau qui évite autant que faire se peut l'emploi du terme « colonie ».

Toujours dans la période des Troubles de 1837-38, et possiblement afin d'indirectement justifier les mesures parfois discutables adoptées par l'Angleterre dans ce contexte, Bell s'adonne à une opération de radicalisation du discours de la Chambre d'assemblée à majorité patriote. Ainsi, les demandes de la Chambre sont presque invariablement plus impératives en anglais. Par exemple, pour traduire un passage où Garneau dit que la Chambre « demanda des garanties et des réformes qui effrayèrent l'Angleterre<sup>38</sup> », Bell écrit qu'elle « demanded *immediate* reforms, and guarantees for more, to an amount which scared the home government<sup>39</sup> », contribuant ainsi à donner au ton de la demande une urgence absente de la version originale. Plus loin, discutant de demandes faites par la Chambre patriote au gouvernement britannique, Garneau mentionne que des députés « trouvèrent qu'on s'arrêtait au milieu de la carrière<sup>40</sup> ». Encore une fois, Bell réussit à rajouter de l'indignation au ton patriote en rendant le discours des députés plus direct : « they opined that it was a pity to stop (even for a moment) in mid-career<sup>41</sup> ». Vraisemblablement, la radicalisation du ton patriote a pour but de rendre plus condamnable le discours patriote, ce qui a évidemment comme conséquence de rendre plus légitime la réaction britannique. Cette hypothèse est confortée par le fait qu'à l'aide d'une technique semblable, Bell s'adonne aussi à

---

<sup>32</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome III, p. 260.

<sup>33</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome III, p. 305.

<sup>34</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome III, p. 270.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome III, p. 318.

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome III, p. 268.

<sup>39</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome III, p. 315.

<sup>40</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome III, p. 273.

<sup>41</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome III, p. 321.

une amplification de la gravité de l'état de crise régnant au Bas-Canada dans les mois précédant la rébellion ouverte des patriotes contre les autorités britanniques.

### **Autres batailles d'idées au sein de la traduction de l'*Histoire***

Outre ces divers phénomènes, comme nous le disions plus tôt, il existe également, dans de nombreuses notes de bas de page ajoutées par Bell, une stratégie discursive visant à miner la crédibilité de Garneau. Le traducteur, en effet, sous-entend régulièrement, par exemple, que Garneau interprète faussement certains faits afin de présenter les Anglais sous un jour défavorable. Nous avons déjà vu un tel exemple un peu plus haut, alors que Bell accusait Garneau de faire un faux lien entre l'immigration irlandaise de l'été de 1832 et l'épidémie de choléra de cette année-là, mais cet exemple est loin d'être unique. Ainsi, à un endroit où l'historien mentionne, à propos de la suspension de la constitution du Bas-Canada par l'assemblée anglaise à la suite des troubles de 1837, que « la minorité qui se prononça contre le projet des ministres dans les communes ne se composait que de 7 ou 8 membres, la moitié des députés étant absents<sup>42</sup> » (laissant ainsi entendre que l'écrasante majorité des parlementaires anglais s'entendaient pour enlever leurs droits aux Canadiens français), Bell semble affirmer, et ce sans appui documentaire, que Garneau choisit ses faits afin de présenter les parlementaires anglais sous un jour excessivement défavorable dans le contexte de la crise :

The numbers of a final majority and minority in either house of parliament, give no proper indication of the relative strength of either on any contested subject. It is at the second reading of a bill, that its fate is virtually determined. Voting afterwards is usually little more than formal. The commoners opposed to the Canadian coercion bill were therefore far more numerous than the author would have his readers believe.<sup>43</sup>

Ailleurs, Bell accusera plutôt Garneau d'utiliser des sources de peu de valeur. Par exemple, lorsque l'historien signale, dans le cadre de la guerre de la Conquête : « [le général Amherst] rassembla ses troupes à Albany et, le 6 juin, il vint camper sous le fort Édouard, en ordonnant à chaque régiment de se couvrir d'un blockhaus, tant il craignait les surprises des Français<sup>44</sup> », Bell se lance à la rescousse du général anglais, qu'il ne semble pourtant pas porter dans son cœur : « *A conte* [en italique dans le texte] doubtless, this part of the story, founded on

---

<sup>42</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome III, pp. 332-333.

<sup>43</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome III, pp. 394-395.

<sup>44</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome II, p. 326.

a Yankee jibe, and not undeserved by the British Fabius<sup>45</sup> ». Encore une fois, la réfutation de Bell ne se base sur aucune source documentaire. Cela n'empêche toutefois pas Bell de réclamer à Garneau ses sources à certains endroits. Ainsi, lorsque l'historien soutient que le général Wolfe, après la défaite de Montmorency (31 juillet 1759), était d'avis « qu'on renouvelât l'attaque de l'aile gauche du camp de Beauport, et qu'on dévastât le pays autant que possible sans nuire à la principale opération de la campagne<sup>46</sup> », Bell, saisissant le passage comme une attaque envers son favori, écrit : « It would be but right to call upon the author for his proofs of these suggestions, especially the latter, having been made by Wolfe<sup>47</sup> ».

Cela dit, il arrive parfois que Bell utilise des sources documentaires pour tenter de contredire de façon plus solide le discours de Garneau, souvent en se basant sur des journaux anglais (en particulier le *London Gazette*) et sur des journaux personnels de militaires anglais. Sur ce point, le lecteur est libre de choisir son camp, les documents français cités par Garneau ayant vraisemblablement la même crédibilité potentielle que les documents anglais mentionnés par le traducteur. Toutefois, l'insistance de Bell à rendre moins procanadien le discours de Garneau finit par miner la crédibilité du traducteur lui-même, et ce, particulièrement quand il tente de contredire l'historien alors que ce dernier cite des documents militaires anglais et que Bell lui-même commet des erreurs d'interprétation. À ce sujet, un exemple est frappant : alors que Garneau affirme se baser sur les ordonnances de paiement des troupes anglaises pour dénombrer les forces armées anglaises sous les ordres du général Murray lors de la seconde bataille des plaines d'Abraham (bataille perdue par les Anglais le 28 avril 1760), il cite l'une de ces ordonnances en exemple : « Suivant les ordonnances de payment (sic), de leur solde expirée le 24 avril [...] voici la copie d'une de ces ordonnances pour le 78<sup>e</sup> régiment (montagnards écossais)<sup>48</sup> ». S'ensuit un tableau annonçant un paiement total journalier de 35 livres, 9 schillings et 6 pence, ce qui donne, pour un total annoncé (tant dans la version anglaise que dans la française) de 60 jours, 2163 livres, 19 schillings et six pence. Or, afin de contredire Garneau et de soutenir subtilement que les forces anglaises, dans la défaite, étaient moins nombreuses que celles annoncées par l'historien, il laisse entendre que certains officiers anglais ont pu gonfler les

---

<sup>45</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome II, p. 247.

<sup>46</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome II, p. 323.

<sup>47</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome II, p. 245.

<sup>48</sup> Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire...*, tome II, p. 357.

chiffres de paie et des troupes afin d’empocher des surplus. Pour étayer ses dires, il remarque : « on examining Lieut. Hendersons’ figures, we find that he charges for 61 days’ pay, instead of 60; thus pocketing, inadvertently or not, £35 9s. 6d.; the precise excess over £2,128 10s. 0d., the proper total<sup>49</sup> », avant de juger comme hardies (« hardy »), les affirmations de Garneau basées sur ces documents. Or, si le calcul de Bell est exact et que la charge est bien comptée pour 61 jours et non pour 60, l’erreur n’est pas dans le calcul, mais bien dans le relevé des jours : la note accompagnant l’ordonnance de paiement précisant que ce paiement doit être fait pour la période allant du 24 février au 24 avril incluant les deux jours, Bell calcule que cela donne 60 jours, ce qui est effectivement le cas lors d’une année normale. Cependant, le traducteur oublie que l’Angleterre a adopté le calendrier bissextile en 1752, et donc que l’année 1760 est bissextile : la période de paie compte donc bel et bien 61 jours, et si le calcul de jours sur l’ordonnance est erroné, le calcul de la paie, lui, est bien exact.

### **En conclusion...**

Nous n’avons vu ici que quelques exemples des modifications apportées au discours de Garneau par Bell. Toutefois, ces exemples, bien que tirés uniquement de deux livres sur les seize que compte la troisième édition de l’*Histoire* de Garneau, suffisent à montrer la nature du discours de la traduction, qui semble avoir été plutôt adaptée aux sensibilités d’un lectorat anglais que littéralement traduite comme le désirait Garneau. En effet, à travers sa version de l’œuvre de Garneau, ou du moins dans les passages où s’opposent Anglais et francophones, les autres restant à étudier, Bell a tendance à systématiquement donner le beau rôle aux Anglais ou à appuyer leurs décisions et actions face à celles des Canadiens français. Dans cette mesure, il n’est pas étonnant de voir que Garneau, dont le texte cherchait à développer un sentiment de nationalité canadien-français, a renié cette traduction de son œuvre. Et dans la même mesure, il n’est pas surprenant non plus que Chauveau, un proche ami de Garneau du vivant de l’historien, en soit venu à conclure, en lisant la traduction de Bell, que « *traduttore è traditore* ».

---

<sup>49</sup> Bell, Andrew (1860), *History...*, tome II, p. 280.

## Bibliographie

### *Monographies*

*Dictionnaire biographique du Canada en ligne* (2000), consulté le 24 septembre 2012, <http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?BioId=38413>.

Bell, Andrew (1859), *General James Wolfe, His Life and Death*, Montreal, John Lovell.

Bell, Andrew (1860), *History of Canada : from the time of its discovery till the union year (1840-1)*, Montréal, John Lovell. 3 tomes.

Casgrain, Henri-Raymond (1866), *F.X. Garneau / par l'abbé H.R. Casgrain*, Québec, J. N. Duquet.

Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier (1883), *François-Xavier Garneau : sa vie et ses oeuvres / par MM. Chauveau*, Montréal, Beauchemin & Valois.

Garneau, François-Xavier (1859), *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, P. Lamoureux. 3 tomes.

Lagrandeur, Joël (2006), *L'Histoire du Canada de F.-X. Garneau et sa traduction anglaise : analyse comparative de deux livres*, Thèse de M.A. (études françaises), Université de Montréal.

Smith, William (1815). *History of Canada from its First Discovery to the Peace of 1763*, Québec, John Neilson. 2 tomes.

### *Articles et périodiques*

[Bell, Andrew], « Homage to the Illustrious Dead », *The Pilot*, Montréal, 13 septembre 1858, p. 2.

Berman, Antoine (1985), « La traduction comme épreuve de l'étranger », *Texte* (4), pp. 67-81.

*Le Journal de Québec*, 15 octobre 1859.

*The Pilot*, Montréal, 14 septembre 1859.

### *Fonds d'archives*

Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). – Fonds François-Xavier Garneau. – Brouillons de lettres / Correspondance, G-L, P12/2/12. – Lettre de François-Xavier Garneau à John Lovell, Québec, 26 mai 1862.

# LA PERTE DE LA MARQUE CASUELLE ERGATIVE EN ITIVIMIUT

Julien Carrier  
Université du Québec à Montréal

## Résumé

Les dialectes de la langue inuite possèdent plusieurs caractéristiques intéressantes à l'égard de l'expression de la transitivité. Tout d'abord, leur alignement morphosyntaxique est du type ergatif, c'est-à-dire que l'objet d'un verbe transitif est marqué morphologiquement de la même façon que le sujet d'un verbe intransitif, tandis que le sujet d'un verbe transitif est marqué différemment. De plus, il existe un syncrétisme morphologique entre les constructions génitives (ou possessives) et les constructions ergatives lorsque l'objet de celles-ci est à la troisième personne. Finalement, à l'exception des constructions passives, il existe deux types de constructions syntaxiques qui expriment sémantiquement un agent et un patient : les constructions ergatives et les constructions antipassives. L'antipassif est une voix grammaticale qui consiste en la destitution de l'objet, mais celui-ci peut aussi être réintroduit dans cette langue comme un argument oblique.

Des études récentes ont démontré que certains dialectes de l'inuktitut ont subi des changements linguistiques importants. Par exemple, la construction antipassive dans le dialecte du Labrador serait en voie de remplacer la construction ergative comme construction transitive de base (Johns, 1999, 2001, 2006) et certains verbes dans les dialectes parlés sur l'île de Baffin ne sont plus employés dans une construction ergative lorsque le sujet est à la troisième personne (Spreng, 2005). La présente étude porte sur l'itivimiut, le sous-dialecte inuktitut du Nunavik parlé sur la côte est de la baie d'Hudson, et montre des changements similaires. Le changement le plus important renvoie à la perte de la marque casuelle ergative (qui marque le sujet des constructions ergatives).

*Mots clefs : itivimiut, inuktitut, alignement morphosyntaxique, transitivité, langues eskimo-aléoutes.*

## 1. Présentation du sujet

La langue inuite appartient à la famille eskimo-aléoute. Elle est parlée de l'Alaska à l'ouest jusqu'au Groenland à l'est (voir la Figure 1 à l'annexe), et se divise en quatre ensembles dialectaux (Fortescue, 1985; Dorais, 1986): l'inupiaq (parlé au nord de l'Alaska), l'inuktun (parlé dans la région arctique occidentale canadienne), l'inuktitut (parlé dans la région arctique orientale canadienne) et le kalaallisut (parlé au Groenland). Par la suite, ces quatre ensembles se fractionnent en plusieurs dialectes et sous-dialectes (voir Dorais, 2003). Par exemple, l'inuktitut comporte six dialectes, dont le dialecte du Nunavik (nord du Québec). Celui-ci comprend deux sous-dialectes : le tarramiut (parlé dans la région de la baie d'Ungava et du détroit d'Hudson) et l'itivimiut (parlé sur la côte est de la baie d'Hudson), sur lequel la présente étude portera.

D'un point de vue grammatical, les dialectes de la langue inuite présentent un alignement morphosyntaxique du type ergatif. L'ergativité renvoie à un alignement grammatical qui consiste à traiter le sujet d'un verbe intransitif de la même façon que l'objet d'un verbe transitif et ce, différemment du sujet d'un verbe transitif, comme nous le constatons en (1).

Inuktitut du sud et du nord de l'île de Baffin (Spreng, 2005 : p.2)

- (1) a. *anguti-up*                      *arnaq*                      *kunik-taa*                      ERGATIVE  
man-ERG                      woman.ABS                      kiss-PART.O3S.S3S  
« The man kissed the woman »
- b. *anguti*                      *niri-vuq*                      INTRANSITIVE  
man.ABS                      eat-IND.S3S  
« The man is eating »

En effet, l'objet du verbe transitif en (1a) est traité morphologiquement de la même manière que le sujet du verbe intransitif en (1b) (puisque'ils sont non marqués dans les deux cas), tandis que le sujet du verbe transitif en (1a) est marqué différemment, soit par le morphème *-up* (=cas ergatif). La construction ergative dans la langue inuite est d'autant plus intéressante parce qu'elle présente un syncrétisme morphologique avec la construction génitive (ou possessive) lorsque leur objet est à la troisième personne, comme nous le voyons en (2).



Inuktitut du Nunavik (Lowe, 1978: p.161 et p.165)

- (2) a. *qajaq arna-up taku-vanga* ERGATIVE  
 kayak.ABS femme-ERG VOIR-PART.O3S.S3S  
 « La femme voit le kayak »
- b. *Pita-up qaja-nga* GÉNITIVE  
 Pierre-GÉN kayak-POSS3S  
 « Le kayak de Pierre »

Dans les exemples en (2), le morphème *-up* marque aussi bien le sujet d'une construction ergative (a) que le possesseur d'une construction génitive (b), et le morphème *-nga* est employé aussi bien comme flexion verbale dans la construction ergative (a) que comme suffixe possessif dans la construction génitive (b). Autre point intéressant concernant la construction ergative, celle-ci alterne avec la construction antipassive afin d'exprimer un événement dans lequel un agent agit sur un patient (=événement transitif), comme le montrent les exemples en (3).

Inuktitut du sud et du nord de l'île de Baffin (Spreng, 2005 : p.2)

- (3) a. *anguti-up arnaq kunik-taa* ERGATIVE  
 man-ERG woman.ABS kiss-PART.O3S.S3S  
 « The man kissed the woman »
- b. *anguti kunik-si-vuq arna-mik* ANTIPASSIVE  
 man.ABS kiss-AP-IND.S3S femme-MOD.SG  
 « The man is kissing a woman »

L'antipassif est une voix grammaticale qui consiste en la destitution de l'objet. Lorsque cet objet est absent, celui-ci prend une interprétation générique (=qqn ou qqch.). Par contre, il peut aussi être réintroduit syntaxiquement comme un argument oblique (3b). Il est important de noter que les arguments syntaxiques dans la langue (peu importe le type de construction) ne sont pas toujours exprimés syntaxiquement lorsque ceux-ci sont facilement identifiables dans le contexte (= caractère *pro-drop* de la langue). Toutefois, l'omission de l'agent ou du patient dans une construction ergative renvoie *nécessairement* à des entités référentielles alors que l'omission du patient dans une construction antipassive renvoie normalement à une entité générique.

Bien que ces deux constructions expriment un événement où un agent agit sur un patient, elles comportent des différences. D'un point de vue sémantique, la construction ergative (3a) est généralement employée lorsque le patient est défini et que l'aspect verbal est achevé, et alors que la construction antipassive (3b) est utilisée dans le cas inverse. D'un point de vue

morphosyntaxique, la flexion verbale dans une construction ergative (3a) encode les traits en personne et en nombre de l'agent et du patient, tandis que celle dans une construction antipassive (3b) n'encode que les traits de l'agent. De plus, l'agent est marqué morphologiquement (par la marque casuelle ergative) et le patient est non marqué dans une construction ergative (3a), alors que l'agent est non marqué et le patient l'est (par la marque casuelle modalis) dans une construction antipassive (3b). Finalement, *certain*s verbes requièrent un infixé appelé « antipassif » lorsqu'ils sont utilisés dans une construction antipassive (comme c'est le cas avec *kunik-* « embrasser » en (3b), alors que d'autres verbes n'en requièrent pas.

Ainsi, la construction ergative est traditionnellement reconnue comme la construction transitive de base, puisque la flexion verbale encode l'agent et le patient alors que la flexion verbale d'une construction antipassive n'encode que l'agent. De plus, le patient d'une construction antipassive peut renvoyer à une entité générique. Finalement, des restrictions ne s'appliquent qu'aux constructions antipassives. Par exemple, dans les dialectes inuits parlés à l'ouest du continuum (considérés comme les plus conservateurs), il n'est pas permis grammaticalement d'avoir le nom d'une personne dans la position du patient des constructions antipassives, puisque celui-ci serait nécessairement défini (Manning, 1996).

Or, Johns (1999, 2001, 2006) a observé dans le dialecte inuktitut du Labrador des changements qui concernent justement cette restriction, puisqu'il est maintenant grammatical d'avoir le nom d'une personne dans la position du patient des constructions antipassives.

Iñupiaq et inuktitut du Labrador (Johns, 2006: p.295)

- |     |    |                                   |                       |                    |          |
|-----|----|-----------------------------------|-----------------------|--------------------|----------|
| (4) | a. | <i>*John</i>                      | <i>tautuk-tuq</i>     | <i>Mary-mik</i>    | IÑUPIAQ  |
|     |    | John.ABS                          | see-IND.S3S           | Mary-MOD.SG        |          |
|     |    | « John sees Mary »                |                       |                    |          |
|     | b. | <i>Margarita</i>                  | <i>kuinatsa-i-juk</i> | <i>Ritsati-mik</i> | LABRADOR |
|     |    | Margarita.ABS                     | tickle-AP-IND.S3S     | Richard-MOD.SG     |          |
|     |    | « Margarita is tickling Richard » |                       |                    |          |

L'exemple (4a) montre qu'il n'est pas grammatical d'avoir le nom d'une personne comme patient dans une construction antipassive en iñupiaq (parlé dans l'Ouest canadien), puisque celui-ci renvoie nécessairement à une entité définie. En revanche, l'exemple (4b) fait voir que le dialecte du Labrador ne possède plus cette restriction. Selon Johns (op.cit.), ce changement démontre que

la construction antipassive est de plus en plus utilisée au détriment de la construction ergative. Johns fait même remarquer que de nouvelles restrictions s'appliquent dorénavant aux constructions ergatives, puisque certains verbes peuvent être mis au causatif seulement à l'intérieur d'une construction antipassive (5b).

Qairnirmiutut et inuktitut du Labrador (Johns, 2001: p.213)

- (5) a. *kunik-ti-taa* QAIRNIRMIUTUT  
 kiss-CAUS-PART.O3S.S3S  
 « He/she makes someone kiss him/her »
- b. \**kunik-tti-tanga* LABRADOR  
 kiss-CAUS-PART.O3S.S3S  
 « He/she makes someone kiss him/her »

Les exemples en (5) montrent la causativisation du même verbe dans deux dialectes de l'inuktitut. L'exemple (5a) montre que l'opération est possible dans une construction ergative en qairnirmiutut (Baker Lake), alors que ce n'est plus le cas dans le dialecte du Labrador (5b). Il faut toutefois noter que cette restriction ne s'applique qu'aux verbes transitifs, puisque les verbes intransitifs semblent toujours pouvoir être mis au causatif dans une construction ergative (Johns, 2001 : p.213), mais ce phénomène fait voir encore une fois que la construction antipassive est employée dans de plus en plus de contextes au détriment de la construction ergative.

Dans le cas où la construction antipassive supplanterait la construction ergative comme construction transitive de base, l'alignement morphosyntaxique de la langue ne serait plus du type ergatif, mais du type accusatif. L'accusativité est un autre type d'alignement grammatical qui consiste à traiter le sujet d'un verbe intransitif de la même façon que le sujet d'un verbe transitif et ce, différemment de l'objet d'un verbe transitif, comme cela serait le cas lorsqu'on compare une construction antipassive (6a) avec une construction intransitive (6b).

Inuktitut du sud et du nord de l'île de Baffin (Spreng, 2005 : p.2)

- (6) a. *anguti*      *kunik-si-vuq*      *arna-mik* ANTIPASSIVE  
 man.ABS      kiss-AP-IND.S3S      femme-MOD.SG  
 « The man is kissing a woman »
- b. *anguti*      *niri-vuq* INTRANSITIVE  
 man.ABS      eat-IND.S3S  
 « The man is eating »

En effet, le sujet d'une construction antipassive (6a) est traité de la même manière que le sujet d'une construction intransitive (6b) (les deux sont non marqués), alors que l'objet d'une construction antipassive (6a) est marqué différemment par la marque modalis. Par ailleurs, un tel changement ne serait pas surprenant typologiquement, car la perte d'ergativité dans une langue est le plus souvent conditionnée par la promotion de la construction antipassive comme nouvelle construction transitive de base (Dixon, 1994 : chapitre 7).

Cette transition vers l'accusativité semble se produire dans d'autres dialectes de l'inuktitut. Par exemple, Spreng (2005, 2012) a noté que l'emploi de la construction ergative est aussi de plus en plus restreint dans les dialectes du sud et du nord de l'île de Baffin. En fait, certains verbes peuvent être employés dans une construction ergative seulement lorsque l'agent est à la première (7a) ou deuxième personne (7b). Quand l'agent est à la troisième personne (7c), ces verbes ne peuvent apparaître qu'à l'intérieur d'une construction antipassive (7d).

Inuktitut du sud et du nord de l'île de Baffin (Spreng, 2012: p.172)

(7) a. <i>aqtuq-tagit</i>		ERGATIF
touch-PART.O2S.S1S		
« I (ERG) touched you »		
b. <i>aqtuq-tanga</i>		ERGATIF
touch-PART.O1S.S2S		
« You (ERG) touched me »		
c. * <i>aqtuq-taanga</i>		*ERGATIF
touch-PART.O1S.S3S		
« He/she (ERG) touched me »		
d. <i>aqtuq-si-juq</i>	<i>uvan-nit</i>	ANTIPASSIF
touch-AP-IND.S3S	me-MOD.SG	
« He/she (ABS) is touching me »		

Selon Spreng, cette restriction ne s'applique qu'aux verbes qui requièrent un morphème antipassif dans les constructions antipassives. L'auteure nomme ces verbes « ponctuels », c'est-à-dire ceux dont l'aspect verbal décrit un événement délimité et soudain (= les verbes d'achèvement selon les classes aspectuelles de Vendler (1967)). Il faut noter aussi que, même si l'utilisation de ces verbes dans une construction antipassive est obligatoire lorsque l'agent est à la

troisième personne, l'interprétation aspectuelle de l'énoncé n'exprime pas pour autant un événement achevé, comme pour les constructions ergatives (7a-b). L'interprétation aspectuelle de l'énoncé (7d) est inachevée, comme il est attendu avec une construction antipassive. Toutefois, il est intéressant de remarquer qu'une construction antipassive avec un de ces verbes exprime dorénavant un aspect achevé dans le sous-dialecte d'Iglulik (du dialecte du nord de l'île de Baffin). Le fait que l'interprétation aspectuelle d'une construction antipassive dans ce contexte soit dorénavant la même que celle d'une construction ergative pourrait suggérer une transition vers l'accusativité un peu plus avancée dans cette communauté.

Un autre changement significatif s'est produit dans les (sous-)dialectes du sud l'île de Baffin et d'Iglulik. La marque casuelle ergative *-up*, qui sert normalement à marquer l'agent d'une construction ergative, peut dorénavant marquer l'agent dans une construction passive.

Inuktitut du sud de l'île de Baffin et d'Iglulik (Spreng, 2005 : p.3)

- |     |   |  |                                 |
|-----|---|--|---------------------------------|
| (8) | a. <i>arnaq</i><br>woman.ABS<br>« The woman was kissed by the man » | <i>kunik-tau-juq</i><br>kiss-PASS-IND.S3S  | <i>anguti-mut</i><br>man.ABL.SG |
|     | b. <i>qimmiq</i><br>dog.ABS<br>« The dog was shot by Peter »        | <i>quqir-tau-juq</i><br>shoot-PASS-IND.S3S | <i>Piita-up</i><br>Peter-ERG    |

L'énoncé (8a) présente une construction passive traditionnelle où l'agent est marqué par la marque ablative *-mut*, et l'énoncé (8b) montre une autre construction passive où l'agent est cette fois-ci marqué par la marque ergative *-up*. Comme cette marque ne peut plus être employée avec certains verbes dans une construction ergative lorsque l'agent est à la troisième personne, son nouvel emploi dans la construction passive annonce peut-être un changement de fonction.

Des études récentes ont aussi été menées sur le tarramiut, le sous-dialecte inuktitut du Nunavik parlé dans la région de la baie d'Ungava et du détroit d'Hudson. Tout d'abord, Allen (à paraître) laisse voir à l'aide de données récoltées dans les années quatre-vingt-dix auprès de locuteurs enfants et adultes que la construction ergative est très peu utilisée lorsque l'agent est à la troisième personne. Ces résultats font penser à ceux que Spreng (2005, 2012) a observés dans les dialectes de l'inuktitut du sud et du nord de l'île de Baffin. La différence est que la réduction de l'emploi des constructions ergatives avec un agent à la troisième personne n'est pas limitée à une

catégorie de verbe, mais semble être sur le point de se généraliser. En fait, ces constructions ergatives ne représentent que 0,5% du corpus total ou 2,7% de l'ensemble des constructions ergatives, alors que l'agent est fréquemment à la première ou à la deuxième personne. De plus, les constructions ergatives dont un agent à la troisième personne est lexicalement exprimé (et non sous-entendu) sont encore plus rares : 0,2% du corpus ou 1,1% des constructions ergatives.

La marque casuelle ergative *-up* a donc été rarement produite dans le corpus d'Allen. Il faut savoir que cette marque dans la langue n'est visible que sur les arguments à la troisième personne, puisque la forme des pronoms à la première et à la deuxième personne ne change pas que ceux-ci soient marqués par le cas ergatif ou le cas absolutif (qui marque l'objet d'une construction ergative ou le sujet d'une construction intransitive/antipassive/passive). Et, de toute manière, ces pronoms ne sont employés que rarement et qu'à des fins de désambiguïsation. Par la suite, la marque casuelle ergative n'est visible que sur un argument au *singulier*. De la même manière que pour les pronoms à la première ou à la deuxième personne, la forme des arguments au duel et au pluriel ne change pas qu'ils soient marqués par le cas ergatif ou le cas absolutif (9).

Tarramiut (Allen, à paraître)

(9) *Taami-kku* *taku-lir-jangit*  
 Tommy-and companion. ERG/ABS.DL kiss-INC-PART.O3P.S3P  
 « Tommy and his companion (dog) found them »

Ainsi, la marque casuelle ergative *-up* dans le corpus d'Allen a été peu produite puisque, d'une part, son utilisation est restreinte dans la langue (seulement sur un argument à la troisième personne du singulier) et que, d'autre part, l'agent des constructions ergatives n'a été exprimé lexicalement que très rarement. Qui plus est, un participant a produit à lui seul l'ensemble des constructions ergatives avec un agent marqué par la marque casuelle ergative. Il s'agit d'un enfant en bas âge, adopté par ses grands-parents. Exception faite de celui-ci, la marque casuelle ergative *-up* n'a pas été produite dans les constructions ergatives des autres participants. La productivité actuelle de la marque casuelle ergative en tarramiut est donc remise en question.

Malgré ces résultats, Beach (2011) présente des données différentes sur le tarramiut. Bien que son travail ne porte pas sur la transition de l'inuktitut vers un schéma accusatif, l'auteur présente

le tarramiut comme une langue ergative, et donne plusieurs exemples de constructions ergatives avec un agent à la troisième personne et exprimé lexicalement (10).

Tarramiut (Beach, 2011 : p.17)

(10) *Mary-up Jaani nalli-gi-vanga*  
 Mary-ERG John.ABS LOVE-TR-PART.O3S.S3S  
 « Mary loves John »

Aussi, l'exemple (10) montre que la marque casuelle ergative est toujours employée en tarramiut. La divergence entre les résultats d'Allen et de Beach provient probablement des variations que l'on retrouve d'une communauté à l'autre. À ce sujet, les données d'Allen ont été recueillies à Quaqtaq et à Kuujjuaq, alors qu'il est malheureusement impossible de savoir de quelle(s) communauté(s) proviennent les données de Beach.

Beach rapporte d'autres données différentes de celles d'Allen. L'auteur mentionne aussi que les pronoms à la première ou à la deuxième personne ne sont généralement pas employés dans des positions argumentales en tarramiut (sauf à des fins de désambiguïsation). Pourtant, il présente plusieurs énoncés où on retrouve ces pronoms dans un tel contexte (11).

Tarramiut (Beach, 2011 : p.41)

(11) *uvattinik uqausiliriji-nik nalli-gusut-tuq*  
 US.MOD.PL linguist-MOD.PL LOVE-AP-IND.S3S  
 « He/she loves us linguists »

Beach rend compte de ces données en expliquant que le tarramiut est une langue en changement et que l'utilisation de ces pronoms dans des positions argumentales appartient à une manière de parler préconisée par les locuteurs moins âgés. Cependant, l'auteur ne fait aucun lien entre ce nouveau phénomène et une transition de la langue vers l'accusativité.

Jusqu'à présent, les signes de transition vers un schéma accusatif dans la langue n'ont été rapportés que dans les (sous-)dialectes de l'inuktitut : le dialecte du Labrador, les dialectes du sud et du nord de l'île de Baffin, et en tarramiut. L'étude de cet article sur l'itivimiut, un sous-dialecte inuktitut, s'avère donc d'un grand intérêt, puisqu'aucune analyse récente n'a été effectuée sur celui-ci. Par ailleurs, quelques études ont tenté de voir si le même phénomène se produisait dans

les dialectes du kalaallisut (Groenland), mais les résultats sont mitigés. D'un côté, Allen (à paraître) démontre que la construction ergative est de plus en plus utilisée au fur et à mesure que les enfants acquièrent la langue et que l'agent renvoie fréquemment à un argument à la troisième personne. D'un autre côté, Tersis (2004) note que la marque casuelle ergative tend à être de moins en moins audible dans le discours à cause d'une chute fréquente des finales consonantiques. Bien que ce phénomène phonologique puisse éventuellement avoir un impact sur l'alignement morphosyntaxique de la langue, il s'agit tout de même d'un changement d'un autre ordre que ceux qui ont été observés dans les (sous-)dialectes de l'inuktitut.

## **2. Méthodologie**

La présente étude se basera sur une collecte de données effectuée en 2011 dans la communauté d'Inukjuak, au Nunavik. Huit personnes ont participé aux entrevues. Ils avaient entre 20 et 60 ans. Tous sont nés et ont grandi à Inukjuak, et ont déclaré que l'inuktitut est leur langue maternelle. Une neuvième participante venant de Puvirnituaq a plus tard collaboré de Montréal à la collecte de données. Bien qu'aucune différence entre les données de cette participante et celles des autres n'ait été remarquée, il n'est pas exclu que les caractéristiques de l'itivimiut puissent être différentes dans d'autres communautés.

Au total, quatre types d'élicitation ont été employés. Le premier a consisté en la présentation aux participants du livre d'images *Frog, where are you?* de Mayer (1969) et de la bande vidéo *The Pear Film* de Chafe (1975) afin que ceux-ci en fassent le récit. Le deuxième a consisté en la traduction de phrases hors contexte de l'anglais vers l'itivimiut. Le troisième a consisté en la révision d'énoncés en inuktitut provenant d'autres études. Le quatrième a consisté en l'enregistrement en itivimiut d'une histoire personnelle. Afin de pouvoir comparer les données entre elles, aucune tâche n'a été effectuée par un seul participant. Même l'histoire personnelle a été traduite une deuxième fois par une autre personne que le narrateur initial.



### 3. Résultats

L'analyse du corpus démontre clairement que l'alignement morphosyntaxique de l'itivimiut est en transition vers un schéma accusatif. Qui plus est, lorsque nous comparons les données avec celles d'autres (sous-)dialectes de l'inuktitut, l'itivimiut semble être la variété dialectale la plus avancée dans cette transition. Nous expliquerons ici les deux aspects les plus importants des changements observés. À la section 3.1, nous verrons que la marque casuelle ergative n'est plus employée en itivimiut. À la section 3.2, nous analyserons plus en détail les restrictions qui s'appliquent aux constructions ergatives et antipassives, et nous établirons un parallèle entre les caractéristiques actuelles de l'itivimiut et celles de la langue aléoute, une autre langue appartenant à la famille eskimo-aléoute (voir la Figure 1 à l'annexe).

#### 3.1 La perte de la marque casuelle ergative

La première observation importante sur les données est que la construction ergative est très peu utilisée comparativement à la construction antipassive. Selon l'ensemble des données discursives<sup>1</sup>, les constructions ergatives ne représentent que 4,2%, contre 41% pour les constructions antipassives (voir le Tableau 1 en annexe). À titre comparatif, bien qu'Allen (à paraître) ait noté une faible utilisation de la construction ergative en tarramiut lorsque l'agent est à la troisième personne, l'ensemble des constructions ergatives représente 16,1% de son corpus, contre 9,9% pour les constructions antipassives. En itivimiut, par contre, la construction antipassive est la construction syntaxique privilégiée afin d'exprimer un événement où un agent agit sur un patient. Et comme Johns (1999, 2001, 2006) a noté dans le dialecte du Labrador, le patient dans une construction antipassive en itivimiut peut aussi renvoyer à une personne (12).

- (12) *Antujuu-mit*            *taku-tua-guvit*            *igi-tau-laur-mat*  
Andrew-MOD.SG            voir-dès-IND.S2S            tirer-PASS-PAS-PERF.S3S  
*uqau-ti-langa-vait*  
dire-CAUS-FUT-PART.O3S.S2S  
« Aussitôt que tu vois Andrew, tu lui diras qu'il est renvoyé »

La deuxième observation est que l'agent n'est jamais exprimé lexicalement dans les constructions ergatives, c'est-à-dire qu'il est seulement encodé dans la flexion verbale. À première vue, cela

---

<sup>1</sup> Les données discursives renvoient plus précisément aux données recueillies avec la bande vidéo *The Pear Film*, le livre d'images *The frog story*, et à l'enregistrement de l'histoire personnelle.

pourrait ne pas être surprenant. Dans les dialectes du sud et du nord de l'île de Baffin, la construction ergative n'est plus employée avec certains verbes lorsque l'agent est à la troisième personne (Spreng, 2005, 2012); en tarramiut, l'agent dans les constructions ergatives n'est que très rarement à la troisième personne (Allen, à paraître). Compte tenu du fait que les pronoms à la première et à la deuxième personne ne sont exprimés lexicalement qu'à des fins de désambiguïsation (comme nous avons vu précédemment), l'absence lexicale de l'agent dans les constructions ergatives en itivimiut pourrait être le reflet de ces mêmes caractéristiques. Par contre, contrairement aux autres (sous-)dialectes de l'inuktitut, l'agent dans les constructions ergatives renvoie fréquemment à un argument à la troisième personne (13).

- (13) *mivvi-mut*                      *mali-langa-janga*  
aéroport-ABL.SG                  suivre/rejoindre-FUT-PART.03S.S3S  
« Il va le rejoindre à l'aéroport »

En fait, l'agent dans les constructions ergatives apparaît aux trois personnes grammaticales à un pourcentage passablement équivalent : 46% à la première, 24% à la deuxième et 30% à la troisième. L'emploi des constructions ergatives se limite donc seulement à l'impossibilité d'avoir l'agent exprimé lexicalement. Ainsi, l'agent et le patient peuvent être sous-entendus (comme nous venons de le voir en (13)) ou seulement le patient peut être exprimé lexicalement (14a), mais l'agent ne peut jamais être présent lexicalement (14b) ou (14c).

- (14) a. *tuktuviniq*                      *niri-janga*  
viande de caribou.ABS              manger-PART.S3S.O3S  
« Il a mangé de la viande de caribou »
- b. \**tuktuviniq*                      *kakkala-p*                      *niri-janga*  
viande de caribou.ABS              enfant-ERG                      manger-PART.S3S.O3S  
« L'enfant a mangé de la viande de caribou »
- c. \**kakkala-p*                      *niri-janga*  
enfant-ERG                      manger-PART.S3S.O3S  
« L'enfant l'a mangé »

Cela indique que l'agent doit être sous-entendu dans une construction ergative, et que la marque casuelle ergative ne peut plus être employée. Cette restriction explique sans doute pourquoi la construction ergative est si peu employée (4,2%). D'ailleurs, lorsque des énoncés comme ceux en (14b) et (14c) ont été présentés aux participants, aucun d'entre eux n'a été capable d'interpréter l'énoncé et la marque casuelle ergative a plutôt été interprétée comme une marque casuelle

génitive. Comme nous l'avons expliqué au début de l'article, les dialectes de la langue inuite présentent un syncrétisme morphologique entre les constructions ergatives (15a) et les constructions génitives (15b).

Inuktitut du Nunavik (Lowe, 1978 : p.161 et p.165)

(15) a. *qajaq*            *arna-up*            *taku-va.nga*            ERGATIVE  
          kayak.ABS        femme-ERG        VOIR-PART.O3S.S3S  
          « La femme voit le kayak »

b. *Pita-up*            *qaja-nga*            GÉNITIVE  
      Pierre-GÉN        kayak-POSS3S  
      « Le kayak de Pierre »

En effet, il existe un syncrétisme parfait entre les deux constructions lorsque l'objet de la construction ergative est à la troisième personne. En (15), le morphème *-up* peut renvoyer ainsi aussi bien à une marque ergative qu'à une marque génitive, et le morphème *-nga* à une flexion verbale ou à un suffixe possessif. Cependant, le morphème *-up* ne peut plus dorénavant être utilisé comme marque casuelle ergative en itivimiut, et il est nécessairement interprété comme une marque génitive. Par exemple, un énoncé comme celui que nous avons présenté en (14c) devient grammatical si le morphème *-up* peut être analysé comme une marque génitive (16).

(16) *kakkala-p*            *niri-janga*            *mamar-tuq*  
      enfant-GÉN            manger-PART.POSS3S    avoir bon goût-IND.S3S  
      « Ce que l'enfant a mangé est bon »

En (16), les termes *kakkalap niri-janga* « ce que l'enfant a mangé » forment ici une construction génitive (= constituant nominal) qui joue le rôle du sujet du verbe *mamar-* « avoir bon goût », et non à une construction ergative (= construction verbale) comme en (14c). Finalement, comme le morphème *-up* ne peut plus marquer l'agent d'une construction ergative en itivimiut et que Spreng (2005) a noté que ce même morphème peut dorénavant marquer l'agent d'une construction passive, il a été vérifié si le même phénomène s'est produit en itivimiut. Comme nous le voyons en (17), ce n'est pas le cas.

(17) *allauti*            *sukku-tau-juq*            *(\*Piita-up)*        *Piita-mut*  
      crayon.ABS        briser-PASS-IND.S3S       Pierre-ERG        Pierre-ABL.SG  
      « Le crayon a été brisé par Pierre »



l'inuktitut la plus avancée dans la transition vers l'accusativité et que ces pronoms sont le plus souvent exprimés lexicalement à l'intérieur d'une construction antipassive (= la nouvelle construction transitive de base dans la langue), il se pourrait que ce phénomène linguistique soit un des reflets de la perte d'ergativité dans les dialectes de l'inuktitut. Deuxièmement, il est intéressant de remarquer que cette caractéristique que l'on retrouve en itivimiut et de plus en plus en tarramiut puisse être mise en parallèle avec les caractéristiques de la langue aléoute. La langue aléoute appartient à la même famille de langues que l'inuit (voir la Figure 1 à l'annexe), et a déjà subi une transition vers un schéma accusatif. Pourtant, la construction ergative peut toujours être employée lorsque le patient est à la troisième personne (19a)<sup>2</sup>, tandis que les patients à la première ou deuxième personne doivent nécessairement être exprimés lexicalement et apparaître dans la construction transitive de base de la langue (19b).

Aléoute (Bergsland, 1997 : p.344 et p.126)

- (19) a. *Piitra-m*                      *kidu-ku-u*                                      ERGATIF  
          Peter-ERG                      help-IND-3SG.AN  
          « Peter is helping him »
- b. *tayaġu-ġ*                      *ting*                      *kidu-ku-ġ*                                      ACCUSATIF  
          man-ABS                      1SG.ACC                      help-IND-3SG  
          « The man is helping me »

L'aléoute et l'itivimiut partagent donc plusieurs aspects linguistiques : 1- Une transition vers un schéma accusatif (complété ou non); 2- L'emploi de la construction ergative seulement lorsque le patient est à la troisième personne; 3- L'expression des patients à la première ou à la deuxième personne dans la construction transitive de base (= la construction antipassive pour l'itivimiut); 4- L'expression lexicale des patients à la première ou à la deuxième personne. Les différences entre les deux langues sont que l'agent peut toujours être exprimé lexicalement en aléoute dans une construction ergative, et qu'il ne s'agit pas encore de restrictions grammaticales en itivimiut mais plutôt de tendances fortes. Tout de même, le parallélisme entre les deux langues en ce qui concerne les caractéristiques de la transition vers l'accusativité pourrait être révélateur d'attributs linguistiques profonds appartenant à l'ensemble des langues eskimo-aléoutes.

---

<sup>2</sup> Selon Bergsland (1997), la construction ergative est employée en aléoute lorsque le patient n'est pas présent lexicalement (=sous-entendu), mais il est à noter que celui-ci peut l'être dans certains contextes (Berge, 2008).

Enfin, quoique la construction ergative soit de plus en plus restreinte, il faut mentionner qu'elle est toujours employée en alternance avec la construction antipassive dans certaines situations. Par exemple, contrairement à ce que Johns (2001) a noté dans le dialecte du Labrador, un verbe transitif peut toujours être causativisé dans une construction ergative (20).

- (20) *niqui-mik*                      *niri-ti-langa-vagit*  
viande.MOD.SG                      donner-CAUS-FUT-PART.O2S.S1S  
« Je vais te faire manger de la viande »

#### 4. Conclusion

Cette étude a examiné si l'itivimiut a subi des changements similaires à ceux observés dans d'autres (sous-)dialectes inuktitut concernant une transition de la langue vers un alignement morphosyntaxique de type accusatif. La collecte de données effectuée à Inukjuak en 2011 révèle que l'itivimiut est la variété dialectale la plus avancée dans cette transition. Contrairement aux autres (sous-)dialectes, la construction antipassive (qui comporte un alignement du type accusatif) est maintenant beaucoup plus employée que la construction ergative, laquelle est de plus en plus restreinte. Tout d'abord, le participant agent ne peut plus être exprimé lexicalement, compte tenu de la perte de la marque casuelle ergative. Par la suite, le participant patient est majoritairement à la troisième personne, alors que ceux à la première et à la deuxième personne sont en général exprimés lexicalement à l'intérieur d'une construction antipassive. Ces dernières caractéristiques sont intéressantes puisqu'ils concordent avec celles que l'on retrouve en aléoute, une autre langue appartenant à la famille eskimo-aléoute. Comme l'aléoute a déjà subi une transition vers un schéma accusatif, ce parallèle entre les deux langues pourrait être le reflet de caractéristiques plus profondes et communes à toutes les langues de cette famille.

## 5. Bibliographie

- Allen, Shanley (1996), «Early passive acquisition in Inuktitut», *Journal of Child Language*, vol.23, no.1, p.129-155.
- (À paraître), «The acquisition of ergativity in Inuktitut». *The acquisition of ergative structures*, E. Bavin et S. Stoll. Amsterdam, Johns Benjamins Publishing Company.
- Beach, Matthew (2011), «Studies in Inuktitut grammar», University of Buffalo.
- Berge, Anna (2008), «Unexpected non-anaphoric marking in Aleut», *Rara & Rarissima: Documenting the fringes of linguistic diversity*, J. Wohlgemuth et M. Cysouw, Berlin, Mouton de Gruyter, p.1-22
- (2011), *Topic and Discourse Structure in West Greenlandic Agreement Constructions*, University of Nebraska Press.
- Bergsland, Knut (1997), *Aleut Grammar: Unangam Tunuganaan Achixaasiġ*, Fairbanks, Alaska Native Language Center.
- Chafe, Wallace (1975). *The Pear Film*. Berkeley, University of California, 5:55 minutes.
- Chelliah, Shobhana L., et Willem J. de Reuse (2011), *Handbook of Descriptive Linguistic Fieldwork*, Dordrecht/Heidelberg/London/New York, Springer.
- Dixon, R. M. W (1979), «Ergativity», *Language*, vol.55, p.59-138.
- (1994), *Ergativity*, Cambridge, Massachusetts, Cambridge University Press.
- Dorais, Louis-Jacques (1986), «Inuktitut Surface Phonology: A Trans-Dialectal Survey», *International Journal of American Linguistics*, vol.52, p.20-53.
- (2003), *Inuit Languages and Dialects (second, revised edition)*, Iqaluit, Nunavut Arctic College.
- Fortescue, Michael (1985), «The Degree of Interrelatedness between Inuit Dialects as Reflected by Percentages of Shared Affixes», *International Journal of American Linguistics*, vol.51, no.2, p.188-221.
- Johns, Alana (1999), «The Decline of Ergativity in Labrador Inuttut», *Workshop on Structure and Constituency in Native American Languages*, sous la dir. de R. M. Déchaine L. Bar-el, and C. Reinholtz, MIT: MIT Occasional Papers in Linguistics, p.73-90
- (2001), «Ergative to Accusative: Comparing Evidence from Inuktitut», *Changing Relations*, Jan Terje Faarlund, Amsterdam, John Johns Benjamins Publishing Company, p.205-221.
- (2006), «Ergativity and Change in Inuktitut», *Ergativity: Emerging Issues*, A. Johns, D. Massam et J. Ndayiragije, Dordrecht, Springer, p.293-311
- (2010), «Eskimo-Aleut Languages», *Language and Linguistics Compass*, vol.4, no.10, p.1041–1055.
- (2012). *Anaphoric arguments in Unangax and Eastern Canadian Inuktitut* En ligne. <<http://homes.chass.utoronto.ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/~ajohns/AnaphoricArgumentDistr.pdf>>.
- Lowe, Ronald (1978), «Le mythe de l'ergatif en inuktitut», *Études/Inuit/Studies*, vol.2, no.2, p.108-111.
- Manning, Christopher (1996), *Ergativity: Argument structure and grammatical relations*, Stanford, CSLI Publications.
- Mayer, Mercer (1969), *Frog, Where are You?*, New York, Dial Books.

- Menovscikov, Georgij A. (1969), «Les constructions fondamentales de la proposition simple dans les langues eskimo-aléoutes (en liaison avec la construction ergative)», *Langages*, vol.15, p.127-133.
- Spreng, Bettina (2005), «Third Person Arguments in Inuktitut», *Workshop on the Structure and Constituency of the Languages of the Americas*, sous la dir. de Solveiga and James J.Thompson Armoskaite, University of British Columbia, UBC Working Papers in Linguistics, p.215-225
- (2012), «Viewpoint Aspect in Inuktitut: The Syntax and Semantics of Antipassives», University of Toronto.
- Tersis, Nicole (2004), «De l'ergatif à l'accusatif : le tunumiisut (Groenland oriental)». *CELIA-CNRS*. En ligne.  
 <<[http://celia.cnrs.fr/FichExt/Documents%20de%20travail/Ergativite/Introductions\\_ergativite.htm](http://celia.cnrs.fr/FichExt/Documents%20de%20travail/Ergativite/Introductions_ergativite.htm)>>.
- Tersis, Nicole, et Shirley Carter-Thomas (2005), «Integrating Syntax and Pragmatics: Word Order and Transitivity Variations in Tunumiisut», *International Journal of American Linguistics*, vol.71, no.4, p.445-472.
- Vendler, Zeno (1967), *Linguistics in philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.



### Liste des abréviations<sup>3</sup>

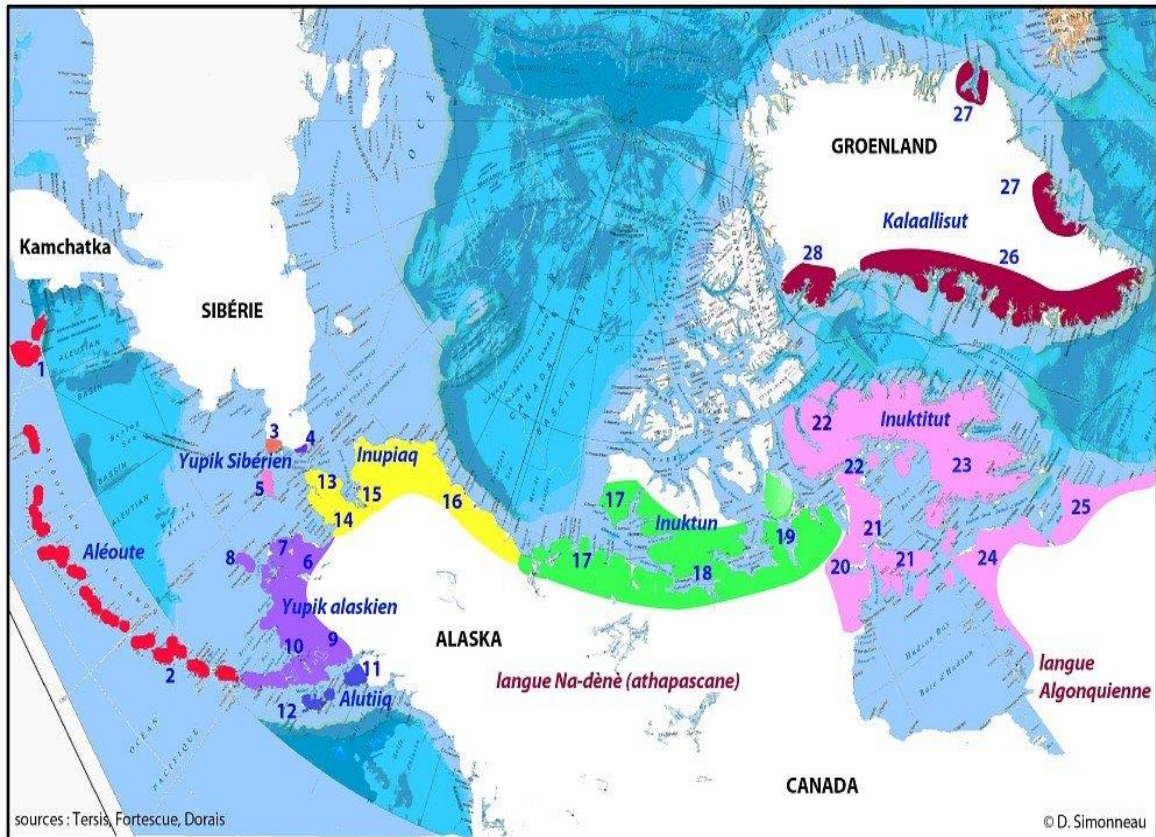
1	1 <sup>re</sup> personne grammaticale
2	2 <sup>e</sup> personne grammaticale
3	3 <sup>e</sup> personne grammaticale
ABL	ablatif
ABS	absolue
AP	antipassif
CAUS	causatif
D	duel
ERG	ergatif
FUT	futur
GÉN	génitif
INC	inceptif
IND	indicatif
MOD	modalis
NÉG	négatif
O	indice d'objet (suivi d'une indication de personne)
P	pluriel (suivi d'une indication de personne)
PART	participe
PAS	passé
PASS	passif
PERF	perfectif
PL	forme du pluriel
POSS	possessif
S	indice du sujet (suivi d'une indication de personne)
SG	forme au singulier
TR	transitivisation

---

<sup>3</sup> Il est important de noter que les abréviations affichées ici concernent uniquement les exemples dans la langue inuite. Tous les exemples dans les autres langues qui sont présentées dans ce mémoire reprennent fidèlement les gloses employées dans les ouvrages de références. Veuillez consulter ces ouvrages pour plus de détail sur leurs abréviations.

## Annexe

**Figure 1** Les langues et dialectes de la famille eskimo-aléoute <sup>4</sup>



**Tableau 1** Type de constructions syntaxiques dans les discours

Type de construction	Nombre
Ergatives	12
Antipassives	117
Intransitives	125
Non-verbales	5
Passives	18
Causatives	4
Causatives-passives	4
<b>Total</b>	<b>286</b>

<sup>4</sup> Source : Le site web *Diagonale Groenland* ([http://www.diagonale-groenland.asso.fr/groenland\\_langue.htm](http://www.diagonale-groenland.asso.fr/groenland_langue.htm))

## ARE THERE DETERMINERS IN MARSHALLESE?\*

Catherine Provencher  
Université du Québec à Montréal

### Abstract

The aim of this paper is to examine Marshallese determiner phrases (DP), which are head-final, as opposed to all the other types of phrases of this language which are head-initial. We will specifically focus on definite determiners and demonstratives, and challenge the idea that these are part of the category determiner (D). Through the morphological analysis of Marshallese so-called determiners and their structural characteristics we will propose that these are actually nominal inflectional affixes. Our analysis will be based on the precepts of Asymmetry Theory, particularly the strict asymmetry of Morphology proposed by Di Sciullo (2005a; 2005b). According to this theory, specific operations of the grammar highly constrain the relations between morphemes. Furthermore, each type of affix, whether predicate, modifier, or operator-variable, have their own properties and, the linear order in which these affixes appear in conjunction with their roots can never be reversed. Therefore, we predict that Marshallese definite determiners and demonstratives possess the properties of nominal inflectional affixes rather than those of actual determiners.

---

\* This work is supported in part by a grant from the SSHRC of Canada to the MCRI on Interface Asymmetries 214-2003-1003, [www.interfaceasymmetry.uqam.ca](http://www.interfaceasymmetry.uqam.ca), and by a grant from FQRSC to the Dynamic Interface project 2011-SE-137253, both awarded to the Professor Anna Maria Di Sciullo at the Université du Québec à Montréal.

## Introduction

Marshallese is a head-initial language meaning that the head of the phrase precedes its complement. This holds true for all types of phrases with the exception of DPs in which the determiner always follows the noun phrase (NP) as illustrated in example (1) from Willson (2007: 2):

- (1) Irooj ro re-naaj etetal nan kweilok eo  
chief DET.PL.H. 3PL.-FUT. go to meeting DET.SG. N-HUM.  
'The chiefs will go to the meeting'

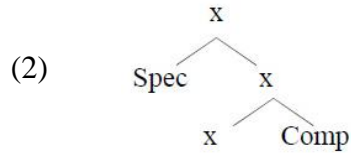
As we can see in this example, verb phrases (VP) and prepositional phrases (PP) are both head-initial. However, there are two DPs in example (1), and in both of them, the determiner follows the noun although we would expect the reverse order. The goal of this paper is to provide a plausible explanation for the specific linear order of the elements that compose Marshallese DPs. Our hypothesis will be that Marshallese definite determiners and demonstratives are nominal inflectional affixes, and this idea also subsumes that the head of a DP is phonetically empty. In order to clarify this situation, we will use the theory of strict asymmetry of morphology as proposed by Di Sciullo (2005a; 2005b). The details of this theory will be outlined in the first part of this paper. We will then move on to the morphological analysis of Marshallese determiners and demonstratives. Finally, we will briefly provide an overview of some other key aspects of Marshallese DPs that may bring further evidence to our hypothesis.

### 1. Asymmetry Theory

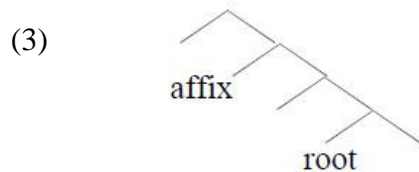
According to Di Sciullo (2005a; 2005b), asymmetry is a property of the language that governs the relations between elements, whether syntactic, morphological, or phonological. These elements must be ordered in a specific way for interpretation to be possible.

### 1.1 The Operation M-Shift

At the morphological level, Di Sciullo proposes that roots and affixes have a structure represented by a minimal tree as illustrated in (2):

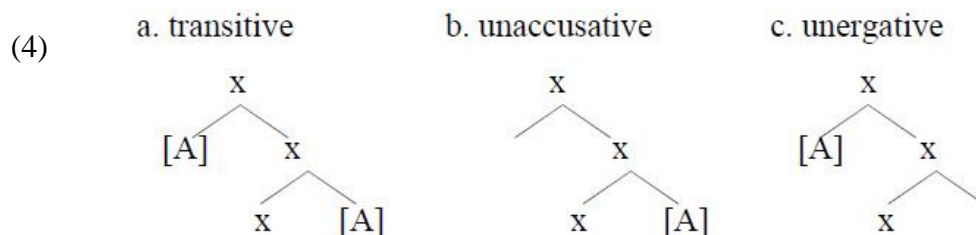


This structure represents a morphological phase. An affix and a root phase can further be combined by the operation M-Shift, and together they form a layered structure or shell as in (3):



### 1.2 The operation M-Link

Roots have interpretable features that may erase or value the uninterpretable features of affixes. The operation M-Link creates a featural relation between the root and the affix of a created tree. Roots are selected by an affix according to their set of features and their argument structure. For example, predicate affixes have a [+P] feature and roots, which are arguments, have a [+A] feature. Moreover, primary predicate affixes that create nouns and verbs have a negative [-A] feature, and secondary predicate affixes that create adjectives and adverbs have a positive value for the same feature. Consequently, primary predicate affixes must obligatorily be combined with a root that has a [+A] feature in order to erase their set of uninterpretable features. Furthermore, the position of the argument within its minimal tree is also an important part of the combining operation. There are three possible structures for argument minimal trees, which correspond to the three types of verbs (transitive, unaccusative, unergative). These are illustrated in (4):



Concretely, an affix such as *-able*, which creates an adverb out of a verb, can be combined only with a root that has a transitive argument structure. Consider the following example from Di Sciullo (2005b):

- (5) a. This book is read-able.  
 b. \*This bed is sleep-able.

The verb ‘to read’ can take an object, so the affix *-able* can select this verb. However, the verb ‘to sleep’ is intransitive, and thus the form \*sleepable is ungrammatical.

### 1.3 The operation M-Flip

We saw previously that it is the affix that selects the root as its complement. However, some affixes are prefixes (preceding the root) and others are suffixes (following the root). The position of the affix in relation to the root it selects is the consequence of an operation M-Flip that derives a mirror-image from a tree. This operation is triggered whenever the affix occupies the head position of its minimal tree: in other words, when there is no more uninterpretable features at PF<sup>1</sup>. The presence or absence of PF-legible features in the specifier position of a tree depends on the type of affix as shown in Table 1.1 below:

Table 1.1 Affixes and their respective position

<i>Affix type</i>	<i>Function</i>	<i>Position</i>
Predicate-affix	Determines semantic type and argument structure	Head
Modifier-affix	Determines aspectual modification	Specifier
Operator-affix	Determines operator-variable relation	
• Internal-bound	Links a variable in D <sub>M</sub>	Specifier
• External-bound	Links a variable in D <sub>S</sub>	Head

(from Di Sciullo, 2005b:28)

<sup>1</sup> The phonological form (PF) is the final form obtained following all syntactic or morphological derivations.

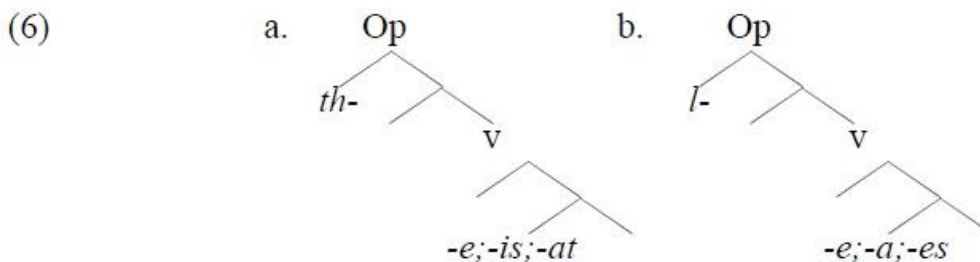
### 1.4 The operator affixes

Operator affixes are a type of affix that binds a variable whether in the morphological plane ( $D_M$ ) or the syntactical plane ( $D_S$ ). Determiners and demonstratives are operators that bind a variable in  $D_M$ : the operator is the root (*th-* in English and *l-* in French) and the variables correspond to a set of semantic features such as number, gender, or distance as illustrated in Table 1.2 below

Table 1.2 Variables of operator affixes in English and French

Language	Operator	Variable	Gender	Number	Distance	
English	<i>th-</i>	-e	not specified	SG.-PL.	not specified	
		-is		SG.	+proximate	
		-at		SG.	-proximate	
		-ese		PL.	+proximate	
		-ose		PL.	-proximate	
French	<i>l-</i>	-e	M	SG	not specified	
		-a	F	SG		
		-es	not specified	PL.		
	<i>c(e)-</i>	<i>-lui</i>	-ci	M	SG.	+proximate
			-là			-proximate
		<i>-elle</i>	-ci	F	SG.	+proximate
			-là			-proximate
		<i>-eux</i>	-ci	M	PL.	+proximate
			-là			-proximate
		<i>-elles</i>	-ci	F	PL.	+proximate
-là	-proximate					

Since operator affixes bound in  $D_M$  are situated in the specifier position of the minimal tree, the operation M-Flip does not apply as illustrated in (6):



The most important feature of determiners and demonstratives is the common root present in all forms of a given paradigm. Variables are the only components that may alternate depending on the referent. Therefore, we would expect Marshallese definite determiners and demonstratives to follow this exact pattern. However, this is not the case as is discussed in the following section.

## 2. Marshallese definite determiners and demonstratives

The determiners and demonstratives of Marshallese are inflected for gender, number, and distance, the gender feature being [ $\pm$  human]. Moreover, only the plural forms are inflected for gender. The list of all Marshallese determiners and demonstratives is presented in Table 2.1 below:

Table 2.1 Marshallese determiners and demonstratives

	Location	SG.	PL.HUM.	PL.N-HUM.
DET	unknown, not visible	<b>eo</b>	<b>r-o</b>	<b>k-o</b>
DEM	near the speaker	<b>E</b>	<b>r-a</b>	<b>k-a</b>
	near the speaker and listener	<b>in</b>	<b>r-ein</b>	<b>k-ein</b>
	near the listener	<b>ne</b>	<b>r-ane</b>	<b>k-ane</b>
	away from both speaker and listener	<b>en</b>	<b>r-an</b>	<b>r-an</b>
	distant but visible	<b>uweo</b>	<b>r-oro</b>	<b>k-oko</b>

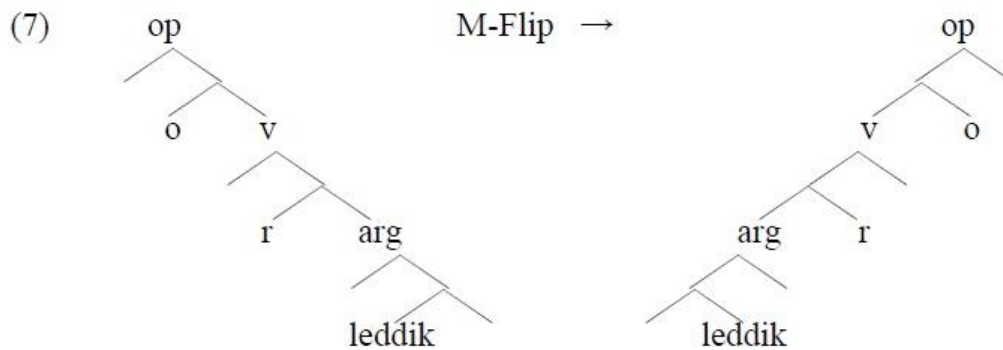
From (Willson, 2003a:3)

### 2.1 Where is the operator?

The singular forms are composed of one morpheme and the plural forms correspond to two morphemes. Furthermore, the second morpheme in the plural forms corresponds to the single morpheme in the singular forms (see note 2). The semantic information conveyed by this morpheme correlates to the distance of the speaker in relation to a specific object; it is thus a



variable for the distance feature. The first part of the plural determiners differs according to the gender feature. We are therefore unable to assume that a constant root acts as an operator especially since there is none in the singular forms. We may conclude then that Marshallese definite determiners and demonstratives do not have the expected bipartite composition of determiners as proposed by Di Sciullo (2005a; 2005b) and, the lack of operator might also be an indication that we are actually dealing with a different type of affixation.



(8) Juon kuuj kilmeej e-j cross a-o ial  
 one (a) cat black 3SG.-PRS. cross POSS.-1SG path  
 ‘A black cat is crossing my path’

## 2.2 External bound operator

Since we have rejected the hypothesis that Marshallese determiners may be internal-bound operator affixes, we propose that they are in fact external-bound operator affixes. These affixes may be found in nouns, adjectives, and verbs, and they are commonly known as inflections. In Table 1.1 we see that this type of affix occupies the head position of its minimal tree; therefore, the operation M-Flip applies as illustrated in example (7):

Therefore the post-nominal position of Marshallese so-called determiners and demonstratives is a consequence of the operation M-Flip. This is also consistent with the fact that there is no overt functional root, that is an overt operator, present in Marshallese definite determiners and demonstratives.

### 2.3 What's in a D head?

On a syntactic level, it seems that the head of a Marshallese DP is phonetically empty. In fact, only the singular indefinite determiner *juon*<sup>2</sup> may precede the noun in a DP as illustrated in example (8) from Willson (2008: 59)<sup>3</sup>:

(8) Juon    kuuj kilmeej e-j    cross a-o    ial  
one (a) cat black            3SG.-PRS. cross POSS.-1SG path  
'A black cat is crossing my path'

Interestingly enough, we may find both a pre-nominal indefinite determiner (or numeral) and a definite determiner post-nominally in the same DP as shown in (9) from Willson (2008: 61):

(9) E-wor ruo ri-Majol            ro            im re-naaj  
3SG-exist two one.from-Marshall DET.PL.H. and 3PL.-FUT.  
  
bok    jerammon jen juon special scholarship eo  
receive benefit    from            a special scholarship DET.SG.N-HUM.  
  
'There are two Marshallese that will receive the benefits from a special  
scholarship'

From a semantic perspective, it is hard to conceive that a DP can be both definite and indefinite. We may assume then that nominal inflections do not always reflect definiteness. This is consistent with the fact that the inflection corresponding to the unknown location is used in this context, therefore reducing the definiteness of the word to which it is attached. We might clarify at this juncture that the head of a Marshallese DP contains a phonetically null operator, which is why the variable must attach to a different syntactic object. In this case, the syntactic object is a noun, and thus the variable is said to be bound in  $D_s$ .

---

<sup>2</sup> Whether this word is a numeral or an indefinite determiner is still debated. However, other numerals may also be found in a pre-nominal position. Since numerals are weak quantifiers, they must not necessarily be in the D position. In the example *the two girls*, the D head is already occupied and thus the noun is in the complement position of the QP that is itself the complement of D (see Radford, 1997, and references therein for more details).

<sup>3</sup>The plural indefinite determiner is phonetically null.

### 3. Further evidence

Since Marshallese so-called determiners and demonstratives are actually inflectional affixes, some consequences are expected to appear inside different types of DP constructions. In this section, we will briefly review DP constructions with an adjective as well as the possessive constructions.

#### 3.1 *The placement of adjectives*

We would predict that Marshallese nouns cannot be separated from their inflectional affixes; yet, when a DP contains an adjective, it is inserted between the noun and the inflection. This is problematic for our hypothesis yet some facts suggest that noun-adjective sequences are in fact compounds. Although Willson (2003: 13) considers that adjective stacking is possible in Marshallese, she also states that: “it is unclear whether Marshallese speakers spontaneously produce structures with two adnominal adjectives or if they were produced because of the elicitation by the linguist”. Furthermore, she states that the preferred method is to “use reduced relative clauses when there is more than one adjective” (Willson 2003: 6). This is illustrated in (10) from Willson (2003: 5):

(10) wa emmomon eo        e-buroro  
car good.SG        DET.SG.N-HUM.    3SG-be red.  
'The good car, it is red'

This constraint on inserting a modifier into a given phrase or set of words is a property of compounds. If one were to express more than one quality related to a particular object, then the object is singled out and both predicates appear in a reduced relative clause as shown in (11) from Willson (2003:12):

(11) cup eo e-roulul    im buroro  
cup DET.SG.N-HUM.    3SG-be.round and be.red  
'The cup, it is round and red'

Another point of interest is that the form of the adjective is different depending on whether it is present in a compound or in a reduced relative clause. The adjective in a compound is always a reduplicated form while the adjective in a relative clause is not<sup>4</sup>. Moreover, the reduplicated form

---

<sup>4</sup> One exception is the adjective for *red* which is always reduplicated as shown in examples (10) and (11).

cannot take any other affix such as *ka-* (causative) or *ri-* (nominalizer), which are both exclusively available for the basic unreduplicated forms. According to Provencher (2012), reduplication in Marshallese turns a primary predicate into a secondary predicate. This is consistent with the fact that unreduplicated forms are used with an agreement morpheme that reflects the features of the object qualified by the adjective. This agreement morpheme always represents the features of the subject in a proposition and is used in every syntactic construction; in other words, a sentence is ungrammatical without it. Since there is no copula in Marshallese, we may assume that the basic unreduplicated form acts as a stative verb. Therefore, when the basic form is reduplicated, it becomes an adjective that can only be present in a noun-adjective sequence and this new unit cannot be broken by a third element. The definite determiner that may follow such sequence can thus be considered a nominal inflectional affix.

### 3.2 Possessive constructions

The Marshallese language makes a distinction between alienable and inalienable possessions; thus, there are two different ways to mark possession. With inalienable possessions, such as body parts and kinship terms, a possessive suffix is added directly to the possession. When the possession is alienable however, one needs to add the possessive suffix to a possessive classifier. What is interesting for our hypothesis is that the definite determiner in such constructions does not necessarily relate to the features of the possessor but rather to the possession, as shown in (12) from Willson (2008: 64):

- (12) Re-metak      nei-n      leddik eo  
       3PL.-be.hurt    leg-3SG.POSS girl    DET.SG.N-HUM  
       ‘The girl’s legs hurt’

The definite determiner should be the head of the DP and thus agree according to the features of the possession since it is the subject of the sentence. However, this is not the case: the subject is clearly plural because the agreement morpheme is plural, yet the definite determiner is singular and thus only reflects the features of the *girl* and not the features of the *legs* as would be expected.

There is also a restriction in word order for possessive constructions involving alienable possessions. Only the following is grammatical: “*PossessedNoun DefiniteDeterminer PossessiveClassifier-PossessiveSuffix (Possessor)*” (Willson 2008: 65). The possessive classifier can never precede the possessed noun when it is used with a determiner (from Willson 2008: 65-66):

- (13) a. Juon kora e-ar kwalkol nuknuk ko a-n Lucy  
 a woman 3SG.AGR.-PST wash.TR dress DET.PL.N-HUM. CL-3SG.POSS. Lucy  
 ‘A woman washed Lucy’s dresses’
- b. \*Juon kora e-ar kwalkol a-n Lucy nuknuk ko  
 a woman 3SG.AGR.-PST wash.TR CL-3SG.POSS. Lucy dress DET.PL.N-HUM.  
 ‘A woman washed Lucy’s dresses’

We might assume that example (13a) is ungrammatical because the direct object is *the dresses* and not *Lucy’s dresses*. As in example (12), the definite determiner reflects solely the features of the possessor. This last assertion cannot explain the restriction in word order, however. Provencher (2012) proposed that examples such as (13) are not instances of possessive constructions but rather benefactive constructions. Consider the following examples of Kosraean, a close relative of Marshallese (from Song, 1997: 33):

- (14) a. nga mole-lah rais ah la-l Sohn  
 1SG buy-ASP rice DET CL-3SG:POSS John  
 ‘I bought the rice for John.’
- b. nga mole-lah rais la-l Sohn ah  
 1SG buy-ASP rice CL-3SG:POSS John DET  
 ‘I have bought John’s rice.’

Example (14a) corresponds to (13a), and (14b) corresponds to (13b). What is crucial to understand in this comparison is that in the (a) examples, the definite determiner directly follows the possession and that the (b) examples have their definite determiner follow the whole DP. Moreover, the Kosraean (a) example is a benefactive construction and the (b) example is a possessive construction. It might be possible that the Marshallese (a) example is also a

benefactive construction, but the impossibility of (13b) might indicate that the definite determiner of Marshallese is really an inflectional affix and can thus only be used in constructions where it can follow the possession and not the whole DP.

We stated that Marshallese determiners are inflectional affixes because they do not have a bipartite structure commonly found in determiners and because they follow the noun due to the operation M-Flip. We might assume then that the same holds true for Marshallese possessive constructions. In English or in French, possession is indicated with a morphological object with a bipartite structure as well: *h-is, h-er; m-on, m-a*, etc. In English, the variable expresses the feature of the possessor and in French it expresses the features of the possession. In Marshallese, the features of the possessor are expressed in the possessive affix that is suffixed to either the inalienable possession or the classifier used with alienable construction. The variable follows the word it is attached to because of the operation M-Flip; since there is no operator in the Marshallese D head, the same operation applies for both types of determiners (definite and possessive). Thus, the variable is bound in  $D_S$  and not in  $D_M$  as in French or English.

## **Conclusion**

Marshallese DPs lack overt D heads and, as a consequence, variables can only be bound word-externally. The post-nominal position of Marshallese definite determiners and demonstratives is thus a direct outcome of the operation M-Flip since they are only inflectional affixes and not elements of the category D. The same holds true in possessive constructions; since there is no root to which the variable can attach, it must therefore be bound to another syntactic object, in this case, the inalienable possession or the possessive classifier. The definite determiner would be bound to the alienable possession and thus only the classifier is available for the possessive affix. We may conclude that the lack of a phonetic operator located in a D head in Marshallese is responsible for the position of so-called definite determiners and demonstratives as well as the position of possessive suffixes.

## References

- Di Sciullo, Anna Maria. 2005a. *Assymetry in Morphology*. Cambridge, MA: MIT Press p.
- . 2005b. «Affixes at the Edge». *The Canadian Journal of Linguistics/La Revue canadienne de Linguistique*, vol. 50, no 1-4. In *CSA Linguistics and Language Behavior Abstracts*.
- Provencher, Catherine. 2012. «A morpho-syntactic analysis of Marshallese determiner phrases». Master's thesis, Montréal, UQÀM.
- Song, Jae Jung. 1997. «The history of Micronesian possessive classifiers and benefactive marking in Oceanic languages». *Oceanic Linguistics*, no 36, p. 29-64.
- Willson, Heather 2003a. «Some aspects of Marshallese determiner phrase». *UCLA*.
- .2007. «Subject position and the Marshallese restructuring configuration». 31<sup>st</sup> *Penn Linguistics Colloquium*, Philadelphia, PA.
- . 2008. «Subject Positions in Marshallese». Doctoral Dissertation, Los Angeles, Linguistics, University of California.





# L'INFLUENCE D'UN PROGRAMME D'IMMERSION À L'ÉTRANGER DE COURTE DURÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AISANCE À L'ORAL EN LANGUE SECONDE<sup>1</sup>

Jean-Daniel Guay  
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Canada

## Résumé

L'objectif principal de la présente étude était d'observer l'influence d'un programme d'immersion à l'étranger (PIE) de courte durée de 5 semaines sur le développement de l'aisance à l'oral (AAO) chez 105 apprenants adultes du français langue seconde (L2). Plus particulièrement, l'étude cherchait à déterminer si un PIE de courte durée était suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en L2 telle que définie par des mesures temporelles et quantifiables tirées des énoncés produits par les participants comme le débit de parole, la longueur moyenne de l'énoncé et le pourcentage du temps de production. Les résultats démontrent que le PIE de courte durée à l'étude était suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en L2 puisque la performance des participants s'est améliorée entre le début et la fin du programme pour 5 des 7 mesures utilisées, soit le débit de parole ajusté, la longueur moyenne de l'énoncé ajustée, le pourcentage du temps de production et la durée moyenne des pauses silencieuses et des pauses remplies. Cette amélioration suggère donc que le PIE de courte durée observé était suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en L2 chez un échantillon important de participants.

---

<sup>1</sup> Cette étude n'aurait pas été possible sans le support du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada qui a subventionné le *Projet French* ainsi que l'auteur de cet article. Nous voulons aussi remercier le Dr Leif French pour ses précieux conseils lors de la rédaction de cet article, Ariane Tremblay pour les transcriptions orthographiques effectuées dans le cadre du *Projet French* et Marie-Josée Olsen pour son travail de révision. Finalement, nous remercions le Dr Vincent Arnaud et Caroline Sigouin pour la création du script Praat qui nous a permis d'extraire les valeurs de durée automatiquement.

## 1. Introduction

Il est traditionnellement reconnu que l'une des variables qui influencent fortement l'acquisition d'une langue seconde (L2) est le contexte d'apprentissage dans lequel cette dernière est apprise (v. Coleman, 1998; Collentine, 2009; Freed, 1998; Llanes, 2011). De façon générale, les trois contextes d'apprentissage les plus répandus et les plus étudiés sont l'enseignement formel à domicile, les programmes intensifs d'immersion domestique et les programmes d'immersion à l'étranger (PIE). De ces trois contextes, les PIE ont fait l'objet de plusieurs études et sont généralement considérés comme étant les plus bénéfiques pour l'apprentissage d'une L2 puisqu'ils combinent l'enseignement formel en classe à diverses opportunités d'interaction avec des locuteurs natifs de la langue étudiée.

Dès les années 60, de nombreuses études ont suggéré qu'une immersion à l'étranger est bénéfique pour le développement de la compétence en L2 (pour une discussion, v. Coleman, 1998; Collentine, 2009; Freed, 1998). Cependant, la plupart de ces études pionnières ont seulement évalué les gains linguistiques effectués par les participants à l'aide de tests de compétence générale en L2 administrés au début et à la fin du PIE (p. ex. Carroll, 1967; Dyson, 1988; Veguez, 1984). Conséquemment, il était plutôt difficile d'établir avec précision quels aspects spécifiques de la compétence en L2 étaient influencés par les PIE observés. De plus, plusieurs études étaient limitées par un petit nombre de participants et par l'absence d'un groupe contrôle, ce qui complexifiait l'évaluation de l'impact réel des PIE sur le développement de la compétence en L2.

À la suite de ces études qui ont stimulé la recherche dans le domaine, des chercheurs se sont penchés sur l'influence des PIE sur le développement de la compétence en L2 en utilisant différents types de tests qui ciblent de façon plus précise des aspects qualitatifs et quantitatifs de l'acquisition d'une L2 (pour une discussion, v. Coleman, 1998; Collentine, 2009; Freed, 1998; Llanes, 2011). Parmi ceux-ci, plusieurs se sont intéressés à l'aisance à l'oral<sup>2</sup> (AAO) en L2 puisque les contextes d'immersion à l'étranger sont généralement reconnus comme étant

---

<sup>2</sup> Le concept d'« aisance à l'oral » fait référence au concept anglais « oral fluency » qui correspond d'une manière générale au nombre d'unités linguistiques produites ou comprises dans un laps de temps déterminé (Gierski et Ergis, 2004). Sa caractéristique principale correspond donc au débit de l'activité langagière exercée (p. ex. Lennon, 2000).

bénéfiques pour le développement de cet aspect de la compétence orale en L2 (p. ex. Freed, 2000; Lennon, 1990; Towell, Hawkins et Bazergui, 1996).

De façon spécifique, les études examinant différents aspects de la production orale en L2 indiquent que la participation à un PIE influence significativement le développement de l'AAO en L2 tel que démontré par des mesures temporelles et quantifiables (p. ex. le débit de parole, la longueur moyenne de l'énoncé et le pourcentage du temps de production) qui sont considérées comme étant des indicateurs robustes du degré d'AAO en L2 d'un locuteur donné (v. Freed, 1995; Freed, Segalowitz et Dewey, 2004; Kormos et Dénes, 2004; Towell et al., 1996). Par contre, bien que ces études démontrent une influence positive des PIE sur le développement de l'AAO en L2, la majorité n'a observé que l'influence de PIE de *longue durée*, c'est-à-dire que les participants sont demeurés à l'étranger pour une période qui s'étend d'un trimestre scolaire à une année complète. Conséquemment, certains chercheurs se sont interrogés sur l'influence de PIE de *courte durée*, soit de 8 semaines ou moins, sur la compétence orale en L2 et, plus particulièrement, ont tenté d'examiner si un PIE de courte durée est également suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en L2.

À ce jour, les études sur les PIE de courte durée sont peu nombreuses, mais certaines d'entre elles ont démontré que ces programmes semblent être suffisants pour influencer significativement le développement de l'AAO en L2 (Allen et Herron, 2003; Llanes et Munoz, 2009; Martinsen, 2008). Cependant, bien que les résultats de ces études soient prometteurs, il est souvent difficile d'interpréter et de regrouper leurs conclusions puisqu'elles présentent plusieurs différences méthodologiques majeures telles que la tâche de production orale utilisée, la méthode choisie pour évaluer l'AAO en L2 et le nombre de participants observés. Ces différences importantes, jumelées au nombre restreint d'études qui ont observé l'influence de PIE de courte durée sur le développement de l'AAO en L2, nous ont amené à constater qu'il importe de mener une étude à plus grande échelle qui observe un plus grand nombre de participants et qui utilise une méthodologie bien documentée pour définir et quantifier l'AAO en L2.

La présente recherche avait donc comme objectif principal d'examiner l'influence d'un PIE de courte durée, soit de 5 semaines, sur le développement de l'AAO en français L2 chez

105 apprenants adultes. Plus spécifiquement, nous avons observé si le PIE de courte durée était suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en L2 chez un important groupe d'apprenants.

## **2. Cadre théorique**

Dans le cadre de notre étude, le PIE est défini comme étant un contexte d'apprentissage de la L2 qui combine de l'enseignement formel en classe avec une période de résidence dans un autre pays ou dans une autre province où la L2 est utilisée par la communauté (v. Collentine, 2009; Freed, 1995, 1998, 2000; Freed et al., 2004; Segalowitz, Freed, Collentine, Lafford, Lazar et Diaz-Campos, 2004). Selon Freed (1995), plusieurs types d'expériences langagières peuvent être considérés comme étant des PIE; entre autres, les étudiants qui étudient dans leur L2 dans une université étrangère, les élèves canadiens qui participent à des échanges bilingues interprovinciaux et les militants de la paix qui reçoivent de l'instruction en L2 lorsqu'ils doivent apporter du support à une communauté locale. Ces différentes expériences qui combinent de l'enseignement formel en classe avec des opportunités d'utiliser la L2 dans la communauté sont très similaires au PIE qui a fait l'objet de notre étude. Les participants ont vécu une expérience d'apprentissage de la L2 qui combinait à la fois de l'enseignement formel en classe et des opportunités d'interaction avec la communauté locale.

Pour ce qui est de l'AAO en L2, elle est conceptualisée de 2 façons différentes dans la littérature qui s'y intéresse, soit au sens *large* ou au sens *étroit* (pour une discussion, v. Lennon, 1990; Segalowitz, 2010; Schmitt-Gevers, 1993). Au sens large, l'AAO en L2 fait référence au niveau de compétence générale d'un locuteur en production orale en L2 (v. Hilton, 2008; Lennon, 1990; Schmitt-Gevers, 1993). Afin d'illustrer cette représentation large de l'AAO en L2, Hilton (2008) nous donne l'exemple de l'expression « parler couramment » qui est souvent utilisée pour décrire une production orale aisée en L2, mais qui en révèle peu sur les caractéristiques sur lesquelles l'auditeur s'est basé pour émettre ce jugement. Au sens étroit, l'AAO en L2 fait plutôt référence à des aspects temporels et quantifiables qui sont mesurés à partir des énoncés produits par un locuteur en L2 et qui sont reconnus pour influencer la perception du degré d'AAO en L2 lorsqu'évalué par des juges entraînés ou par des auditeurs naïfs (p. ex. Cucchiarini, Stik et Boves, 2000, 2002; Derwin, Rossiter, Munro et Thomson, 2004; Freed, 2000; Lennon, 1990). Cette

représentation plus étroite de l'AAO en L2 fait référence au concept anglais « oral fluency » qui est fréquemment utilisé dans le domaine de la psycholinguistique (v. Hilton, 2008). Dans le cadre de notre étude, nous avons décidé de nous référer au sens étroit de la définition de l'AAO en L2, c'est-à-dire que nous avons choisi des mesures temporelles et quantifiables (p. ex. le débit de parole, la longueur moyenne de l'énoncé et le pourcentage du temps de production) extraites d'énoncés produits par les participants en français L2 afin de représenter leur degré d'AAO en L2.

### **3. État de la question**

De nombreuses études se sont penchées sur l'influence d'un PIE de longue durée (plus de 8 semaines) sur le développement de l'AAO en L2 (p. ex. Freed, 2000; Freed et al., 2004; Lennon, 1990; Mora et Valls-Ferrer, 2012; Segalowitz et al., 2004; Trenchs-Parera, 2009; Towell et al., 1996). De façon générale, leurs résultats démontrent que les apprenants d'une L2 qui participent à un PIE de longue durée améliorent leur AAO en L2 telle qu'évaluée par des mesures temporelles et quantifiables comme le débit de parole, la longueur moyenne de l'énoncé et le pourcentage du temps de production (Freed, 2000; Lennon, 1990; Segalowitz et al., 2004; Mora et Valls-Ferrer, 2012; Towell et al., 1996). Quelques études ont suggéré que les PIE de longue durée ont aussi une influence significative sur la fréquence et la durée moyenne des hésitations produites par les participants (Freed, 2000; Lennon, 1990; Trenchs-Parera, 2009). Regroupées, ces conclusions indiquent qu'un PIE de longue durée influence de façon significative le développement de l'AAO en L2.

Contrairement aux nombreux projets de recherche qui ont observé l'influence d'un PIE de longue durée, il existe peu d'études qui se sont intéressées à l'influence d'un PIE de courte durée (8 semaines ou moins) sur le développement de l'AAO en L2 (Allen et Herron, 2003; Dupperon et Overstreet, 2009; Llanes et Munoz, 2009; Martinsen, 2008). En général, comme pour les études qui ont observé l'influence des PIE de plus longue durée, leurs résultats démontrent qu'un PIE de courte durée est suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en L2 (Allen et Herron, 2003; Llanes et Munoz, 2009; Martinsen, 2008). Toutefois, comme nous l'avons mentionné précédemment, ces études ont fait des choix méthodologiques différents, ce qui restreint la généralisation de leurs résultats. Par exemple, certains chercheurs ont décidé

d'observer le développement de l'AAO en L2 de façon *subjective* en demandant à des juges entraînés d'évaluer la production orale des participants au début et à la fin du PIE (Allen et Herron, 2003; Martinsen, 2008). Les autres ont plutôt choisi d'évaluer le degré d'AAO en L2 de façon *objective* en utilisant des mesures temporelles et quantifiables extraites d'énoncés produits par les participants comme il est suggéré dans la présente étude (Dupperon et Overstreet, 2009; Llanes et Munoz, 2009). Ces études diffèrent aussi dans le nombre de participants observés, soit de 3 à 45, et dans la tâche utilisée pour évaluer l'AAO en L2 des participants, soit la narration d'une histoire imagée ou l'entrevue. Conséquemment, nous avons constaté la nécessité d'une étude qui observe l'influence d'un PIE de courte durée sur le développement de l'AAO en L2 chez un plus grand nombre de participants et qui permet de consolider les résultats obtenus dans les autres projets de recherche qui ont abordé la même question.

#### **4. Question et hypothèse de recherche**

La présente étude peut se résumer à l'aide de la question de recherche suivante : est-ce qu'un PIE de courte durée (5 semaines) est suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en français L2?

Notre hypothèse de travail est basée sur l'ensemble des études qui ont investigué l'influence des PIE de courte ou de longue durée sur le développement de l'AAO en L2 et qui ont démontré que ce contexte d'apprentissage a un impact significatif sur cet aspect de la compétence en production orale en L2 (p. ex. Allen et Herron, 2003; Freed, 2000; Freed et al., 2004; Llanes et Munoz, 2009; Lennon, 1990; Martinsen, 2008; Mora et Valls-Ferrer, 2012; Segalowitz et al., 2004; Trenchs-Parera, 2009; Towell et al., 1996). En partant de ces résultats globaux, nous avons émis l'hypothèse directionnelle que le PIE de 5 semaines à l'étude était suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en français L2 chez les participants observés.

#### **5. Méthodologie**

Cette étude est issue d'un projet de recherche de grande envergure sur le développement de la production orale en L2 et sur les différences individuelles intitulé *Projet French* (French, 2008) et subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Différents types d'évaluation ont été administrés afin d'obtenir un portrait complet du profil de chaque apprenant

ainsi que de leur expérience dans le PIE. Afin de répondre à la question de recherche proposée, nous présenterons seulement la tâche qui a été utilisée pour évaluer la compétence en production orale en L2 des participants, soit la narration d'une histoire imagée.

### *5.1. PIE à l'étude*

Le PIE à l'étude était d'une durée de 5 semaines et s'adressait à des apprenants adultes de tous les niveaux de compétence en L2 (débutant à avancé). Les cours de L2 étaient obligatoires (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h) et ont été administrés par des enseignants qualifiés à l'intérieur des salles de classe de l'université qui offrait le programme, à l'exception des activités culturelles organisées par les moniteurs de langue en après-midi. Les participants ont été répartis dans différentes classes selon leur niveau de compétence en L2 qui a été évalué au début du PIE. En général, des groupes de 15 participants ont été formés. Il était interdit pour les participants d'utiliser leur langue maternelle (L1) à l'intérieur et à l'extérieur de la classe (à l'exception d'une situation urgente). Ils étaient donc obligés d'utiliser la L2, soit le français, en tout temps. D'ailleurs, ils ont dû signer un contrat d'utilisation du français et pouvaient être expulsés du programme après trois avertissements. Finalement, un seul type d'hébergement, soit les résidences de l'université, était offert aux participants puisqu'ils étaient tous d'âge adulte.

### *5.2. Profil des participants*

Le groupe de participants était constitué de 105 apprenants adultes du FLS (28 hommes; 77 femmes). Leur âge variait de 18 à 54 ans et la moyenne était de 23,35 ans. Ils avaient tous accepté de participer au *Projet French* de façon volontaire. Bien que certains participants aient déclaré parler plusieurs langues, ils avaient tous identifié l'anglais comme leur L1 ou leur langue dominante, c'est-à-dire la langue qu'ils utilisaient le plus au quotidien. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les participants n'avaient pas tous le même niveau de compétence générale en français L2 au début du PIE.

### *5.3. Tâche de production orale*

Dans le cadre du *Projet French*, les participants ont effectué la narration d'une histoire imagée au début (T1) et à la fin (T2) du PIE de 5 semaines. En général, les histoires imagées ne sont pas utilisées pour l'enseignement de la L2 puisqu'elles ne représentent pas des situations de

communication authentiques. Cependant, elles sont très utiles dans les contextes de recherche appliquée pour deux raisons : elles permettent aux chercheurs de garder un certain contrôle sur le langage produit et donnent assez de flexibilité aux locuteurs pour démontrer leur niveau d'AAO en L2 (Rossiter, Derwing et Jones, 2009). Les histoires imagées ont d'ailleurs été utilisées par certains chercheurs qui ont observé l'influence de PIE de courte durée sur le développement de l'AAO en L2 (Allen et Herron, 2003; Dupperon et Overstreet, 2009; Llanes et Munoz, 2009).

L'histoire imagée qui a été utilisée (constituée de 8 images) est issue d'une étude de Derwing et al. (2004) et répond aux critères de sélection établis par Rossiter et al. (2009) pour une tâche de narration. De façon générale, les images sont claires et en couleur et l'histoire ne contient pas d'ambiguïté ou de contenu culturel difficile à interpréter. L'histoire met en scène deux personnes, un homme et une femme, qui ont des valises vertes identiques et qui se cognent dans la rue. Par la suite, ils reprennent les mauvaises valises par erreur et réalisent ce qui s'est passé lorsqu'ils reviennent dans leur chambre d'hôtel respective (v. Annexe 1).

#### *5.4. Procédures*

Les participants devaient se présenter au local qui leur avait été assigné lors de leur inscription au *Projet French* pour effectuer la tâche de production orale. Un assistant de recherche était situé dans chaque local afin d'enregistrer la performance des participants et de les assister en cas de problème. Une présentation informatisée a été préparée a priori afin de présenter les instructions pour effectuer la tâche aux participants de façon homogène et de limiter l'influence de l'assistant de recherche. Les instructions étaient présentées en anglais pour en faciliter la compréhension et les participants disposaient d'un maximum d'une minute pour visualiser l'histoire avant de la raconter. Aucune limite de temps n'était imposée pour la narration de l'histoire afin d'éviter une pression additionnelle sur la production des locuteurs. Les mêmes procédures ont été suivies pour enregistrer les participants à la fin du PIE. Il est essentiel de noter que les participants ne savaient pas qu'ils allaient faire la narration de la même histoire imagée au T1 et au T2 afin d'éviter les effets de l'entraînement et de la préparation comme le mentionnent Towell et al. (1996).



Toutes les narrations ont été enregistrées en format wave (44 000 Hz; 16 bits) avec l'enregistreur numérique portable Zoom H2. Elles ont été sauvegardées sur différents ordinateurs afin de faciliter la transcription et l'analyse acoustique.

### *5.5. Mesures d'AAO en L2*

Les mesures d'AAO en L2 que nous avons choisies sont basées sur des aspects temporels, quantifiables et observables des énoncés produits par les participants lors de la narration de l'histoire imagée au T1 et au T2. En premier lieu, nous avons sélectionné les mesures qui sont reconnues pour être des indicateurs robustes du degré d'AAO en L2 : le débit de parole, la longueur moyenne de l'énoncé et le pourcentage du temps de production (p. ex. Freed, 1995; Lennon, 1990; Towell et al., 1996; Kormos et Denés, 2004). Par la suite, nous avons aussi décidé de nous pencher sur la fréquence et sur la durée moyenne des pauses silencieuses (PS) et des pauses remplies (PR) (c.-à-d. les pauses qui sont constituées d'un élément non lexical tel que « euh » en français et « hum » en anglais) puisque plusieurs chercheurs (p. ex. Cucchiari et al., 2000; Freed, 1995, 2000; Ginther, Slobadanka et Yang, 2004; Hilton, 2008; Iwashita, Brown, McNamara et O'Hagan, 2008; Lennon, 1990; Riggenbach, 1991) ont souligné l'importance des phénomènes d'hésitation dans l'évaluation du niveau d'AAO en L2 d'un locuteur donné.

Afin de bien comprendre le tableau synthèse des mesures d'AAO en L2 qui suit (v. Tableau 1), il est important de mentionner qu'une PS a été identifiée dans notre étude comme étant une période de silence de 0,4 seconde ou plus comme le recommandent plusieurs chercheurs (p. ex. Freed, 2000; Freed et al., 2004; Segalowitz et al., 2004). Basée sur l'étude pionnière de Lennon (1990), la durée minimale d'une PR a été établie à 0,2 seconde. D'ailleurs, nous sommes d'avis que tout phénomène sonore de moins de 0,2 seconde est difficilement perceptible et identifiable.

**Tableau 1 : Mesures d'AAO en L2**

Mesure d'AAO en L2	Définition	Exprimée en ...	Exemples d'études
Débit de parole ajusté (DPA)*	Nombre total de syllabes utilisées dans la narration divisé par la durée totale de la narration et multiplié par 60 (exclusion des syllabes répétées, réparées ou issues d'une autre langue)	Syllabe par minute	Derwing et al., 2004; Freed, 2000; Iwashita et al., 2008; Llanes et Munoz, 2009; Lennon, 1990
Longueur moyenne de l'énoncé ajusté (LMEA)	Nombre total de syllabes utilisées dans la narration divisé par le nombre d'énoncés qui ne sont pas entrecoupés d'une PS ou d'une PR (exclusion des syllabes répétées, réparées ou issues d'une autre langue)	Syllabe	Cucchiarini et al., 2002; Derwing et al., 2004; Ginther, et al., 2010; Hilton, 2010; Kormos et Denes, 2004; Lennon, 1990; Mora et Valls-Ferrer, 2012; Towell et al., 1996
Le pourcentage du temps de production (PTP)	La durée totale de tous les énoncés (excluant les PS et les PR) de la narration divisée par la durée totale de la narration et multipliée par 100	Pourcentage	Cucchiarini et al., 2002; Ginther, et al., 2010; Hilton, 2008; Kormos et Denes, 2004; Mora et Valls-Ferrer, 2012; Towell et al., 1996
Fréquence des pauses silencieuses (FPS)*	Nombre total de PS dans la narration divisé par la durée totale de la narration et multiplié par 60	PS par minute	Iwashita et al., 2008; Kormos et Denes, 2004; Llanes et Munoz, 2009
Durée moyenne des pauses silencieuses (DPS)	Durée totale des PS divisée par le nombre total de PS dans la narration	Seconde	Ginther et al., 2010; Hilton, 2010; Kormos et Denes, 2004
Fréquence des pauses remplies (FPR)*	Nombre total de PR dans la narration divisé par la durée totale de la narration et multiplié par 60	PR par minute	Iwashita et al., 2008; Kormos et Denes, 2004
Durée moyenne des pauses remplies (DPS)	Durée totale des PR divisée par le nombre total de PR dans la narration	Seconde	Ginther, et al., 2010; Hilton, 2010

\*Afin de faciliter la comparaison entre les narrations de participants qui n'ont pas la même durée, certaines mesures sont exprimées par minute.

### *5.6. Transcription et analyse acoustique*

En premier lieu, une transcription orthographique a été effectuée afin de comptabiliser le nombre de syllabes utilisées dans chaque narration (v. Annexe 2). Cette étape était nécessaire puisqu'elle nous permettait de calculer 2 mesures d'AAO en L2 choisies : le DPA et la LMEA. De plus, les transcriptions nous ont aussi permis d'identifier facilement les syllabes répétées, réparées ou issues d'une autre langue que le français et de les éliminer pour le calcul de ces 2 mesures. En effet, quelques auteurs ont suggéré que l'élimination de ces syllabes permet d'obtenir une représentation plus précise du degré d'AAO en L2 d'un locuteur donné (p. ex. Derwing et al. 2004; Lennon, 1990).

Afin d'obtenir les autres mesures d'AAO en L2, nous avons utilisé PRAAT (Boersma et Weenink, 2012) qui est un logiciel d'analyse de la parole qui permet aux chercheurs de visualiser des fichiers sonores de formats différents sur un spectrogramme à trois dimensions. Ce logiciel nous a permis d'identifier facilement et de segmenter précisément (à la milliseconde près) les PS et les PR dans chaque narration comme nous les avons définies dans la section précédente. Il nous a aussi permis d'obtenir la durée exacte de la narration et des segments qui la constituent (énoncé, PS ou PR). D'ailleurs, un script PRAAT a été conçu (Sigouin et Arnaud, 2011) pour extraire automatiquement la durée exacte de la narration et des différents segments. En résumé, cette analyse acoustique nous a donc permis de calculer les mesures d'AAO en L2 restantes : le PTP, la FPS, la DPS, la FPR et la DPR.

### *5.7 Analyse statistique*

Afin de répondre à notre question de recherche, nous avons utilisé le logiciel statistique IBM SPSS pour Windows (version 21.0) qui nous a permis d'effectuer une série de tests d'inférence statistique, soit des tests-t unilatéraux pour des échantillons appariés, afin d'établir si le PIE de courte durée a influencé significativement le développement de l'AAO en français L2 chez les participants étudiés. De façon précise, les tests-t nous ont permis d'observer si le PIE de courte durée à l'étude a eu un impact significatif sur les différentes mesures d'AAO en L2 utilisées entre le T1 et le T2. Pour chaque test, le seuil de significativité a été établi à 95 % et la taille de l'effet a été calculée en utilisant le *d* de Cohen (1988).

## 6. Résultats

Le tableau 2 démontre que la performance moyenne des participants s'est améliorée significativement de T1 à T2 (toutes les valeurs  $p < 0,001$ ) pour 5 des 7 mesures utilisées (DPA, LMEA, PTP, DPS et DPR). De plus, la taille de l'effet, calculée à l'aide du  $d$  de Cohen (1988), indique que le PIE a eu une influence forte (plus de 0,8) sur 1 mesure, soit le PTP, une influence modérée (de 0,5 à 0,8) sur 2 mesures, soit la DPA et la DPS, et une influence faible (moins de 0,5) sur 2 mesures, soit la LMEA et la DPR. Ces résultats suggèrent que le PIE de courte durée à l'étude semble avoir influencé significativement le développement de l'AAO en L2 chez les participants observés, et plus particulièrement pour les mesures suivantes : le PTP, le DPA et la DPS.

**Tableau 2 : Résultats**

Moyenne au T1 et au T2 (écart-type entre parenthèses), test-t pour des échantillons appariés et taille de l'effet pour chaque mesure d'AAO en L2

Mesure d'AAO en L2	T1	T2	$t$	$p$	$d$
DPA	87,37 (42,51)	118,03 (38,8)	-12,362	< 0,001*	0,753
LMEA	4,61 (4,42)	5,82 (3,16)	-4,973	< 0,001*	0,314
PTP	51,47 (16,62)	64,85 (11,12)	-11,887	< 0,001*	0,946
FPS	20,25 (4,65)	20,08 (4,47)	0,336	n.s.	0,037
DPS	1,4 (1,37)	0,87 (0,28)	4,136	< 0,001*	0,538
FPR	7,77 (4,82)	8,06 (4,46)	-0,669	n.s.	0,062
DPR	0,49 (0,12)	0,44 (0,11)	3,71	< 0,001*	0,391

\*Cellules ombragées indiquent la significativité statistique au niveau  $p < 0,001$

## 7. Discussion

Comme pour la majorité des chercheurs qui ont investigué la même question, les résultats de la présente étude semblent confirmer qu'un PIE de courte durée est suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en L2 (Allen et Herron, 2003; Martinsen, 2008; Llanes et Munoz, 2009). Bien qu'il soit difficile de comparer nos résultats avec ceux des autres études en raison des nombreuses différences méthodologiques discutées plus tôt, il est important de souligner que, comme Llanes et Munoz (2009), les participants observés ont amélioré significativement leur débit de parole et n'ont pas diminué la FPS et la FPR. En effet, Llanes et Munoz (2009) avaient aussi remarqué une augmentation significative du débit de parole de 18 %

et n'avaient pas noté de changement significatif pour la FPS et la FPR chez 24 apprenants hispanophones de l'anglais L2 qui avaient participé à un PIE de 3 ou de 4 semaines. Les participants observés ont aussi augmenté significativement la LMEA, ce qui fait écho à Dupperon et Overstreet (2009) qui ont noté une tendance vers l'augmentation du nombre de mots par phrase produite chez 3 apprenants anglophones de l'espagnol L2 lors d'un PIE de 5 semaines. Finalement, bien que nos résultats soient issus d'une évaluation *objective* de l'AAO en L2, ils appuient aussi ceux des études qui ont eu recours à une évaluation *subjective* de l'AAO en L2 basée sur l'opinion de juges entraînés et qui ont aussi démontré qu'un PIE de courte durée est suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en L2 (Allen et Herron, 2003; Martinsen, 2008).

Nos résultats appuient aussi indirectement les résultats des études qui ont conclu que les PIE de longue durée sont des contextes d'apprentissage qui ont un impact significatif sur le développement de l'AAO en L2 (p. ex. Freed, 2000; Freed et al., 2004; Lennon, 1990; Mora et Valls-Ferrer, 2012; Segalowitz et al., 2004; Trenchs-Parera, 2009; Towell et al., 1996). Effectivement, la majorité de ces études a aussi démontré que les PIE ont une influence significative sur le débit de parole (Freed, 2000; Lennon, 1990; Mora et Valls-Ferrer, 2012; Segalowitz et al., 2004; Towell et al., 1996) et la longueur moyenne de l'énoncé (Mora et Valls-Ferrer, 2012; Segalowitz et al., 2004; Towell et al., 1996). Par exemple, Segalowitz et al. (2004) ont rapporté l'impact significatif d'un PIE de 3 mois sur l'augmentation du débit de parole et de la longueur moyenne de l'énoncé avec des tailles d'effet respectives de 3,37 et de 0,72. En comparaison, les tailles d'effet observées dans la présente étude ( $DPA = 0,753$ ;  $LMEA = 0,314$ ) sont beaucoup moins grandes, ce qui suggère que plus le PIE est de longue durée, plus il a un impact marqué sur le développement de l'AAO en L2. Bien que Towell et al. (1996) et que Mora et Valls-Ferrer (2012) n'ont observé qu'une tendance vers l'augmentation du PTP entre le T1 et le T2 dans leur étude respective, nos résultats démontrent plutôt que le PIE à l'étude a eu une influence significative et très marquée ( $d = 0,946$ ) sur cette mesure d'AAO en L2. Afin d'expliquer ce résultat plutôt surprenant, il est essentiel de noter que Towell et al. (1996) et que Mora et Valls-Ferrer (2012) ont observé des participants de niveau de compétence avancé en L2, ce qui diffère de notre étude qui a observé des participants de différents niveaux de compétence en L2. Cette observation suggère que le PTP est une mesure qui semble être plus adéquate pour

tracer le développement de l'AAO en L2 chez des apprenants débutants et intermédiaires que chez des apprenants avancés. D'autres recherches empiriques sont nécessaires afin de confirmer davantage cette hypothèse.

Le résultat le plus inattendu de notre étude est le fait que les participants n'ont pas significativement diminué la FPS et la FPR entre le T1 et le T2, ce qui est contraire à ce qui a été observé dans certaines études sur les PIE de longue durée (p. ex. Freed, 2000; Lennon, 1990; Segalowitz et al., 2004; Trenchs-Parera, 2009). Toutefois, nous avons déjà souligné plus tôt que Llanes et Munoz (2009) ont obtenu le même résultat qui peut s'expliquer de plusieurs façons : 1) le PIE à l'étude était trop court pour avoir une influence significative sur la FPS et sur la FPR comme le mentionnent Llanes et Munoz (2009), 2) les durées minimales établies à 0,4 seconde pour la PS et à 0,2 seconde pour la PR sont trop longues ou trop courtes et masquent le progrès réalisé par les participants entre le T1 et le T2 et 3) le nombre de participants observés dans la présente étude est beaucoup plus grand et, d'un point de vue statistique, a mené à des résultats différents. Cependant, nous sommes plutôt d'avis que ce résultat peut s'expliquer de façon plus rationnelle en s'intéressant aux 2 autres mesures d'AAO en L2 qui sont en lien direct avec les PS et les PR, soit la DPS et la DPR.

En effet, bien que la FPS et la FPR n'aient pas diminué de façon significative entre le T1 et le T2, il est essentiel de noter que nos résultats démontrent une diminution significative de la DPS et de la DPR (c.-à-d. que les participants ont fait, en moyenne, le même nombre de PS et de PR au T1 qu'au T2, mais qu'ils ont réduit significativement la durée moyenne de ces 2 types de pauses). D'ailleurs, l'augmentation significative et très marquée du PTP (c.-à-d. que les participants ont passé moins de temps en hésitation au T1 qu'au T2) témoigne de la réduction significative de la DPS et de la DPR puisque la FPS et la FPR n'ont pas changé de façon significative. Donc, malgré le fait que le PIE de courte durée à l'étude n'ait pas influencé significativement la FPS et la FPR, nos résultats indiquent qu'il a tout de même influencé les participants à réduire la durée moyenne de ces 2 phénomènes d'hésitation.

## **8. Conclusion**

La conclusion qui ressort le plus de la présente étude est qu'un PIE de courte durée (5 semaines) semble être suffisant pour influencer significativement le développement de l'AAO en L2 chez un grand nombre de participants. En résumé, les résultats indiquent que les participants ont amélioré significativement leur AAO en français L2 du début à la fin du PIE de courte durée comme le démontrent des mesures temporelles et quantifiables telles que le DPA, LMEA, PTP, DPS et la DPR. De plus, le calcul de la taille de l'effet nous a permis d'établir que le PIE a influencé le PTP, le DPA et la DPS de façon plus marquée. Ces observations nous amènent à conclure que le PIE de courte durée a positivement influencé les participants à augmenter la vitesse avec laquelle ils produisent leurs énoncés et à réduire la durée moyenne de leurs hésitations (PS et PR).

L'influence significative du PIE de courte durée sur la DPS et la DPR est une autre contribution intéressante de la présente étude. Bien qu'il soit surprenant d'observer que le PIE n'a pas eu d'influence significative sur la FPS et la FPR, la diminution significative de la DPS et de la DPR de T1 à T2 semblent confirmer que le PIE à l'étude a eu un impact significatif sur la façon dont les participants hésitent en français L2. D'ailleurs, nous recommandons l'utilisation de ces 2 mesures aux chercheurs qui s'intéressent au développement de l'AAO en L2 puisqu'elles nous ont permis d'examiner de façon plus précise ces 2 phénomènes d'hésitation que constituent les PS et les PR.

Comme tout travail de recherche, cette étude présente des limites que nous devons mentionner. Premièrement, il est essentiel de comprendre que les résultats présentés sont basés sur une approche quantitative de l'AAO en L2 et qu'ils ne concernent pas la qualité et la précision (p. ex. lexicale, grammaticale, syntaxique, morphologique) des narrations effectuées par les participants. Deuxièmement, il aurait été intéressant d'observer le développement de l'AAO en L2 pour la même période de temps, soit 5 semaines, chez un groupe contrôle de participants qui auraient été placés dans un contexte d'apprentissage d'instruction formelle à domicile afin de dégager les avantages réels du PIE à l'étude. Finalement, à la suite de la compilation des résultats, nous avons conclu qu'il aurait été pertinent de calculer la fréquence et la durée moyenne d'autres types de phénomènes d'hésitation comme les réparations et les répétitions, mais une telle analyse était à l'extérieur des objectifs de la présente étude.

Enfin, les résultats de la présente étude sont aussi pertinents pour le domaine de l'enseignement des L2 puisqu'ils démontrent qu'un PIE de courte durée semble avoir une influence significative sur le développement d'un aspect crucial de la production orale en L2, soit l'AAO. À notre avis, cette conclusion, jumelée à celles des autres études sur les PIE de courte durée (Allen et Herron, 2003; Dupperon et Overstreet, 2009; Llanes et Munoz, 2009; Martinsen, 2008), devrait inciter les administrateurs scolaires à encourager leurs élèves à participer à un PIE si ces derniers désirent améliorer leur compétence orale en L2, quelle qu'en soit la durée.



## Bibliographie

Allen, Heather W., et Herron, Carol (2010), « Language learning motivation during short-term study abroad: An activity theory perspective », *Foreign Language Annals* (vol. 43, no. 1), p. 27-49.

Boersma, Paul, et Weenink, David (2012), « Praat: doing phonetics by computer », logiciel informatique téléchargé le 8 janvier 2012 au <http://www.praat.org/>.

Carroll, John B. (1967), « The foreign language attainment of language majors in the senior year: A survey conducted in U.S. colleges and universities », *Foreign Language Annals* (vol. 1, no. 2), p. 131-151.

Cohen, Jacob (1988), *Statistical power analysis for behavioral sciences* (2<sup>e</sup> éd.), Hillsdale, NJ, Erlbaum.

Coleman, James A. (1998), « Language learning and study abroad: The European perspective », *Frontiers* (vol. 4, no. 2), p. 167-203.

Collentine, Joseph (2009), « Study abroad research: Findings, implications, and future directions », Dans Michael H. Long et Catherine J. Doughty (dir.), *The handbook of language teaching*, Mississauga, Ontario, Wiley-Blackwell, p. 218-233.

Cucchiari, Catia, Strik, Helmer, et Boves, Lou (2000), « Quantitative assessment of second language learners' fluency by means of automatic speech recognition technology », *Journal of the Acoustical Society of America* (107), p. 989-999.

Cucchiari, Catia, Strik, Helmer, et Boves, Lou (2002), « Quantitative assessment of second language learners' fluency: Comparisons between read and spontaneous speech », *Journal of the Acoustical Society of America* (111), p. 2862-2873.

Derwing, Tracey M., Rossiter, Marian J., Munro, Murray J., et Thomson, Ron I. (2004), « Second language fluency: Judgments on different tasks », *Language Learning* (vol. 54, no. 4), p. 655-679.

Dupperon, Lucile et Overstreet, Mark H. (2009), « Preparedness for study abroad: Comparing the linguistic outcomes of a short-term Spanish program by third, fourth and sixth semester L2 learners », *Frontiers* (18), p. 157-179.

Dyson, P. (1988), « The year abroad », Rapport présenté au *Central Bureau for Educational Visits and Exchanges*, Oxford, Royaume-Uni, Oxford university language teaching centre.

Freed, Barbara F. (1995), « What makes us think that students who study abroad become fluent? », Dans Barbara F. Freed (dir.), *Second language acquisition in a study abroad context*, Amsterdam, Pays-Bas, John Benjamins, p. 123-148.

- Freed, Barbara F. (1998), « An overview of issues and research in language learning in a study abroad setting », *Frontiers* (vol. 4, no. 2), p. 31-60.
- Freed, Barbara F. (2000), « Is fluency, like beauty, in the eyes (and ears) of the beholder? », Dans Heidi Riggenbach (dir.), *Perspectives on fluency*, Ann Harbor, Michigan, University of Michigan press, p.243-265
- Freed, Barbara F., Segalowitz, Norman, et Dewey, Dan P. (2004), « Comparing regular classroom, study abroad, and intensive domestic immersion programs », *Studies in Second Language Acquisition* (26), p. 275-301.
- French, L. (2008), « Projet French », CRSH institutionnel.
- Gierski, Fabien, et Ergis, Anne-Marie (2004), « Les fluences verbales : Aspects théoriques et nouvelles approches », *L'année psychologique* (104), p. 331-360.
- Ginther, April, Slobadanka, Dimova, et Yang, Rui (2010), « Conceptual and empirical relationships between temporal measures of fluency and oral English proficiency with implications for automated scoring », *Language Testing* (vol. 27, no. 3), p. 379-399.
- Hilton, Heather (2008), « Connaissances, procédures et production orale en L2 », *Acquisition et interaction en langue étrangère* (27), p. 63-89.
- Hilton, Heather (2011), « What is implicit and what is explicit in L2 speech? Findings from an oral corpus », Dans Cristina Sanz et Ronald P. Leow (dir.), *Implicit and explicit conditions, processes and knowledge in SLA and bilingualism*, Washington, D.C, Georgetown University Press, p. 145-157.
- IBM Corporation (2012), « IBM SPSS Statistics pour Windows (version 21.0) », Armonk, New York : IBM Corporation.
- Iwashita, Noriko, Brown, Annie, McNamara, Tim, & O'Hagan, Sally (2008), « Assessed levels of second language speaking proficiency: How distinct? », *Applied Linguistics* (29), p. 24-49.
- Kormos, Judit, et Dénes, Mariann (2004), « Exploring measures and perceptions of fluency in the speech of second language learners », *System* (32), p. 145-164.
- Lennon, Paul (1990), « Investigating fluency in EFL: A quantitative approach », *Language Learning* (40), p. 387-417.
- Lennon, Paul (2000), « The lexical element in spoken second language fluency », Dans Heidi Riggenbach (dir.), *Perspectives on fluency*, Ann Harbor, Michigan: The University of Michigan press, p. 25-42.

Llanes, Àngels (2011), « The many faces of study abroad: An update on the research on L2 gains emerged during a study abroad experience », *International Journal of Multilingualism* (3), p. 189-215.

Llanes, Àngels et Munoz, Carmen (2009), « A short stay abroad: Does it make a difference? », *System* (37), p. 353-365.

Martinsen, Rob A. (2008), « Short-term study abroad: Predicting changes in oral skills », *Foreign Language Annals* (vol.43, no.3), p. 504-522.

Mora, Joan C., et Valls-Ferrer, Margalida (2012), « Oral fluency, accuracy, and complexity in formal instruction and study abroad learning contexts », *TESOL Quarterly*, consulté en ligne le 20 juin 2012, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/tesq.34/abstract;jsessionid=1F6E2DEE77531CB959D30C8A6A1E45F0.d02t03?deniedAccessCustomisedMessage=&userIsAuthenticated=false>

Rekart, Deborah, et Dunkel, Patricia (1992), « The utility of objective (computer) measures of the fluency of speakers of English as a second language », *Applied Language Learning* (3), p. 65-85.

Riggenbach, Heidi (1991), « Towards an understanding of fluency: A micro-analysis of non-native speaker conversations », *Discourse Process* (14), p. 423-441.

Rossiter, Marian J., Derwing, Tracey M., et Jones, Vivienne M.L.O. (2008), « Is a picture worth a thousand words? », *TESOL Quarterly* (vol. 42, no. 2), p. 325-329.

Schmitt-Gevers, Hilde (1993), « La notion d'aisance dans la production et la réception orales de langues étrangères », *Mélanges CRAPEL* (21), p.129-148.

Segalowitz, Norman, Freed, Barbara F., Collentine, Joseph, Lafford, Barbara, Lazar, Nicole, et Diaz-Campos, Manuel (2004), « A comparison of Spanish second language acquisition in two different learning contexts: Study abroad and the domestic classroom », *Frontiers* (10), p. 1-18.

Segalowitz, Norman (2010), *Cognitive bases of second language fluency*, New York, New York, Routledge (coll. Cognitive science and second language acquisition series)

Sigouin, Caroline et Arnaud, Vincent (2011), « Script Praat pour la détection automatique des durées », conçu en décembre 2011.

Towell, Richard, Hawkins, R. et Bazergui, N. (1996), « The development of fluency in advanced learners of French », *Applied Linguistics* (vol. 17, no. 1), p. 84-119.

Trenchs-Parera, Mireia (2009), « Effects of formal instruction and a stay abroad on the acquisition of native-like oral fluency », *La revue canadienne des langues vivantes* (vol. 65, no. 3), p. 365-393.

Van Gelderen, Amos (1994), « Prediction of global ratings of fluency and delivery in narrative discourse by linguistic and phonetic measures – oral performances of students aged 11-12 years », *Language Testing* (11), p. 291-319.

Veguez, Roberto (1984), « The oral proficiency interview and the junior year abroad: Some unexpected results », Rapport présenté à la *Northeast conference on the teaching of foreign languages*, New York, New York.

## Annexe 1

Histoire imagée (Derwing et al., 2004)



## Annexe 2

### Exemple d'une transcription orthographique

/e/ un jour il y avait /e/ deux deux personnes qui allaient qui (sont allés) à /e/ /.../ au (à leurs) /e/ travaux /e/ pis /r/ ils descendaient de leur appartement une grand édifice au centre-ville et /e/ par accident ils se sont /pr/ /e/ frappés /e/ /.../ c'était par chance qu'ils avaient tous les deux avaient la même (les) mêmes valises et /e/ par la chance qu'ils ont pris les /e/ les mauvais ils se sont /e/ allés ils se sont allés /e/ (ils sont allés) à la (au) /e/ à la travail et puis quand ils sont /e/ /.../ quand ils est arrivé à leur propre bureau ils ont trouvé qu'ils \_ avaient /pr/ les les mauvaises /e/ les mauvaises habillements pour l'homme il avait l'habillement d'une femme et pour femme elle avait /e/ l'habillement d'une homme c'était par chance qu'ils ont (qu'il y avait) de l'information à l'intérieur des valises alors les deux sont /pr/ /e/ /.../ /e/ l'homme a appelé la femme pour qu'ils puissent /e/ échanger les valises et avoir la bonne habillement chacun

# UNE ÉVALUATION DE DIFFÉRENTES PROCÉDURES DE NORMALISATION EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

Caroline Sigouin  
Université du Québec à Chicoutimi

## Résumé

L'objectif de la présente étude est de déterminer, parmi une sélection de procédures de normalisation, lesquelles parviennent efficacement, en français québécois, à 1) rendre compte de l'identité phonémique des voyelles et à 2) réduire la variation acoustique liée au sexe du locuteur. Pour ce faire, la fréquence centrale des quatre premiers formants et la fréquence fondamentale ont été relevées à 50 % de la durée des voyelles /i y u e ø o ε œ α / produites isolément (deux fois) par 20 locuteurs, 10 hommes et 10 femmes, originaires de la ville de Saguenay. Les valeurs fréquentielles ont été normalisées au moyen de dix procédures. L'efficacité de ces dernières a été évaluée à l'aide d'analyses discriminantes. La procédure d'Iri (1959) s'avère moins efficace que les données brutes en Hertz au regard du premier des deux critères d'évaluation susmentionnés. La conversion en barks (Traunmüller, 1990) se révèle quant à elle aussi efficace que les données brutes au regard de ces deux critères. Enfin, les procédures préconisées par Bladon et coll. (1984), Gerstman (1968), Lobanov (1971), Nearey (1977), Ménard (2002), Labov et coll. (2006) et Watt et Fabricius (2002) se montrent au moins aussi efficaces que les données brutes; les résultats variant selon le critère d'évaluation, les indices acoustiques considérés et la procédure employée. La procédure de Gerstman (1968), celle de Lobanov (1971), et la *Constant Ratio Hypothesis 2* de Nearey (1977) apparaissent comme les plus efficaces.

## Abstract

The goal of the present study is to evaluate the efficiency of a selection of speaker normalization procedures 1) to maintain phonemic distinctions between Quebec French vowels and 2) to reduce gender-induced formants variability. Recordings were made for 20 speakers (10 men, 10 women) from Saguenay town. Isolated vowels /i y u e ø o ε œ α / were produced twice by each speaker. Fundamental frequency and the first four formants central frequencies were extracted at 50% of the vowel duration. Raw Hertz values were normalized by using ten different procedures that have been evaluated using discriminant analyses. Iri (1959)'s procedure appears to be less

effective than raw Hertz values for the first evaluation criterion indicated above while Bark-converted (Traunmüller, 1990) and raw Hertz values are equally effective for both criteria. Procedures preconized by Bladon et al. (1984), Gerstman (1968), Lobanov (1971), Nearey (1977), Ménard (2002), Labov et al. (2006) and Watt & Fabricius (2002) show to be equally or more effective than raw Hertz values, depending on evaluation criterion, acoustic features involved and normalization procedure applied. By and large, Gerstman (1968)'s procedure, Lobanov (1971)'s procedure and Nearey (1977)'s *Constant Ratio Hypothesis 2* reveal to be the most efficient.

## **Introduction**

Les fréquences centrales des deux premiers formants (désormais  $F_1$  et  $F_2$ ) d'une voyelle estimées au centre de son état stable sont depuis longtemps considérées comme les corrélats acoustiques essentiels de son identité (Delattre, 1948);  $F_1$  apparaissant comme un indice robuste du degré d'aperture, et  $F_2$ , du degré d'antériorité (Joos, 1948 : 53; Delattre, 1948 : 482-483). Cependant, les fréquences formantiques varient considérablement en fonction de multiples facteurs tant linguistiques qu'extralinguistiques (contexte consonantique, débit de parole, sexe, âge, origine géographique du locuteur, etc.). Adank (2003 : 5) souligne ainsi que dans un diagramme  $F_1 / F_2$ , « it can be observed that areas representing different vowels show considerable overlap ». Comment expliquer, alors, que les occurrences comprises dans ces zones de chevauchement soient reconnues, pour la plupart, comme appartenant à la classe phonémique attendue? Certes, la prise en compte de paramètres supplémentaires comme la durée, la fréquence fondamentale ( $F_0$ ), les troisième et quatrième formants ( $F_3$  et  $F_4$ ) ou encore l'évolution des formants au cours du temps peut résoudre en partie ce problème (Hillenbrand et coll., 1995). Malgré tout, une variabilité formantique non négligeable, induite notamment par les proportions dissemblables des conduits vocaux féminins, masculins et enfantins, subsiste entre les voyelles produites par des locuteurs d'âges et de sexes différents. Conséquemment, diverses procédures de normalisation ont été proposées afin de réduire la variation inhérente aux différences physiologiques tout en préservant l'information phonémique, dialectale et sociolinguistique, et éventuellement en modélisant le processus de perception des voyelles<sup>1</sup> (Thomas et Kendall, 2007).

---

<sup>1</sup> Voir notamment Johnson [2005] à ce sujet.



## Les procédures de normalisation

Les procédures de normalisation diffèrent les unes des autres par « the amount and type of information that is required and the type of metric that is used to calculate the normalized values from a data set » (Clopper, 2009 : 1431). Dans les lignes qui suivent, nous proposons un aperçu de différents types de procédures de normalisation. Les procédures évaluées spécifiquement dans le cadre de la présente étude seront détaillées dans la section consacrée à la méthodologie.

Comme le soulignent Thomas et Kendall (2007) ainsi que Fabricius et coll. (2009 : 417), certaines transformations, parfois envisagées comme des procédures de normalisation, sont avant tout des opérations de conversion : il s'agit d'exprimer la fréquence non plus à l'aide d'une échelle de mesure physique et linéaire (le nombre de cycles d'oscillation par seconde, ou *Hertz*), mais par une échelle psycho-acoustique censément représentative de la perception auditive humaine. Différentes échelles ont ainsi été proposées afin de rendre compte de divers aspects de la perception de la fréquence (consonance, hauteur, résolution de la fréquence, etc.). Ces opérations ne sont donc pas fondamentalement destinées à éliminer la variabilité d'origine physiologique, bien que leur potentiel normalisateur ait souvent été éprouvé (Syrdal et Gopal, 1986; Hillenbrand et Gayvert, 1993; Adank, 2003; Calamai, 2005; Volín et Studenovský, 2007; Clopper, 2009; Flynn et Foulkes, 2011) et que certaines d'entre elles soient intégrées à d'autres procédures de normalisation (comme les ratios formantiques, les distances tonotopiques et le second formant effectif que nous présenterons plus loin). Les principales opérations de conversion rencontrées en sciences phonétiques sont :

- le logarithme décimal ou népérien de la fréquence en Hertz<sup>2</sup>;
- les échelles musicales (octave, ton, demi-ton...);
- l'échelle des mels (Stevens et Volkman, 1940);
- l'échelle de Koenig (Koenig, 1949);
- l'échelle des barks (Zwicker, 1961);
- l'échelle du *equivalent rectangular bandwidth-rate* (ERB-rate, Moore et Glasberg, 1983).

Toutes ces formules de conversion sont appliquées uniformément aux valeurs fréquentielles de départ sans qu'aucune autre variable n'entre en jeu. Notons toutefois que Bladon et coll. (1984)

---

<sup>2</sup> Il s'agit en fait de l'approximation la plus simple de la pseudo-loi de Weber-Fechner, qui postule que la sensation varie comme le logarithme de l'excitation.

suggèrent de normaliser l'échelle des barks en ajoutant 1 bark aux fréquences formantiques masculines ou en soustrayant 1 bark aux fréquences formantiques féminines.

D'autres opérations impliquent quant à elles la création d'un objet ou d'un espace psycho-acoustique. Elles ne consistent donc pas à faire correspondre à chaque fréquence formantique un équivalent normalisé, mais bien à construire de nouveaux indices psycho-acoustiques à partir des composantes spectrales issues d'une même occurrence. Ces objets sont le plus souvent mis en relation avec la perception d'un trait articulatoire des voyelles (aperture, antériorité, arrondissement, etc.). On peut ainsi calculer le ratio (Lloyd, 1890; Potter et Steinberg, 1950; Miller, 1989) ou la distance, sur une échelle tonotopique comme les barks (Traunmüller, 1981; Syrdal et Gopal, 1986), entre deux formants ou entre un formant et la  $F_0$ ; ou encore le second formant effectif ( $F'_2$ ).  $F'_2$  est une proéminence spectrale perçue qui réunirait  $F_2$ ,  $F_3$ , voire  $F_4$  (Delattre et coll., 1952; Bladon et Fant, 1978; Mantakas et coll., 1986; Ménard, 2002). Iri (1959) a également élaboré un espace bidimensionnel qui a récemment connu un regain d'intérêt (Sussman, 1986; Thomas, 1997; Anderson, 1999; Wolfram et coll., 2011).

Enfin, d'autres procédures de normalisation consistent pour leur part à faire correspondre à chaque fréquence formantique un équivalent normalisé (Gerstman, 1968; Lobanov, 1971; Nordström et Lindblom, 1975; Fant, 1975; Nearey, 1977; Watt et Fabricius, 2002; Labov et coll., 2006). Au contraire des opérations de conversion, cependant, ces procédures comportent au moins une autre variable que la valeur fréquentielle de départ. Elles impliquent en effet le calcul de données statistiques (maxima, minima, moyennes, écarts-types, etc.) par rapport auxquelles sont exprimées les valeurs fréquentielles à normaliser : rééchelonnement des valeurs entre les extrêmes, calcul d'un facteur d'échelle, estimation de la taille du conduit vocal, distance entre la valeur à normaliser et une moyenne, etc. Ces données statistiques peuvent être calculées à partir des valeurs fréquentielles brutes provenant ou non d'une même occurrence, d'un même locuteur ou d'un même indice acoustique.

## **L'évaluation des procédures de normalisation**

S'interrogeant devant autant de procédures différentes, de nombreux chercheurs (Hindle, 1978; Ferrari Disner, 1980; Miller et coll., 1980; Syrdal et Gopal, 1986; Miller, 1989; Hillenbrand et Gayvert, 1993; Ménard, 2002; Adank, 2003; Nguyen et Espesser, 2004; Calamai, 2005; Volín et Studenovský, 2007; Fabricius et coll., 2009; Clopper, 2009; Flynn et Foulkes, 2011) ont cherché à déterminer, dans plusieurs langues et variétés de langue (anglais américain et britannique, allemand, norvégien, suédois, danois, français de France, néerlandais, italien, tchèque), les procédures les plus efficaces au regard de différents critères d'évaluation (réduction de la dispersion intraclasse, augmentation de la dispersion interclasses, réduction de l'écart entre les fréquences formantiques masculines et féminines, préservation de l'information phonémique, sociolinguistique ou dialectale, etc.). Bien qu'aucune de ces études n'ait porté sur la totalité des procédures de normalisation disponible dans la littérature, les résultats proposés indiquent que les opérations de conversion s'avèrent moins efficaces que les objets et espaces psycho-acoustiques, qui s'avèrent eux-mêmes moins efficaces que les procédures impliquant le calcul de données statistiques. Johnson (2005 : 370) remarque d'ailleurs que « most of the practically useful vowel normalization algorithms require that summary statistics be derived over a full set of vowels for each talker ». Parmi les procédures de ce dernier groupe, celle de Nordström et Lindblom (1975) ne s'est pas montrée particulièrement efficace (Adank, 2003; Clopper, 2009; Flynn et Foulkes, 2011). Celle de Fant (1975) n'a pas été testée à notre connaissance, mais elle s'apparente fortement à celle de Nordström et Lindblom (1975). Les autres procédures de ce groupe ont toutes démontré une grande efficacité.

D'autre part, mentionnons qu'une combinaison de différents objets psycho-acoustiques est parfois préconisée. Ainsi, Ménard (2002) et Ménard et coll. (2002) proposent d'utiliser  $F_0$ - $F_1$ ,  $F_2$ - $F_1$  et  $F'_2$  (en barks) pour rendre respectivement compte du degré d'aperture, du lieu d'articulation et de l'arrondissement. Par ailleurs, l'échelle normalisée des barks proposée par Bladon et coll. (1984) s'est également révélée intéressante (Clopper, 2009).

## **Problématique et objectif**

Les procédures de normalisation vocalique sont nombreuses et variées. Si leur efficacité a souvent été évaluée, elle l'a rarement été en français (Ménard, 2002; Nguyen et Espesser, 2004), et, à notre connaissance, elle ne l'a jamais été en français québécois. Or, l'étude de Ferrari Disner (1980) témoigne de l'efficacité variable des procédures de normalisation selon la langue à laquelle elles sont appliquées. L'objectif de la présente étude est donc de déterminer, parmi une sélection de procédures de normalisation, lesquelles parviennent efficacement, en français québécois, à rendre compte de l'identité phonémique des voyelles, de même qu'à réduire la variation acoustique liée au sexe du locuteur.

## **Méthodologie**

À la lumière des résultats des études précédentes, nous avons tout d'abord opéré une sélection parmi les multiples procédures proposées dans la littérature. Nos analyses ont ainsi porté sur dix procédures courantes ayant déjà fait leurs preuves ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une évaluation.

### L'échelle des barks

L'échelle des barks rend compte de la relation entre la fréquence (en Hertz) et les bandes critiques (des étendues de fréquences en deçà desquelles l'oreille humaine ne semble pas percevoir de différence de hauteur). De nombreuses équations ont été proposées afin d'effectuer la conversion des Hertz en barks. Nous retiendrons pour notre part celle de Traunmüller (1990) (voir la formule 1 de l'annexe 1). Bien que l'échelle des barks, comme procédure de normalisation, se soit rarement révélée efficace (Syrdal et Gopal, 1986), nous avons choisi de l'intégrer à nos analyses afin de tester au moins une échelle psycho-acoustique, et parce qu'en outre, cette échelle est intégrée à d'autres procédures de normalisation.

### L'échelle des barks normalisée (Bladon et coll., 1984)

Bladon et coll. (1984) suggèrent de normaliser l'échelle des barks en ajoutant 1 bark aux fréquences formantiques masculines ou en soustrayant 1 bark aux fréquences formantiques féminines. En ce qui nous concerne, nous avons choisi d'ajouter 1 bark aux valeurs masculines,

plutôt que de soustraire 1 bark aux valeurs féminines, afin d'éviter d'obtenir des valeurs négatives (voir la formule 2 de l'annexe 1).

#### Un ensemble d'objets psycho-acoustiques (Ménard, 2002)

Ménard (2002) propose pour sa part d'utiliser la distance tonotopique (en barks) entre  $F_0$  et  $F_1$ , et entre  $F_2$  et  $F_1$ , de même que le second formant effectif ( $F'_2$ ) pour rendre respectivement compte du degré d'aperture, du lieu d'articulation et de l'arrondissement des voyelles (voir les formules 3, 4 et 5 de l'annexe 1).

#### La procédure d'Iri (1959)

De son côté, Iri (1959) calcule la distance logarithmique entre la fréquence formantique à normaliser et la moyenne géométrique des trois premiers formants de l'occurrence dont elle est tirée. Iri (1959) multiplie cette distance par dix, mais les auteurs qui, à sa suite, ont employé cette procédure (Sussman, 1986; Thomas, 1997; Anderson, 1999; Wolfram et coll., 2011), n'ont pas conservé cette constante multiplicative. À des fins de comparaison, la formule employée dans la présente contribution ne comporte pas non plus cette constante (voir la formule 6 de l'annexe 1).

#### La procédure de Gerstman (1968)

Gerstman (1968) propose quant à lui de rééchelonner les valeurs de  $F_1$  et de  $F_2$  de chaque locuteur de façon à ce qu'elles soient comprises entre 0 et 999. La valeur normalisée 0 est alors attribuée à la plus basse fréquence de chaque formant, et 999, à sa valeur la plus élevée. Les autres valeurs sont linéairement réparties entre ces deux valeurs extrêmes (voir la formule 7 de l'annexe 1).

#### Les scores-Z (Lobanov, 1971)

La procédure de Lobanov (1971) consiste à calculer le nombre d'écarts-types qui séparent chaque fréquence formantique de la moyenne des formants de même ordre d'un locuteur donné. Cela revient à exprimer les fréquences par leur score-Z (voir la formule 8 de l'annexe 1).

### La Constant Ratio Hypothesis 1 (Nearey, 1977)

La *Constant Ratio Hypothesis 1* publiée par Nearey (1977) traduit la position des fréquences formantiques par leur distance à la moyenne des deux premiers formants de l'ensemble des voyelles d'un locuteur donné dans un espace logarithmique (voir la formule 9 de l'annexe 1). Notons que Nearey (1977) a développé cette procédure en ne considérant que les deux premiers formants des voyelles. Lorsque d'autres indices acoustiques (comme la  $F_0$  et  $F_3$ ) sont considérés, certains chercheurs ont décidé d'inclure leurs valeurs dans le calcul de la moyenne (Adank et coll., 2004). Quant à nous, à la suite de quelques examens préliminaires suggérant que la version originale de cette procédure était plus efficace, nous avons choisi de calculer la moyenne sur  $F_1$  et  $F_2$  seulement, et ce, même lorsque la  $F_0$  ou  $F_3$  étaient normalisés. Nous avons ainsi exprimé la fréquence des  $F_0$  et des  $F_3$  par rapport à la moyenne de  $F_1$  et de  $F_2$ , et non par rapport à la moyenne de  $F_0$ ,  $F_1$ ,  $F_2$  et  $F_3$ .

### La Constant Ratio Hypothesis 2 (Nearey, 1977)

La *Constant Ratio Hypothesis 2*, également proposée par Nearey (1977), est une procédure identique à la *Constant Ratio Hypothesis 1*, si ce n'est que la moyenne individuelle par rapport à laquelle est exprimée la fréquence formantique à normaliser est calculée sur les formants de même ordre seulement (voir la formule 10 de l'annexe 1). Par exemple, la moyenne des  $F_1$  d'un locuteur est calculée afin de normaliser les fréquences des  $F_1$ , mais la moyenne des  $F_2$  est également calculée afin de normaliser les fréquences des  $F_2$ . Il en va de même pour la  $F_0$  et  $F_3$ .

### La procédure de l'Atlas of North American English (Labov et coll., 2006)

La procédure de normalisation employée par Labov et coll. (2006) dans *The Atlas of North American English* consiste à calculer le rapport entre la moyenne du logarithme des fréquences formantiques de toutes les voyelles d'un locuteur, et celle des fréquences formantiques de toutes les voyelles de l'ensemble des locuteurs. Ce rapport, auquel on applique une fonction exponentielle afin de repasser en unités linéaires, est ensuite employé comme facteur  $k$  de normalisation à appliquer aux formants de toutes les occurrences d'un locuteur  $i$  (voir la formule 11 de l'annexe 1). Tout comme la *Constant Ratio Hypothesis 1* de Nearey (1977), cette procédure a été développée en ne prenant en compte que les deux premiers formants des voyelles.

Nous avons également choisi de calculer la moyenne sur  $F_1$  et  $F_2$  seulement, et ce, même lorsque la  $F_0$  ou  $F_3$  étaient normalisés.

#### La procédure de Watt et Fabricius (2002)

Cette dernière procédure consiste à calculer le rapport entre les fréquences formantiques à normaliser et le centroïde, que les auteurs abrègent  $S$ , du système vocalique de chaque locuteur. Le centroïde constitue une moyenne des coordonnées des trois extrémités du triangle vocalique (normalement /i/, /u/ et /a/) dans un diagramme  $F_1 / F_2$ . Si le  $F_1$  et le  $F_2$  moyens de /i/ sont intégrés directement dans le calcul du centroïde, de même que le  $F_1$  de /a/, il n'en va pas de même des autres fréquences formantiques. En effet, puisque la réalisation de /u/ est, selon les auteurs, trop instable, le  $F_1$  et le  $F_2$  moyens de ce dernier sont extrapolés suivant le raisonnement suivant : le  $F_1$  de /u/ doit être semblable à celui de /i/, et son  $F_2$  est très près de son  $F_1$ , au point de se confondre avec celui-ci. Ainsi,  $F_2^{/u/} = F_1^{/u/} = F_1^{/i/}$ . Quant au  $F_2$  de /a/, il n'est souvent pas assez central, ce qui cause une déformation du bas du triangle normalisé (Thomas et Kendall, 2007).  $F_2^{/a/}$  peut donc être intégré directement au calcul, mais préférablement, comme le suggèrent Fabricius et coll. (2009), être établi comme étant la moyenne des  $F_2$  de /i/ et /u/. Nous avons intégré la recommandation de Fabricius et coll. (2009) dans nos calculs (voir la formule 12 de l'annexe 1). Comme cette procédure repose fondamentalement sur la représentation bidimensionnelle  $F_1 / F_2$  des voyelles, nous ne l'avons appliquée qu'aux deux premiers formants des voyelles du corpus exploité.

Le corpus exploité lors de cette expérimentation est issu d'un projet de recherche de Vincent Arnaud (Université du Québec à Chicoutimi) subventionné par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, et qui est intitulé « Caractéristiques acoustiques des voyelles orales québécoises »<sup>3</sup>. Ce corpus est constitué des voyelles /i y u e ø o ε œ ɑ / produites isolément (au moins deux fois chacune) par 20 locuteurs, autant d'hommes que de femmes provenant de la ville de Saguenay. Ces locuteurs, âgés de 20 à 29 ans, avaient le français québécois comme langue maternelle et poursuivaient des études universitaires au moment de l'enquête, menée entre 2010 et 2012. Les enregistrements ont eu lieu en chambre anéchoïque et ont été réalisés directement au

---

<sup>3</sup> Nous remercions chaleureusement M. Arnaud pour ses innombrables relectures et pour nous avoir donné accès à son corpus, de même que Sophie Diotte, Vicky Tremblay et Francesca Bouchard, pour leur participation à la constitution de ce dernier.

format numérique (44 100 Hz, 16 bits) à l'aide d'un TASCAM HD-P2 et d'un microphone serre-tête SHURE SM10A amplifié au moyen d'une console de mixage BEHRINGER XENYX 802. La tâche demandée aux participants était de lire à haute voix des phrases du type « Dans [tel mot], tu dis [telle voyelle] ». Les différentes enquêtrices ayant pris part aux enregistrements simulaient alors le fait qu'elles n'avaient pas compris la voyelle finale, et demandaient au locuteur de la répéter de façon isolée. Les échanges se présentaient donc comme suit :

Locuteur : Dans *pie*, tu dis *i*.

Enquêtrice : Tu dis?

Locuteur : *i*.

Ce sont ces répétitions isolées, totalisant 405 occurrences, qui ont été analysées. Nous avons établi à l'audition la classe phonémique des voyelles produites.

Les analyses acoustiques ont été réalisées à l'aide du logiciel PRAAT (version 5.3.x). La fréquence fondamentale et la fréquence centrale des quatre premiers formants ont été relevées (méthode LPC) à 50 % de la durée des voyelles, qui avaient préalablement été segmentées manuellement. Ces données ont par la suite été soumises à un script PERL que nous avons développé<sup>4</sup> et qui permet de normaliser automatiquement les valeurs fréquentielles contenues dans une base de données tabulée en fonction des procédures sélectionnées. Nous disposions donc, pour chaque occurrence, des valeurs brutes (en Hertz) de ses indices acoustiques et des valeurs normalisées selon les dix procédures décrites ci-dessus. Ces ensembles de valeurs ont finalement été soumis à des analyses discriminantes quadratiques avec rééchantillonnage *jackknife* afin de déterminer ceux qui s'avèrent les meilleurs prédicteurs de l'identité phonémique des voyelles (puisque l'on vise à conserver l'information phonémique), et les moins bons prédicteurs du sexe du locuteur les ayant produites (puisque l'on cherche à réduire l'écart entre les productions féminines et masculines). Une analyse discriminante est un test statistique qui établit l'appartenance des cas qui lui sont soumis (ici des occurrences vocaliques) à un groupe (à une classe phonémique ou au sexe du locuteur, par exemple) en fonction des informations (prédicteurs) dont elle dispose à propos de ces cas (ici des indices acoustiques). Pour ce faire, l'analyse compare les valeurs des indices acoustiques de chaque occurrence (dont elle ignore momentanément la classe

---

<sup>4</sup> Ce script, réalisé sous la supervision de Jacques Ladouceur [Université Laval], est disponible gratuitement pour téléchargement à l'adresse suivante : <http://linglang.uqac.ca/recherche/laboratoire-phonetique>



phonémique ou le sexe du locuteur) à celles des autres occurrences (dont elle connaît la classe phonémique ou le sexe du locuteur). La classification « machine » ainsi obtenue est ensuite confrontée à celle établie par la chercheuse de façon à calculer dans quelle proportion (en pourcentage) ces deux classifications correspondent. Plus le taux de classification correcte est élevé, plus les indices acoustiques pris en considération dans l'analyse discriminante permettent de différencier efficacement les occurrences issues de groupes différents. Sauf exception, chaque procédure a ainsi été évaluée lorsque différentes combinaisons d'indices acoustiques étaient considérées :  $F_1$  et  $F_2$ ;  $F_0$ ,  $F_1$  et  $F_2$ ;  $F_0$ ,  $F_1$ ,  $F_2$  et  $F_3$ . L'ensemble de procédures proposé par Ménard (2002) ne fournissant toutefois pas d'équivalents normalisés aux indices acoustiques, mais bien de nouveaux indices (intégrant  $F_0$ ,  $F_1$ ,  $F_2$ ,  $F_3$  et  $F_4$  dans leur calcul), nous comparerons les résultats obtenus par cette méthode aux résultats des autres procédures lorsque  $F_0$ ,  $F_1$ ,  $F_2$  et  $F_3$  sont pris en compte. Quant à la procédure de Watt et Fabricius (2002), elle ne permet de normaliser que  $F_1$  et  $F_2$ . Enfin, le  $F_1$ , le  $F_2$  et le  $F_3$  normalisés à l'aide de la procédure d'Iri (1959) ne sont pas mathématiquement indépendants. Ils ne peuvent donc être soumis conjointement à une analyse discriminante. La procédure d'Iri (1959) a donc été évaluée seulement lorsque  $F_1$  et  $F_2$  et lorsque  $F_0$ ,  $F_1$  et  $F_2$  sont pris en compte.

### **Résultats et analyse**

En premier lieu, nous avons évalué l'efficacité des différentes procédures sélectionnées à rendre compte de la classe phonémique des occurrences, donc à permettre la classification des occurrences en fonction de leur classe phonémique à partir des indices acoustiques normalisés. Ainsi, plus le taux de classification correct retourné par l'analyse discriminante est élevé et plus la procédure de normalisation est efficace à cet égard.

La Figure 1 présente les résultats obtenus lorsque  $F_1$  et  $F_2$  seulement sont pris en compte. D'emblée, soulignons que 90 % des occurrences sont correctement classées à partir des fréquences formantiques non normalisées. Conformément à ce que Hillenbrand et Gayvert (1993) avaient observé, la conversion en barks ne permet pas d'améliorer le taux de classification correcte des occurrences. Le recours aux barks normalisés (Bladon et coll., 1984) permet néanmoins une augmentation de 2 % de ce taux. Les fréquences normalisées par la procédure d'Iri (1959) obtiennent quant à elles un taux de classification correcte inférieur à celui des

données brutes, soit 86 %. C'est donc dire qu'une partie de l'information phonémique a été perdue au cours du processus de normalisation. Les autres procédures ont entraîné une augmentation plus substantielle du taux de classification, qui est passé à 98 %, 99 % et même à 100 % avec les scores-Z de Lobanov (1971).

Comme l'illustre la Figure 2, lorsque la  $F_0$  est également prise en compte, le taux de classification correcte s'élève à 97 % pour les données en Hertz, en barks et en barks normalisés (Bladon et coll., 1984). L'emploi des barks normalisés ne présente alors plus d'avantage. Quant à la procédure d'Iri (1959), elle obtient un taux de classification correcte plus élevé avec la prise en compte de la  $F_0$  (90 %), mais ce taux est toujours inférieur à celui des données non normalisées. Les autres procédures plafonnent à 98 %, 99 % et 100 %.

Des tendances similaires sont observées lorsque  $F_1$ ,  $F_2$  et  $F_3$  sont pris en considération (voir Figure 3). Le taux de classification correcte obtenu par les données en Hertz, en barks et en barks normalisés (Bladon et coll., 1984) est de 95 %, alors que celui des autres procédures<sup>5</sup> est de 99 % ou 100 %. La prise en compte de la  $F_0$  semble donc au moins aussi pertinente que l'intégration de  $F_3$  dans la discrimination des classes phonémiques soumises à l'analyse, comme en témoigne le taux de classification légèrement plus élevé obtenu pour les données brutes lorsque la  $F_0$ ,  $F_1$  et  $F_2$  sont considérés (97 %) plutôt que  $F_1$ ,  $F_2$  et  $F_3$  (95 %). Cependant, la majorité des procédures normalisent un peu plus efficacement  $F_3$  (quatre procédures obtiennent un taux de classification correcte de 100 %) que  $F_0$  (seule la procédure de Lobanov [1971] obtient 100 %).

La Figure 4, quant à elle, présente les résultats obtenus lorsque la  $F_0$ ,  $F_1$ ,  $F_2$  et  $F_3$  sont intégrés au modèle de classification. Les procédures considérées obtiennent alors un taux de classification correcte oscillant entre 98 % et 100 %. Même les données non normalisées obtiennent 99 % de classification correcte. On peut donc se demander si, dans le cas de voyelles isolées et lorsque ces quatre indices acoustiques sont pris en considération, il est nécessaire de recourir à une quelconque procédure de normalisation afin de rendre compte de la classe phonémique des voyelles.

---

<sup>5</sup> Rappelons que les résultats obtenus par la procédure d'Iri [1959] ne sont pas représentés ici puisque le  $F_1$ , le  $F_2$  et le  $F_3$  normalisés à l'aide de cette procédure ne peuvent être soumis conjointement à une analyse discriminante.

En second lieu, nous avons évalué l'efficacité des différentes procédures sélectionnées à réduire l'écart entre les productions féminines et masculines, donc à rendre difficile une classification des occurrences vocaliques en fonction du sexe du locuteur ayant produit ces dernières. Plus le taux de classification correcte obtenu lors de l'analyse discriminante s'approche du seuil du hasard (50 %, puisqu'il y a une chance sur deux que le locuteur soit un homme et une chance sur deux qu'il soit une femme), plus la procédure est réputée efficace.

La Figure 5 présente les résultats obtenus lorsque seuls  $F_1$  et  $F_2$  sont pris en compte. Les données non normalisées, converties en barks ou en barks normalisés et celles obtenues par la procédure d'Iri (1959) obtiennent les taux de classification correcte les plus élevés. Dans 60 % à 61 % des cas, le sexe du locuteur est correctement déduit. Les autres procédures parviennent à éliminer en tout ou en partie les différences entre les productions féminines et masculines.

L'ajout de  $F_3$  aux prédicteurs entraîne une légère augmentation du taux de classification correcte de toutes les procédures considérées (voir Figure 6). Le taux le plus bas se situe ainsi à 52 % pour la procédure de Gerstman (1968) et le taux le plus élevé, à 68 % pour les données brutes en Hertz.

Comme le mentionnent Hillenbrand et Clark (2009 : 1150), « the male–female difference in  $f_0$  is proportionally much larger than the typical differences in formant frequencies ». Il n'est donc pas surprenant qu'avec la prise en compte de la  $F_0$ , la quasi-totalité des occurrences ait été correctement classée en fonction du sexe du locuteur lorsque les données n'étaient pas normalisées ou étaient simplement converties en barks (voir Figure 7). Par ailleurs, la procédure de Labov et coll. (2006) et la *Constant Ratio Hypothesis 1* de Nearey (1977) échouent vraisemblablement à éliminer les différences de  $F_0$  entre les productions féminines et masculines. Les procédures de Bladon et coll. (1984) et d'Iri (1959) parviennent quant à elle à éliminer une partie de ces différences, alors que la procédure de Gerstman (1968), les scores-Z de Lobanov (1971) et la *Constant Ratio Hypothesis 2* de Nearey (1977) les éliminent tout à fait.

Ces résultats se maintiennent lorsque  $F_3$  est également pris en compte (voir Figure 8). Quant à l'ensemble de procédures préconisé par Ménard (2002), qui n'était pas présent sur la Figure 7, il ne parvient qu'à éliminer une partie des différences entre les productions féminines et masculines.

### **Discussion conclusive**

Les résultats obtenus dans la présente étude concordent globalement avec ceux exposés dans la littérature. Tout comme Adank et coll. (2004) et Flynn et Foulkes (2011), nous observons que les procédures les plus efficaces sont *vowel-extrinsic* (dont le calcul intègre des valeurs issues d'autres occurrences que celle à être normalisée), mais *formant-intrinsic* (dont le calcul n'intègre que des valeurs issues d'une même composante spectrale : formant ou fréquence fondamentale). À ce sujet, le cas des deux procédures de Nearey (1977), lorsque la  $F_0$  est prise en compte, est éloquent. La *Constant Ratio Hypothesis 1*, qui est *formant-extrinsic*, ne parvient pas à éliminer les différences entre les productions féminines et masculines, alors que la *Constant Ratio Hypothesis 2*, qui elle, est *formant-intrinsic*, y parvient.

Au-delà de ces différences inhérentes au procédé mathématique utilisé, nous remarquons que l'efficacité des procédures varie selon la nature des indices acoustiques normalisés et leur nombre. Par exemple, la procédure employée par Labov et coll. (2006) dans l'*Atlas of North American English* parvient à réduire l'écart entre les productions féminines et masculines seulement si la  $F_0$  n'est pas prise en compte. Certaines procédures développées avec l'objectif de ne normaliser que  $F_1$  et  $F_2$  ne semblent donc pas adaptées à la normalisation d'autres composantes spectrales, de plus en plus prises en considération dans l'étude acoustique des voyelles.

Nos résultats témoignent également de l'efficacité variable des procédures en fonction du critère d'évaluation envisagé. Ainsi, une procédure comme celle de Bladon et coll. (1984) n'entraîne pas d'amélioration substantielle de la classification en fonction de la classe phonémique, mais elle réduit sensiblement l'écart entre les productions féminines et masculines.

Notre étude laisse cependant un certain nombre de questions en suspens. Tout d'abord, la portée de nos conclusions est limitée, puisque notre échantillon, au demeurant restreint, ne provenait que d'une seule région et d'un seul groupe d'âge. La classe sociale n'était quant à elle contrôlée que par le niveau de scolarité des participants. Qui plus est, notre corpus ne contenait qu'une partie des voyelles du français québécois, produites isolément. Enfin, nous n'avons évalué ces quelques procédures de normalisation qu'à l'égard de deux critères. Or, dans nombre d'études, la plausibilité perceptuelle et la préservation des différences sociolinguistiques<sup>6</sup> sont aussi des conditions que doivent remplir les procédures de normalisation. Cela dit, même en ce qui concerne la réduction de l'écart entre les productions féminines et masculines, notre étude comporte certaines lacunes. En effet, il n'est pas exclu que la réduction mesurée soit en partie attribuable à d'autres facteurs que les proportions dissemblables des conduits vocaux féminins et masculins. Une part de ces différences peut être d'origine sociale.

En dépit de ces limites, nos résultats indiquent en somme qu'il est désavantageux d'utiliser la procédure d'Iri (1959), que la conversion en barks est sans effet et que les autres procédures sont intéressantes dans une mesure variable. Les procédures de Gerstman (1968) et de Lobanov (1971), de même que la *Constant Ratio Hypothesis 2* de Nearey (1977), s'avèrent les plus efficaces et les plus robustes.

---

<sup>6</sup> Adank [2003] a notamment évalué sur ce critère les procédures de normalisation qu'elle avait sélectionnées.

## Bibliographie

- Adank, Patti (2003), *Vowel Normalization: A Perceptual-Acoustic Study of Dutch Vowels*, Wageningen, Ponsen & Looijen.
- Adank, Patti, Roel Smits, et Roeland van Hout (2004), « A comparison of vowel normalization procedures for language variation research », *Journal of the Acoustical Society of America*, 116 (5), p. 3099-3107.
- Anderson, Bridget L. (1999), « Source-language transfer and vowel accommodation in the patterning of Cherokee English /ai/ and /oi/ », *American Speech*, 74 (4), p. 339-368.
- Bladon, R. Anthony W., et Gunnar Fant (1978), « A two-formant model and the cardinal vowels », *Speech Transmission Laboratory Quarterly Progress and Status Report*, 19 (1), p. 1-8.
- Bladon, R. Anthony W., Caroline G. Henton, et J. Brian Pickering (1984), « Towards an auditory theory of speaker normalization », *Language & Communication*, 4 (1), p. 59-69.
- Calamai, Silvia (2005), « Intrinsic vowel normalization: Comparing different procedures (data from Tuscan Italian) », *Italian Journal of Linguistics / Rivista di Linguistica*, 17 (2), p. 211-270.
- Clopper, Cynthia G. (2009), « Computational methods for normalizing acoustic vowel data for talker differences », *Language and Linguistics Compass*, 3 (6), p. 1430-1442.
- Delattre, Pierre (1948), « Un triangle acoustique des voyelles orales du français », *The French Review*, 21 (6), p. 477-484.
- Delattre, Pierre, Alvin M. Liberman, Franklin S. Cooper, et Louis J. Gerstman (1952), « An experimental study of the acoustic determinants of vowel color: Observations on one- and two-formant vowels synthesized from spectrographic patterns », *Word*, 8 (3), p. 195-210.
- Fabricius, Anne H., Dominic Watt, et Erza Johnson (2009), « A comparison of three speaker-intrinsic vowel formant frequency normalization algorithms for sociophonetics », *Language Variation and Change*, 21 (3), p. 413-435.
- Fant, Gunnar (1975), « Non-uniform vowel normalization », *Speech Transmission Laboratory Quarterly Progress and Status Report*, 16 (2-3), p. 1-19.
- Ferrari Disner, Sandra (1980), « Evaluation of vowel normalization procedures », *Journal of the Acoustical Society of America*, 67 (1), p. 253-261.
- Flynn, Nicholas, et Paul Foulkes (2011), « Comparing vowel formant normalization methods », *Proceedings of the 17th International Congress of Phonetic Sciences*, Hong Kong, p. 683-686.
- Gerstman, Louis J. (1968), « Classification of self-normalized vowels », *IEEE Transactions on Audio and Electroacoustics*, AU-16 (1), p. 78-80.

- Hillenbrand, James M., et Michael J. Clark (2009), « The role of f0 and formant frequencies in distinguishing the voices of men and women », *Attention, Perception, & Psychophysics*, 71 (5), p. 1150-1166.
- Hillenbrand, James M., et Robert T. Gayvert (1993), « Identification of steady-state vowels synthesized from the Peterson and Barney measurements », *Journal of the Acoustical Society of America*, 94 (2), p. 668-674.
- Hillenbrand, James M., Laura A. Getty, Michael J. Clark, et Kimberlee Wheeler (1995), « Acoustic characteristics of American English vowels », *Journal of the Acoustical Society of America*, 97 (5), part. 1, p. 3099-3111.
- Hindle, Donald (1978), « Approaches to vowel normalization in the study of natural speech » dans David Sankoff (dir.), *Linguistic Variation: Models and Methods*, New York, San Francisco et Londres, Academic Press, p. 161-171.
- Iri, Masao (1959), « A mathematical method in phonetics with a special reference to the acoustical structure of Japanese vowels », *Gengo Kenkyu*, (35), p. 23-30.
- Johnson, Keith (2005), « Speaker normalization in speech perception » dans David B. Pisoni et Robert E. Remez (dir.), *The Handbook of Speech Perception*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 363-389.
- Joos, Martin (1948), « Acoustic phonetics », *Language*, 24 (2), Language monograph No. 23, p. 1-136.
- Koenig, Winfried (1949), « A new frequency scale for acoustic measurements », *Bell Labs Record*, (27), p. 299-301.
- Labov, William, Sharon Ash, et Charles Boberg (2006), *The Atlas of North American English: Phonetics, Phonology and Sound Change*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Lloyd, Richard J. (1890), *Some Researches into the Nature of Vowel-Sound*, Liverpool, Turner and Dunnett.
- Lobanov, Boris M. (1971), « Classification of Russian vowels spoken by different speakers », *Journal of the Acoustical Society of America*, 49 (2B), p. 606-608.
- Mantakas, Marios, Jean-luc Schwartz, et Pierre Escudier (1986), « Modèle de prédiction du “deuxième formant effectif” F’2 et application à l’étude de la labialité des voyelles du français », *Actes des 15<sup>es</sup> Journées d’étude sur la parole*, Aix-en-Provence, p. 157-161.
- Miller, James D. (1989), « Auditory-perceptual interpretation of the vowel », *Journal of the Acoustical Society of America*, 85 (5), p. 2114-2134.

- Miller, James D., A. Maynard Engebretson, et N. Rao Vemula (1980), « Vowel normalization: Differences between vowels spoken by children, women, and men », *Journal of the Acoustical Society of America*, 68 (suppl. 1), p. S33.
- Moore, Brian C. J., et Brian R. Glasberg (1983), « Suggested formulae for calculating auditory-filter bandwidths and excitation patterns », *Journal of the Acoustical Society of America*, 74 (3), p. 750-753.
- Ménard, Lucie (2002), *Production et perception des voyelles au cours de la croissance du conduit vocal : variabilité, invariance et normalisation*, thèse de doctorat (linguistique), Institut de la communication parlée, Grenoble.
- Ménard, Lucie, Jean-Luc Schwartz, Louis-Jean Boë, Sonia Kandel et Nathalie Vallée (2002), « Auditory normalization of French vowels synthesized by an articulatory model simulating growth from birth to adulthood », *Journal of the Acoustical Society of America*, 111 (4), p. 1892-1905.
- Nearey, Terrance M. (1977), *Phonetic Feature Systems for Vowels*, thèse de doctorat (linguistique), University of Connecticut.
- Nguyen, Noël, et Robert Espesser (2004), « Méthodes et outils pour l'analyse acoustique des systèmes vocaliques », *Bulletin PFC (Phonologie du français contemporain)*, 3, p. 77-85.
- Nordström, Per-Erik, et Björn E. F. Lindblom (1975), « A normalization procedure for vowel formant data », *Proceedings of the 8th International Congress of Phonetic Sciences (unpublished)*, Leeds, article 212.
- Potter, Ralph K., et John C. Steinberg (1950), « Toward the specification of speech », *Journal of the Acoustical Society of America*, 22 (6), p. 807-820.
- Stevens, Stanley Smith, et John E. Volkmann (1940), « The relation of pitch to frequency: A revised scale », *The American Journal of Psychology*, 53 (3), p. 329-353.
- Sussman, Harvey M. (1986), « A neuronal model of vowel normalization and representation », *Brain and language*, 28 (1), p. 12-23.
- Syrdal, Ann K., et Hundrai S. Gopal (1986), « A perceptual model of vowel recognition based on the auditory representation of American English vowels », *Journal of the Acoustical Society of America*, 79 (4), p. 1086-1100.
- Thomas, Erik R. (1997), « A rural/metropolitan split in the speech of Texas Anglos », *Language Variation and Change*, 9 (3), p. 309-332.
- Thomas, Erik R., et Tyler Kendall (2007), *NORM: The Vowel Normalization and Plotting Suite*. Consulté le 16 mars 2011 sur <http://ncslaap.lib.ncsu.edu/tools/norm/index.php>



Trautmüller, Hartmut (1981), « Perceptual dimension of openness in vowels », *Journal of the Acoustical Society of America*, 69 (5), p. 1465-1475.

Volín, Jan, et David Studenovský (2007), « Normalization of czech vowels from continuous read texts », *Proceedings of the 16th International Congress of Phonetic Sciences*, Saarbrücken, p. 185-190.

Watt, Dominic, et Anne H. Fabricius (2002), « Evaluation of a technique for improving the mapping of multiple speakers' vowel spaces in the F1~F2 plane », *Leeds Working Papers in Linguistics and Phonetics*, 9, p. 159-173.

Wolfram, Walt, Erik R. Thomas, et Elaine W. Green (2011), « The regional context of earlier African American speech: Evidence for reconstructing the development of AAVE », *Language*, 29 (3), p. 315-355.

Zwicker, Eberhard (1961), « Subdivision of the audible frequency range into critical bands (Frequenzgruppen) », *Journal of the Acoustical Society of America*, 33 (2), p. 248.

## Annexe 1 – Formules et algorithmes

### L'échelle des barks

$$1) \quad f_{bark} = \frac{2081 f_{Hz} - 0,53}{1960 f_{Hz}}$$

$$f'_{bark} = f_{bark} + 0,15 \cdot (2 - f_{bark}) \quad \text{si} \quad f_{bark} \leq 2$$

$$f'_{bark} = f_{bark} + 0,22 \cdot (f_{bark} - 20,1) \quad \text{si} \quad f_{bark} > 20,1$$

où :  $f_{Hz}$  correspond à une fréquence donnée en Hertz;

$f_{bark}$  correspond à cette fréquence en barks (préliminaire);

$f'_{bark}$  correspond à cette fréquence en barks (finale).

### L'échelle des barks normalisée (Bladon et coll., 1984)

$$2) \quad f''_{bark} = \frac{f'_{bark}}{f'_{bark} + 1} \quad \text{si} \quad \text{locuteur masculin}$$

$$f''_{bark} = \frac{f'_{bark}}{f'_{bark} + 0,5} \quad \text{si} \quad \text{locuteur féminin}$$

où :  $f'_{bark}$  correspond à une fréquence en barks d'après la formule 1;

$f''_{bark}$  correspond à cette fréquence en barks normalisés.

### Un ensemble d'objets psycho-acoustiques (Ménard, 2002)

Distance tonotopique entre le premier formant et la fréquence fondamentale :

$$3) \quad F_1 - F_0$$

où les fréquences proviennent de la même occurrence et sont exprimées en barks d'après la formule 1.

Distance tonotopique entre le premier et le second formant :

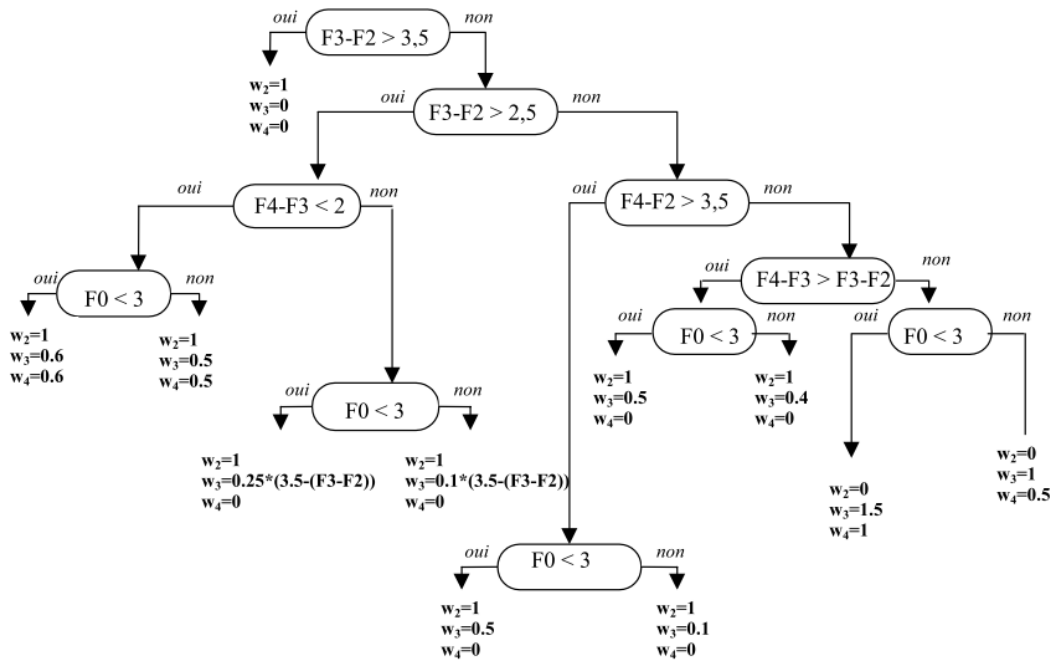
$$4) \quad F_2 - F_1$$

où les fréquences proviennent de la même occurrence et sont exprimées en barks d'après la formule 1.

Second formant effectif :

$$5) \quad F_2' = \frac{F_2 \cdot w_2 + F_3 \cdot w_3 + F_4 \cdot w_4}{w_2 + w_3 + w_4}$$

où toutes les variables proviennent de la même occurrence, sont exprimées en barks d'après la formule 1 et sont calculées à l'aide de l'algorithme suivant, tiré de Ménard (2002) :



La procédure d'Iri (1959)

$$6) \quad N_x = 1 \log \left( \frac{F_x}{\sqrt[3]{F_1 \cdot F_2 \cdot F_3}} \right)$$

où :  $N_x$  correspond à la fréquence normalisée du  $x^e$  formant;  
 $F_x$  correspond à la fréquence en Hertz du  $x^e$  formant;  
toutes les variables proviennent de la même occurrence.

La procédure de Gerstman (1968)

$$7) \quad (N_x)_i = 9 \cdot 9 \cdot \frac{(F_x)_i - \min(F_x)_i}{\max(F_x)_i - \min(F_x)_i}$$

où :  $(N_x)_i$  correspond à la fréquence normalisée du  $x^e$  formant d'une occurrence donnée du locuteur  $i$ ;  
 $(F_x)_i$  correspond à la fréquence en Hertz du  $x^e$  formant de cette occurrence;  
 $\min(F_x)_i$  correspond à la plus petite fréquence du  $x^e$  formant relevée pour le locuteur  $i$ , toutes occurrences confondues;  
 $\max(F_x)_i$  correspond à la fréquence la plus élevée du  $x^e$  formant relevée pour le locuteur  $i$ , toutes occurrences confondues.

Les scores-Z (Lobanov, 1971)

$$8) \quad (N_x)_i = \frac{(F_x)_i - (\overline{F_x})_i}{(s_x)_i}$$

où :  $(N_x)_i$  correspond à la fréquence normalisée du  $x^e$  formant d'une occurrence donnée du locuteur  $i$ ;

$(F_x)_i$  correspond à la fréquence en Hertz du  $x^e$  formant de cette occurrence;

$(\overline{F_x})_i$  correspond à la moyenne du  $x^e$  formant du locuteur  $i$ , toutes occurrences confondues;

$(s_x)_i$  correspond à l'écart-type du  $x^e$  formant du locuteur  $i$ , toutes occurrences confondues.

La Constant Ratio Hypothesis 1 (Nearey, 1977)

$$9) \quad (N_x)_i^z = 1 - \frac{\sum 1 \mathbf{rF}_{(z)}_i}{2 \cdot n_i}$$

où :  $(N_x)_i^z$  correspond à la fréquence normalisée du  $x^e$  formant de l'occurrence  $z$  du locuteur  $i$ ;

$(F_x)_i^z$  correspond à la fréquence en Hertz du  $x^e$  formant de l'occurrence  $z$  du locuteur  $i$ ;

$(F_{1-2})_i$  correspond à la fréquence en Hertz du premier ou du second formant de l'une ou l'autre des occurrences du locuteur  $i$ ;

$n_i$  correspond au nombre d'occurrences du locuteur  $i$ .

La Constant Ratio Hypothesis 2 (Nearey, 1977)

$$10) \quad (N_x)_i^z = 1 - \frac{\sum 1 \mathbf{rF}_i}{n_i}$$

où :  $(N_x)_i^z$  correspond à la fréquence normalisée du  $x^e$  formant de l'occurrence  $z$  du locuteur  $i$ ;

$(F_x)_i^z$  correspond à la fréquence en Hertz du  $x^e$  formant de l'occurrence  $z$  du locuteur  $i$ ;

$(F_x)_i$  correspond à la fréquence en Hertz du  $x^e$  formant de l'une ou l'autre des occurrences du locuteur  $i$ ;

$n_i$  correspond au nombre d'occurrences du locuteur  $i$ .

La procédure de l'Atlas of North American English (Labov et coll., 2006)

11)  $(N_x)_i = k \cdot (F_x)_i$   
 $k = e \times \ln(S)$

$$G = \frac{\sum \ln(F)}{m \cdot n}$$

$$S = \frac{\sum \ln(F)_i}{m \cdot n_i}$$

où :  $(N_x)_i$  correspond à la fréquence normalisée du  $x^e$  formant d'une occurrence donnée du locuteur  $i$ ;

$(F_x)_i$  correspond à la fréquence en Hertz du  $x^e$  formant de cette occurrence;

$(F)$  correspond à la fréquence en Hertz de l'un ou l'autre des formants de l'une ou l'autre des occurrences de l'un ou l'autre des locuteurs;

$(F)_i$  correspond à la fréquence en Hertz de l'un ou l'autre des formants de l'une ou l'autre des occurrences du locuteur  $i$ ;

$n$  correspond au nombre total d'occurrences, tous locuteurs confondus;

$n_i$  correspond au nombre d'occurrences du locuteur  $i$ ;

$m$  correspond au nombre de formants considérés.

La procédure de Watt et Fabricius (2002)

12)  $(N_x)_i = \frac{(F_x)_i}{(S_x)_i}$

$$(S_x)_i = \frac{(\overline{F_x})_i^{i/} + (\overline{F_x})_i^{u/} + (\overline{F_x})_i^{a/}}{3}$$

où :  $(N_x)_i$  correspond à la fréquence normalisée du  $x^e$  formant d'une occurrence donnée du locuteur  $i$ ;

$(F_x)_i$  correspond à la fréquence en Hertz du  $x^e$  formant de cette occurrence;

$(\overline{F_x})_i^{/i/}$  correspond à la moyenne des  $x^e$  formants de la voyelle /i/ du locuteur  $i$ ;

si  $x = 1$ ,  $(\overline{F_x})_i^{/u/}$  correspond au  $F_1$  moyen de la voyelle /i/ du locuteur  $i$ ;

si  $x = 2$ ,  $(\overline{F_x})_i^{/u/}$  correspond au  $F_2$  moyen de la voyelle /u/ du locuteur  $i$ ;

si  $x = 1$ ,  $(\overline{F_x})_i^{/a/}$  correspond au  $F_1$  moyen de la voyelle /a/ du locuteur  $i$ ;

si  $x = 2$ ,  $(\overline{F_x})_i^{/a/}$  correspond au  $F_2$  moyen des voyelles /i/ et /u/ du locuteur  $i$ ;

$x \in \{1,2\}$ .

## Figures

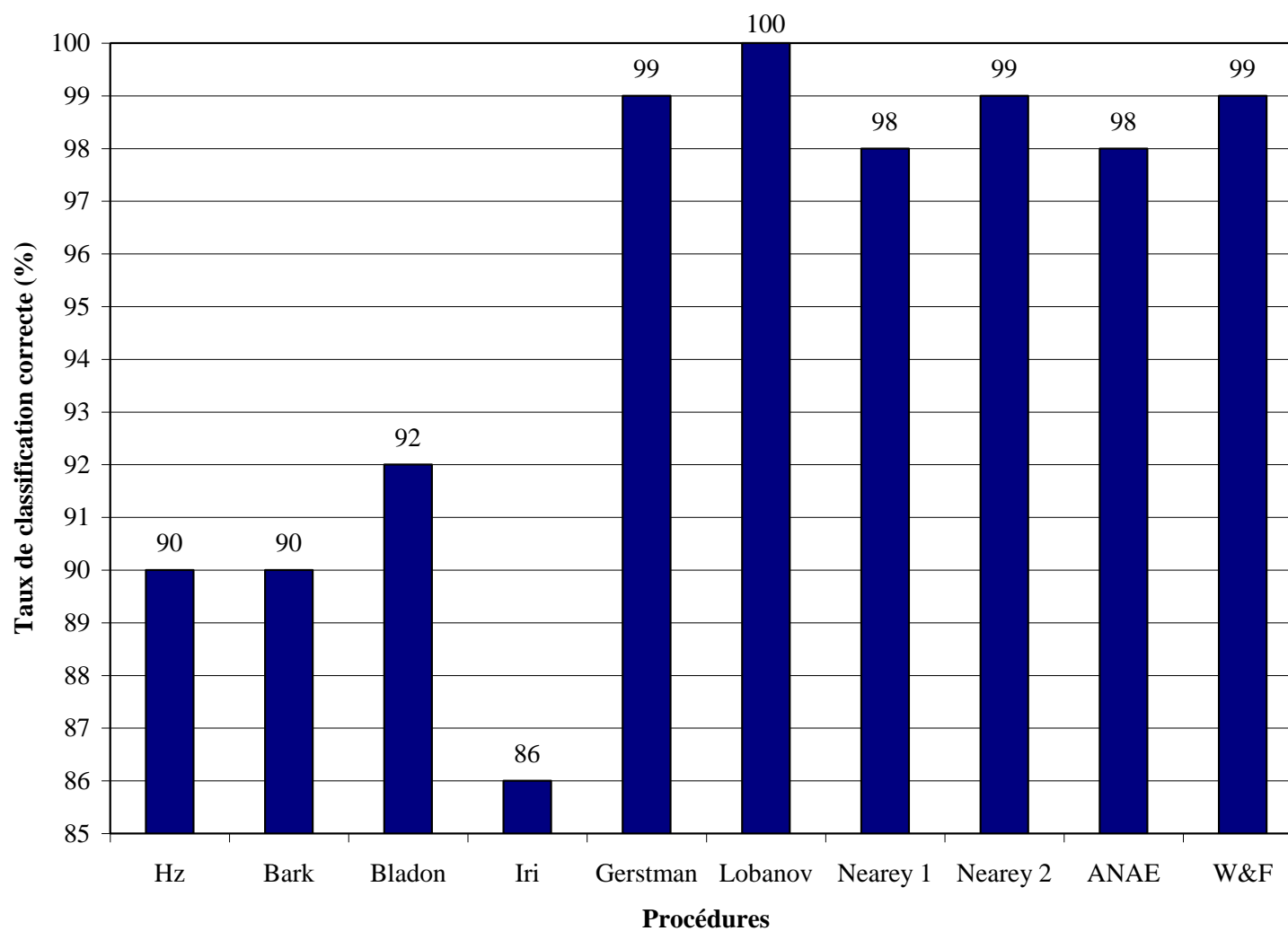


Figure 1 : Taux de classification correcte obtenus par les différentes procédures lorsque  $F_1$  et  $F_2$  sont pris en compte et que les occurrences sont classées d'après leur classe phonémique.

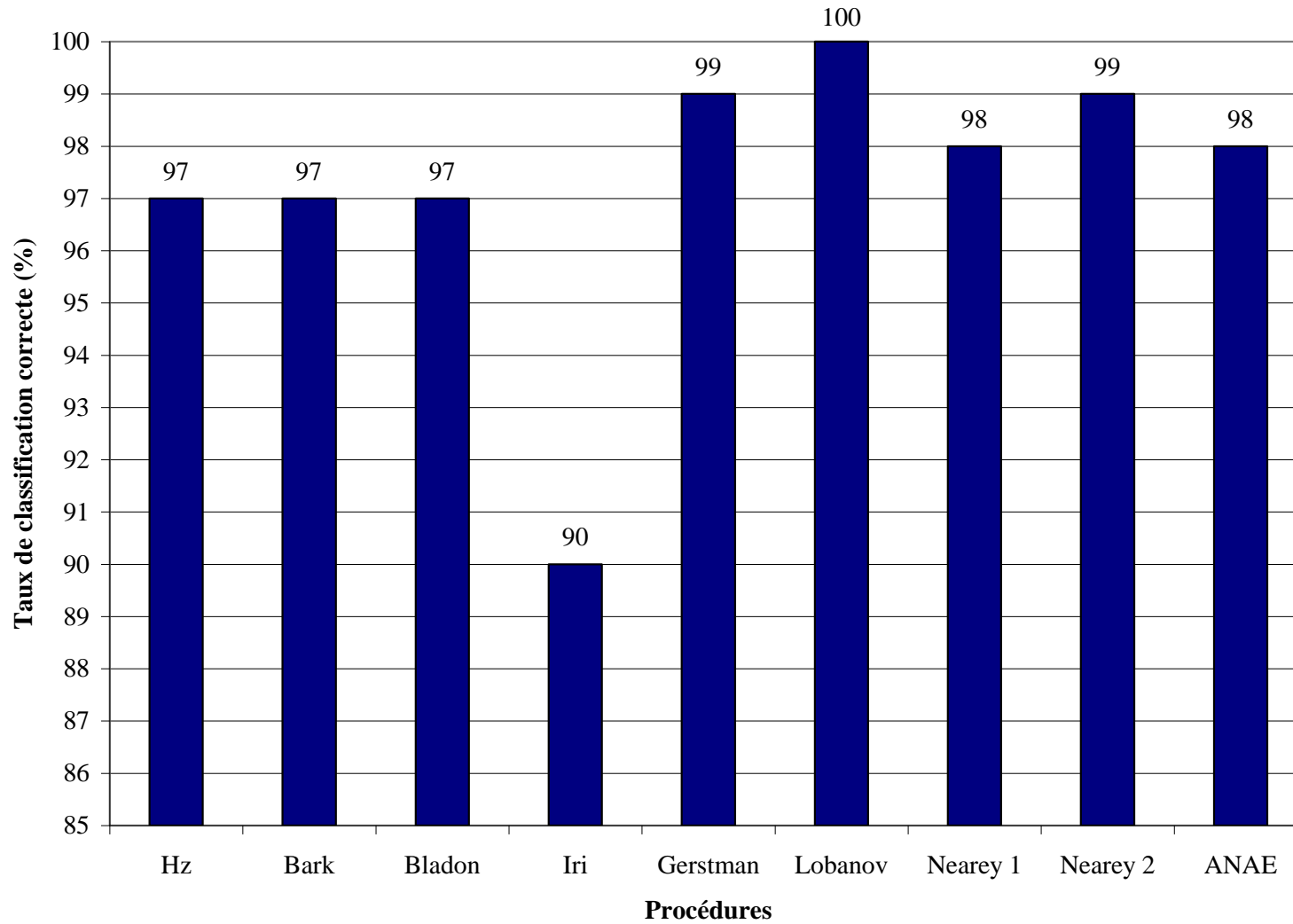


Figure 2 : Taux de classification correcte obtenus par les différentes procédures lorsque la  $F_0$ ,  $F_1$  et  $F_2$  sont pris en compte et que les occurrences sont classées d'après leur classe phonémique.



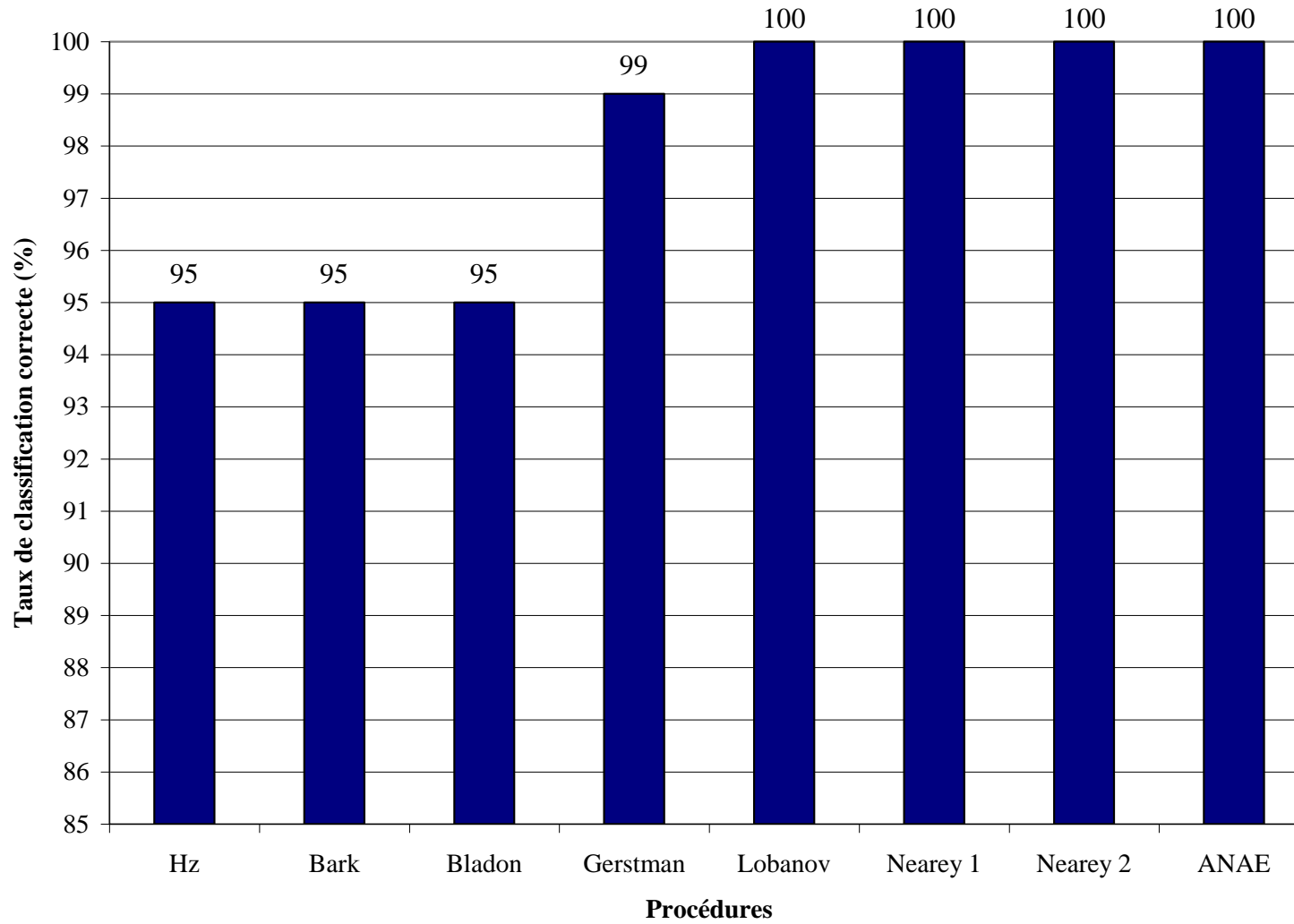


Figure 3 : Taux de classification correcte obtenus par les différentes procédures lorsque  $F_1$ ,  $F_2$  et  $F_3$  sont pris en compte et que les occurrences sont classées d'après leur classe phonémique.

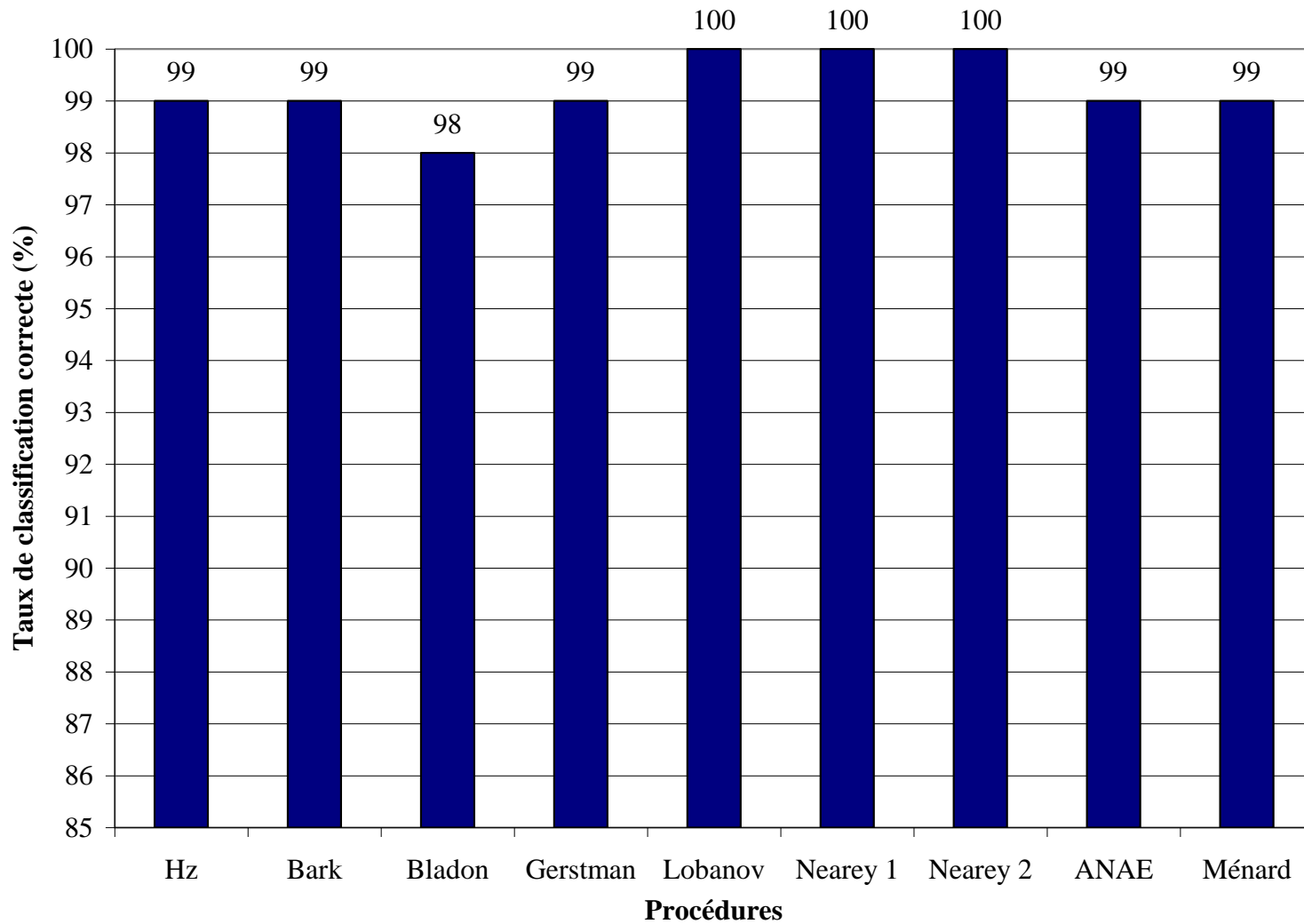


Figure 4 : Taux de classification correcte obtenus par les différentes procédures lorsque la  $F_0$ ,  $F_1$ ,  $F_2$  et  $F_3$  sont pris en compte et que les occurrences sont classées d'après leur classe phonémique. Dans le cas de la procédure de Ménard [2002], ce sont  $F_2-F_1$ ,  $F_1-F_0$  et  $F'_2$  [en barks] qui sont pris en compte.

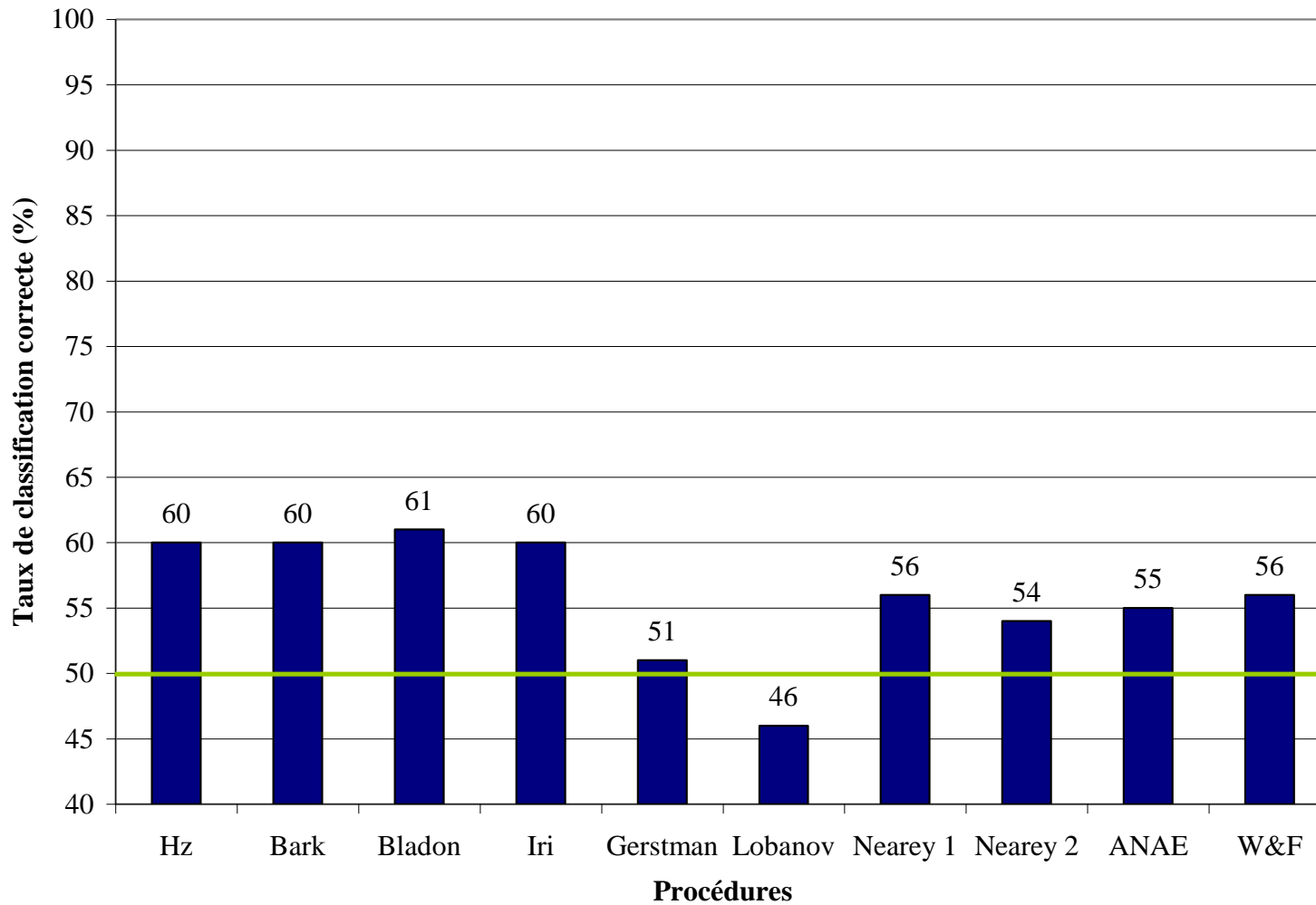


Figure 5 : Taux de classification correcte obtenus par les différentes procédures lorsque  $F_1$  et  $F_2$  sont pris en compte et que les occurrences sont classées d'après le sexe du locuteur qui les a produites. La ligne verte indique le seuil du hasard [une chance sur deux qu'il s'agisse d'un homme].

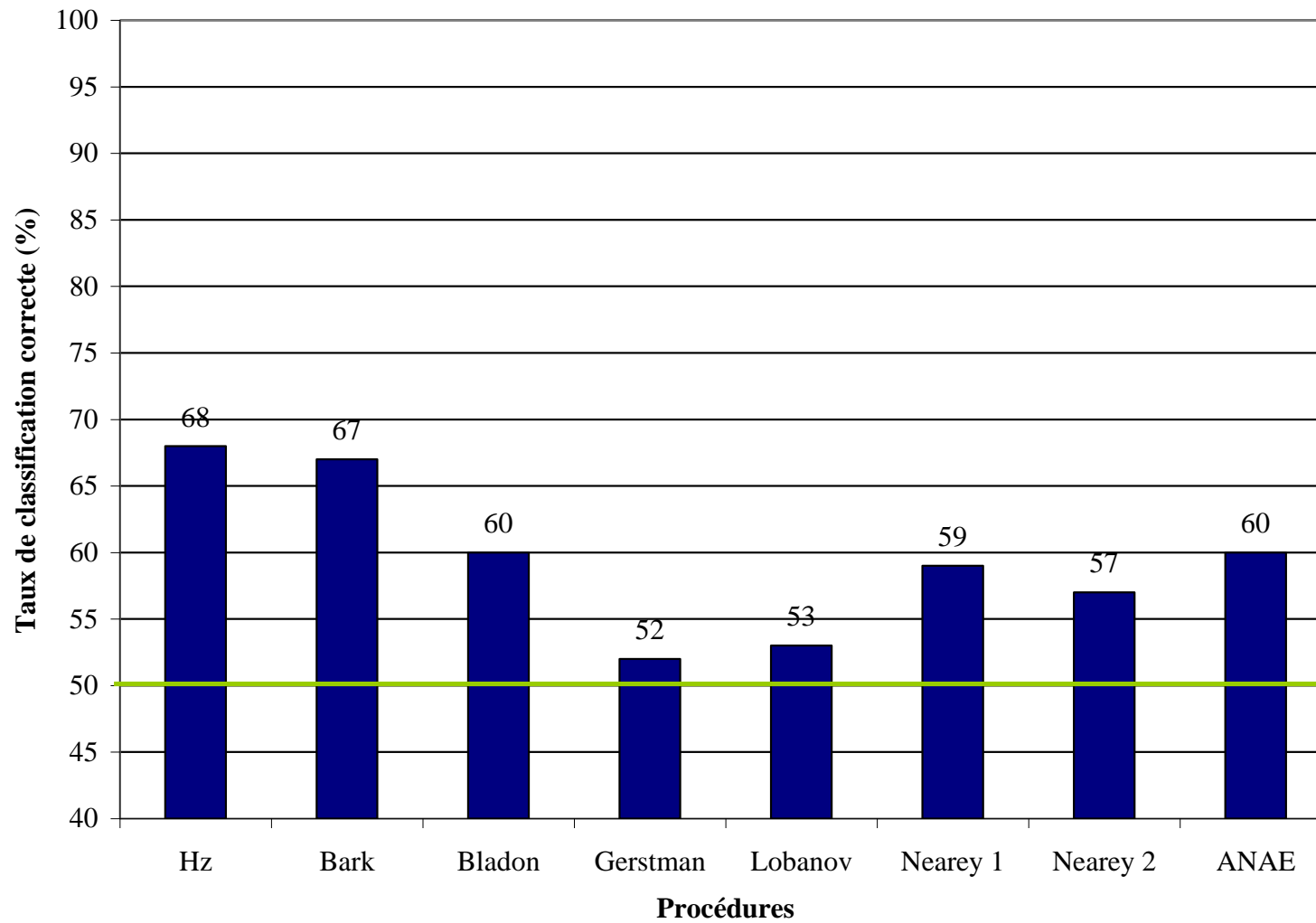


Figure 6 : Taux de classification correcte obtenus par les différentes procédures lorsque  $F_1$ ,  $F_2$  et  $F_3$  sont pris en compte et que les occurrences sont classées d'après le sexe du locuteur qui les a produites. La ligne verte indique le seuil du hasard [une chance sur deux qu'il s'agisse d'un homme].

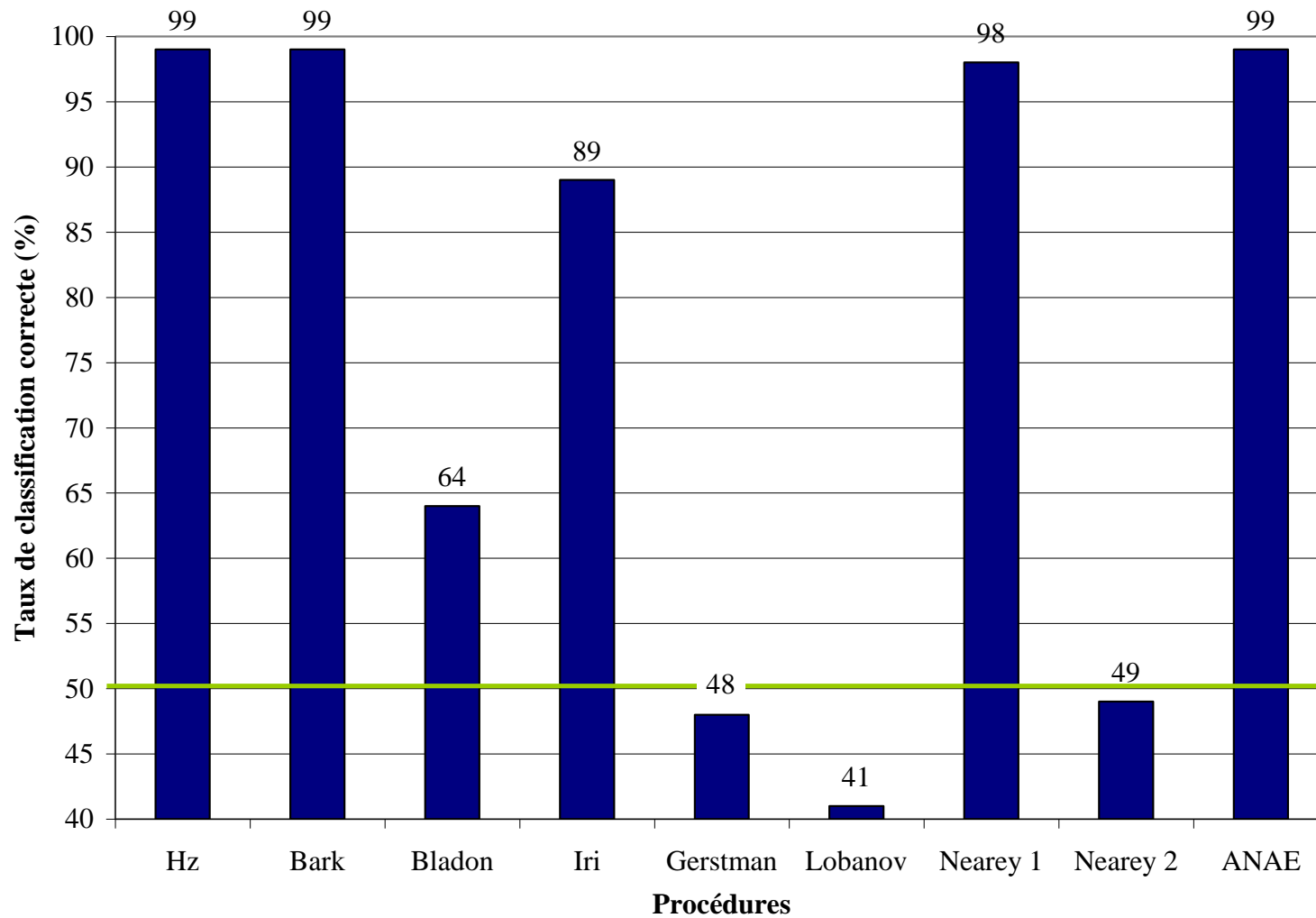


Figure 7 : Taux de classification correcte obtenus par les différentes procédures lorsque la  $F_0$ ,  $F_1$  et  $F_2$  sont pris en compte et que les occurrences sont classées d'après le sexe du locuteur qui les a produites. La ligne verte indique le seuil du hasard [une chance sur deux qu'il s'agisse d'un homme].

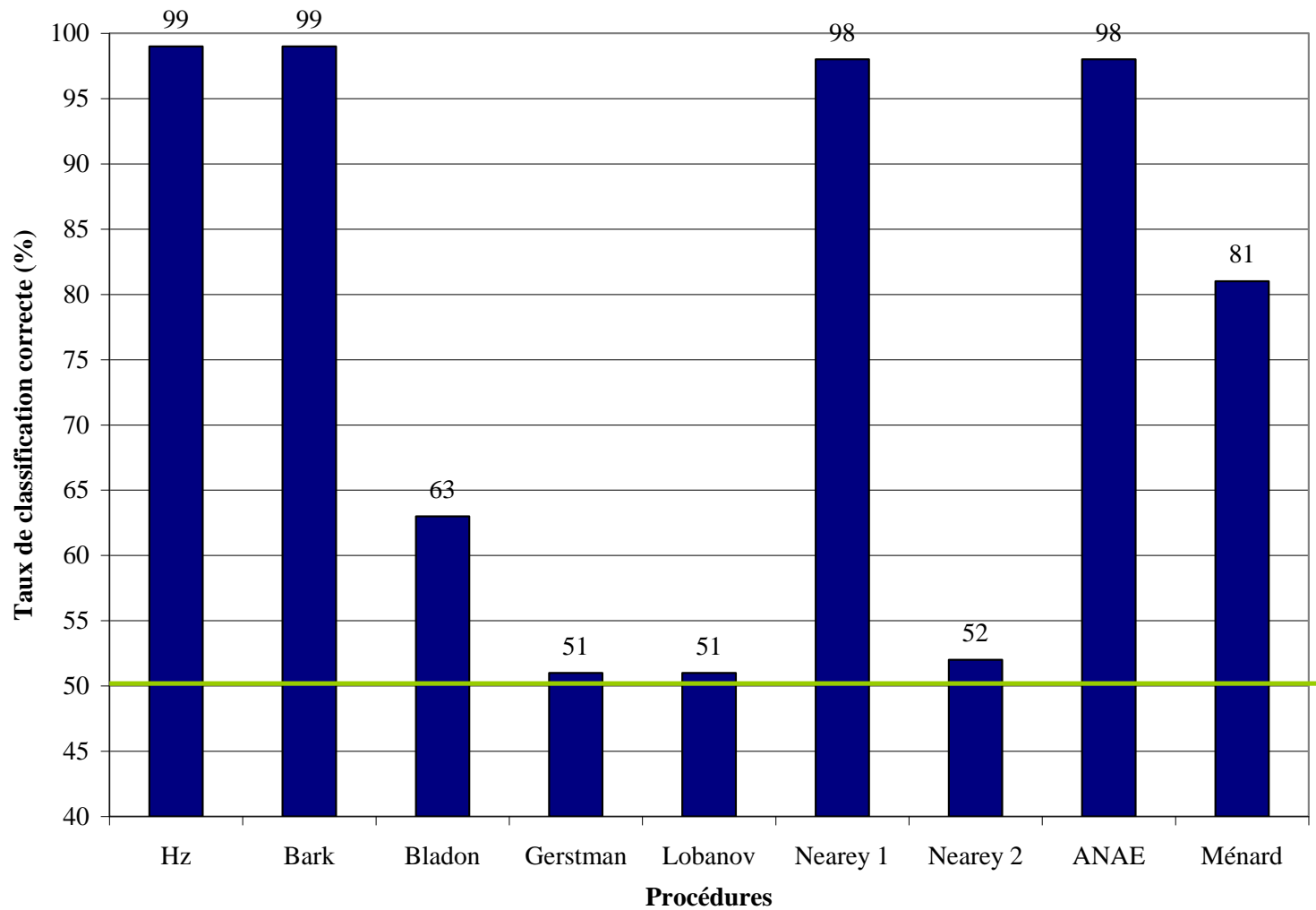


Figure 8 : Taux de classification correcte obtenus par les différentes procédures lorsque la  $F_0$ ,  $F_1$ ,  $F_2$  et  $F_3$  sont pris en compte et que les occurrences sont classées d'après le sexe du locuteur qui les a produites. La ligne verte indique le seuil du hasard [une chance sur deux qu'il s'agisse d'un homme].

## POSITIVE TRANSFER IN THIRD LANGUAGE ACQUISITION

Nina Woll  
Université Laval

### **Abstract**

When elements from one language influence the comprehension or production of another, researchers generally speak of “language transfer” (Selinker, 1969; Odlin, 1989). On the one hand, such processes can hinder comprehension (e.g., false cognates) or result in production errors or language switches, usually referred to as “interferences” (Weinreich, 1953) or instances of “negative transfer” (e.g., Selinker, 1969). On the other hand, instances where another language provides cues that facilitate the comprehension or production of target language elements are referred to as “positive transfer” (e.g., Odlin, 2003).

Especially in multilingual contexts where learners have more than one source language to draw upon, the study of positive transfer has received more attention throughout the last decade (e.g., Jessner, 1999, 2006; Gibson & Hufeisen, 2003, 2006; Singleton & Aronin, 2007). The main explanatory factors that have been identified for positive transfer are typology and psychotypology as well as proficiency in the given source language(s) (e.g., Odlin & Jarvis, 2004; Ringbom, 2007; Rast, 2010). Meanwhile, individual factors have also been addressed (e.g., Cenoz, 2003) and an increasing number of researchers have identified metalinguistic awareness as a crucial condition for language learners to make use of their prior language knowledge when learning a subsequent foreign language (e.g., Bialystok, 2001; El Euch, 2010; Hufeisen, 2000; Herdina & Jessner, 2002; Jessner, 2006).

This article discusses these three prevailing factors, while giving an overview of different research designs that have been used to investigate positive transfer in third language acquisition.

This article presents a state of the art review of current approaches to “positive transfer” in third language acquisition (TLA), that is, the facilitative influence(s) that prior language knowledge and use may have on the acquisition of a foreign language beyond the second. Especially in multilingual contexts where learners have more than one source language to draw upon, the study of positive transfer has received more attention throughout the last decade. However, it remains a methodological challenge to identify the felicitous use of a given target as an effect of cross-linguistic influence. The main explanatory factors that have been identified for positive transfer are (1) typology and psychotypology as well as (2) proficiency in the source language(s). Furthermore, researchers seem to agree that (3) metalinguistic awareness plays a crucial role for learners to make use of their prior language knowledge when learning a subsequent foreign language.

In this article the three prevailing factors are discussed while giving an overview of different research designs that have been used to investigate positive transfer in third language acquisition. It will thus become clear which methodological approaches have proven to be useful for the study of positive transfer.

## **1 Introduction**

Even though multiple language acquisition is commonly believed to have facilitative effects on subsequent language learning due to increased cognitive abilities (Bialystok, 2001a; Cook, 2002; Jessner, 2006), researchers investigating cross-linguistic influence still tend to focus on interferences and learner errors such as language switches, lexical inventions or morphological adaptations, even in multilingual contexts (e.g., Cenoz, 2003; Dewaele, 1998; Lindqvist, 2009; Llama *et al.*, 2010; Tremblay, 2006; Wei, 2006; Williams & Hammarberg, 2009 [1998]). Only a few studies have explicitly addressed the positive effects of multilingualism on the acquisition of a subsequent language (see below). Is prior foreign language knowledge actually an advantage for additional language learning, or does it mainly lead to learner confusion and erroneous L3 production? Which are the main factors leading to a positive influence of an L2 on the acquisition of an L3? And, how do researchers investigate instances of positive transfer?



Throughout the last decade, several empirical studies have investigated the positive influence of prior foreign language knowledge and learning experience on the acquisition of subsequent foreign languages (e.g., Jessner, 1999, 2006; Gibson & Hufeisen, 2003, 2006; Odlin & Jarvis, 2004; Peyer *et al.*, 2010; Rast, 2010; Ringbom, 2007; Singleton & Aronin, 2007; Vollger, 2010). This paper seeks to review some of these studies in more detail. They will be presented and discussed according to the most prominent factors leading to positive transfer in the particular context of each of the studies. It will thus become clear which language-specific and learner-specific aspects should be taken into consideration when investigating positive language transfer in contexts of multiple language acquisition.

## **2. Conceptual framework**

Because the goal of this paper is to investigate the major explanatory factors of positive transfer, we will briefly discuss the notions of language transfer and third language acquisition in order to set the stage for the main discussion of some recent transfer studies in multilingual contexts.

### *2.1 Language transfer*

Generally speaking, the notion of *language transfer* can be defined as the “influence resulting from similarities and differences between target language and any other language that has been previously (and perhaps imperfectly) acquired” (Odlin, 1989, p. 27). Depending on a number of language and learner-related factors, such as language proficiency and typology, prior language knowledge will have either more or less influence on the learner’s comprehension and production of the target language (TL). In other words, elements from a “source” language are transposed to a “recipient” language (Jarvis & Pavlenko, 2008, p. 22), which is, in most investigations, also the TL. Several researchers have also investigated instances in which later acquired languages influence the learner’s L1 or an earlier acquired L2 (e.g., Jarvis, 2003). Technically speaking, transfer processes may take place between all language systems known to the learner, and in any direction (Jarvis & Pavlenko, 2008, p. 21ff.). Furthermore, the interaction between different language systems in learners’ minds may or may not help them understand or produce the TL. Broadly speaking, such processes that hinder comprehension (e.g. false cognates) or result in production errors or language switches, are commonly and collectively referred to as “negative transfer” (e.g. Selinker, 1969, p. 91), while those instances in which another language provides

cues that facilitate the comprehension or production of TL elements are referred to as “positive transfer” (Odlin, 2003, p. 438, Jarvis & Pavlenko, 2008, p. 25). Traditionally, the study of language transfer was mainly concerned with “interferences” from the mother tongue (Corder, 1979; Lado, 1957; Selinker, 1972; Weinreich, 1953). However, a change of perspective has been suggested by Kellerman (1995), who identified the role of “cross-linguistic influence” (used interchangeably with “language transfer”) as being “considered nowadays as much facilitative as it was formerly thought obstructive” (p. 126).<sup>119</sup> More recently, an even stronger stance has been brought forward by Ringbom (2007), who characterizes transfer as “predominantly positive” and redefining negative transfer as the “*absence of relevant concrete (positive) transfer, leading to subsequent wrong assumptions about cross-linguistic similarities...*” (p. 30f., italics his). However, he also agrees with the frequently stated observation that positive transfer is far more difficult to measure (e.g., Falk & Bardel, 2010, p. 199), which, in turn, explains the scarcity of such investigations in language acquisition research (ibid.). Finally, as far as traditions and trends are concerned, a rising interest in third language acquisition (TLA) and multilingual development over the past ten years (e.g., Aronin & Hufeisen, 2009; De Angelis, 2007; Herdina & Jessner, 2002) has broadened the scope of transfer research with respect to the influence that several non-native languages may have on each other, also referred to as *lateral* transfer (Jarvis & Pavlenko, 2008, pp. 20ff.; Odlin, 2003, p. 477).

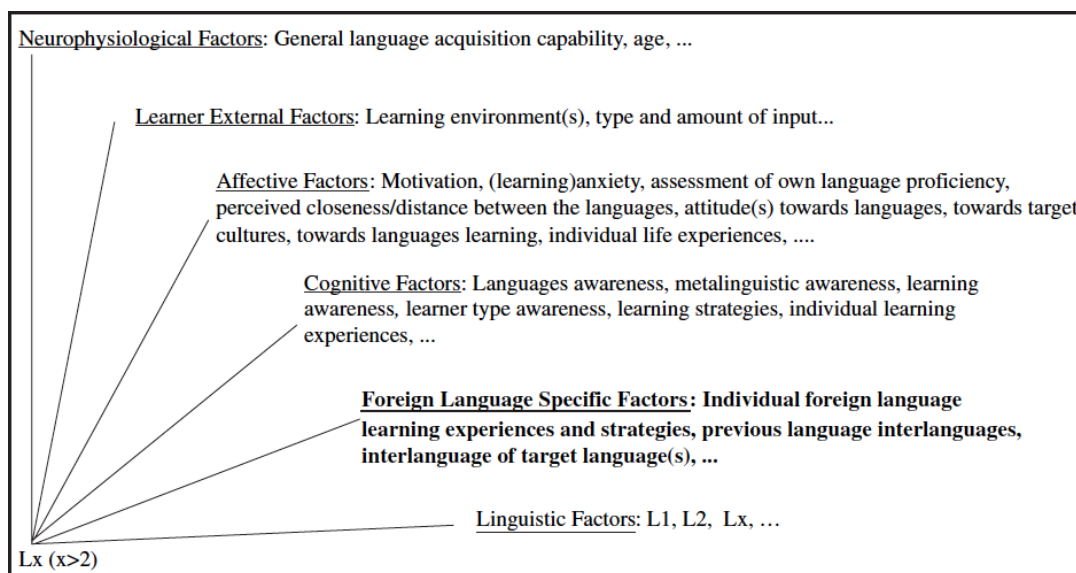
As mentioned earlier, the present paper focuses namely on the facilitative effects of prior language (and not exclusively L1) knowledge, and the way they have been investigated in contexts of third and additional language acquisition. As opposed to L2 learners who have only their L1 to draw upon, L3 learners can access more than two linguistic systems. Moreover, potential transfer combinations are “proportionate to the number of languages known to the speaker” (De Angelis & Selinker, 2001, p. 45). In order to indicate the scope of language transfer in multilingual contexts, the next section will give a brief outline of the field of third language acquisition.

---

<sup>119</sup> Even though the terms ‘positive’ and ‘negative’ suggest value judgments concerning good and bad language use, not all instances mixed language, i.e. the most easily observable kind of (negative) transfer, are necessarily inappropriate. Such as stated by Poplack (2004), for instance, “in many bilingual communities, speakers conventionally make use of both languages [...]”.

## 2.2 Third language acquisition (TLA)

On the structural level, TLA can be regarded as more complex than SLA, since learners have to discriminate between at least three languages—that is, three or more systems of reference—in order to adapt to different communicative situations. At the same time, knowing more than two languages is also known to have facilitative effects on additional language learning, namely in terms of a multiplication of lexical and grammatical cues the different languages may have to offer (e.g., Aronin & Hufeisen, 2009; De Angelis, 2007; Ringbom, 2007). Even if the term L3 suggests a chronological view of language acquisition, it has been shown that the order of acquisition is only one of the numerous qualitative aspects identifying a particular foreign language in a learner’s mind. According to Hammarberg (2010), factors like simultaneous acquisition, order-independent levels of proficiency, different types of language knowledge, and different learning situations seem to contradict a chronological representation of languages (p. 94). Thus, the term L3 will generally “[refer] to all languages beyond the L2 without giving preference to any particular language” (De Angelis, 2007, p. 11). However, the complexity of TLA must be accounted for when investigating psycholinguistic aspects of language transfer in multilingual contexts. Hufeisen’s (2000, 2003) Factor Model (see figure 1) gives an extensive overview of the distinctive features of multiple language acquisition. Even though the main difference between TLA and SLA lies in the “foreign language specific factors” (in bold), both cognitive and affective factors will be largely influenced by previous language learning experiences.



**Figure 1:** Factors influencing multiple language acquisition (adapted from Hufeisen, 2000)

Therefore, TLA implies a multiplication of influential factors, which are not restricted to language-inherent contrasts, such as suggested in the Contrastive Analysis Hypothesis (Lado, 1957; see also Weinreich, 1953). As far as cross-linguistic influence is concerned, it is thus equally important to consider extra-linguistic factors that may affect such transfer in L2 and L3 learning.

The following and main section (3) of this paper will review several studies on positive transfer in multilingual contexts. These will be classified and discussed according to the explanatory factors for positive transfer such as they have been identified by the respective researchers.

### **3. Empirical studies on positive transfer**

Since cross-linguistic similarities between the languages involved in the acquisition process appear to be fundamental sources of transfer in almost every study in the field, the first subsection (3.1) will be devoted to ‘typology’ and ‘psychotypology’ as a major determinant of positive transfer. A short review of Gibson and Hufeisen’s (2003) study will exemplify how a protocol of both quantitative and qualitative measures accounts for positive transfer, identifying typology as the preeminent factor in the specific context of their study, namely the comprehension of an unknown TL. The second subsection (3.2) includes a review of a study by Odlin and Jarvis (2004), who also used a protocol of mixed methods to assess cross-linguistic influence in L3 use and included proficiency measures in the learners’ respective source languages. In addition to ‘typology,’ another decisive factor for positive transfer phenomena could be ‘source language proficiency’ (see below). Finally, the last subsection (3.3) will expose the importance of ‘metalinguistic awareness’ (MLA) as a factor affecting positive transfer in multilingual contexts, namely. Short reviews of several studies having used different approaches to investigate this factor will not only show how MLA turns out to be a central function of multilingualism but also how methodological issues are still limiting the investigation of positive effects of MLA on foreign language learning.

It will become clear that, depending on their respective concentrations, researchers may highlight different aspects of the potential advantages of multiple language acquisition. However, all of them will prove to be crucial to the study of positive transfer in multilingual contexts.

### 3.1 *(Psycho)typology*

#### 3.1.1 Perceived and objective similarity

As some studies have shown, individuals learning languages that are typologically closer to their mother tongue make greater gains in listening and reading comprehension tasks than those whose mother tongue has little or no resemblance to the target language structure(s) and vocabulary. Ringbom (1992), for instance, speaks of “potential vocabulary” (p. 88) as he discusses the positive influence of cognates for comprehension when reading in an L2. He compared Finnish and Swedish-speaking adolescents’ reading performance in English. The latter outperformed the former significantly which was, according to Ringbom, due to “the Swedes’ L1-based potential knowledge [being] more relevant to a learner of English than is that of the Finns” (p. 92). At the same time, not only the L1 but any genetically related language accessible to the learner may provide typological cues which can accelerate the learning process. However, it does not only depend on objective similarities and differences. The learner’s perception of the proximity or distance between languages has been identified as equally important for transfer phenomena (e.g., Cenoz, 2001; De Angelis & Selinker, 2001; Tremblay, 2006; Williams & Hammarberg, 1998). Perceived similarities and differences have been subsumed under the concept of “psychotypology” (Kellerman, 1977). When examining transfer phenomena, typology and psychotypology can hardly be separated since it whether or not similarity-relations between potentially transferable items are being established always depends on the particular learner. Generally, if an unknown word looks similar or identical to a known word in another language, learners are led to believe that there is also equivalence in meaning. However, this may not be the case. Thus, learner assumptions can either be greatly advantageous or deceptive. As Ringbom (2007) recently noted, “[e]stablishing cross-linguistic similarity relations is particularly relevant for the comprehension of a new language. When both formal and functional similarities can be established, this makes for positive transfer” (p. 6).

#### 3.1.2 Retrospective data to examine the role of typologically related languages for the comprehension of an unknown TL

Within this rationale, several researchers have investigated the positive influence of prior foreign language knowledge on the comprehension of a typologically related target language when that particular target is unknown to the participants. Gibson and Hufeisen (2003) as well as Rast

(2010) used a translation task from the respective target language that none of the learners were familiar with (the language). As far as Gibson and Hufeisen's study is concerned, participants had to translate a Swedish text into their L3, namely German or English, which are both closely related to Swedish. In addition to the written translations produced by the participants, the researchers collected secondary data by means of a post-task questionnaire in order to document the influence that prior language knowledge as well as context and co-text had on the completion of the task. Thus, the primary quantitative data, which were analyzed for accuracy and error rates, could be related to the participants' comments on helpful source languages and strategies they had used to make sense of the unknown text. Similarly, Rast's (2010) participants translated simple sentences from Polish into their L1 French. Those participants who spoke Russian as an L2 obtained significantly higher scores in the translation task than those who did not. These results thus indicated the same tendency as...., namely that knowledge of a typologically related L2 or Lx has a facilitative effect on the comprehension of a given foreign language, even when the latter is completely new. In sum, learners tend to rely on prior foreign language knowledge if there are formal correspondences to be established.

Thus, (psycho)typology is probably the most prominent language-related factor affecting lexical transfer, since the formal similarities between source and target language influence learners at all stages of learning. Meanwhile, other variables related to individual multilingualism are probably also responsible for such positive transfer effects, since the mere fact that multilinguals have experience with language learning in general and lexical inferencing in particular makes them more apt to resolving comprehension problems (see below).

### 3.2 *Source language proficiency*

As will become clear throughout this section, typology remains the major language-inherent factor to explain positive transfer. However, in the case of lateral transfer, it seems as though the proficiency level in the source language, namely the given L2, can equally serve as a predictor for "interlingual identifications"<sup>120</sup> leading learners to refer to their L2 rather than to their L1 in order to make sense of new target language material (e.g., Williams & Hammarberg, 2009

---

<sup>120</sup> This term was first used by Weinreich (1953, p. 7) and later taken up by Selinker (1972, p. 211).

[1998]). The study presented under 3.2.1 will shed light on the positive influence typology and source language proficiency in written text production in the learners' L3.

### 3.2.1 The appropriate use of L3 lexical items according to proficiency levels in a typologically related source language

In line with many of the above-stated studies, Odlin and Jarvis (2004) investigated positive transfer between Swedish and English, two typologically related languages. In order to situate their study within the field of TLA research, the authors listed seven factors that had previously been identified as influential in the study of lateral transfer, only two of which played a prominent role in the results of their study, namely typology and L2 proficiency. The study was conducted in Finland, where 6% of the population have Swedish as their L1 and learn Finnish as their first L2, while the vast majority speak Finnish (L1) and learn Swedish as their L2 before learning English as the habitual L3. In this particular linguistic setting, the aim of the study was to find out whether the influence of Swedish as a source language would affect the acquisition of English differently, depending on the status of Swedish as either L1 or L2.

A total of 210 adolescents between the ages of 11 and 16, 140 of whom were Finnish-speaking learners of Swedish (L2) and English (L3) and 70 Swedish-speaking learners of Finnish (L2) and English (L3), participated in the study. The subjects were then separated into six experimental groups of 35 according to age and levels of L2 and L3 proficiency (measured in terms of years of language instruction, ranging between two to six years for the respective foreign languages). Only one group of the Finnish-speaking learners had not received any Swedish instruction at all. Data were collected by means of a writing task in English, which consisted of a written description of an 8-minute segment of a silent Charlie Chaplin movie. In addition to the experimental groups, three control groups of 66 Finns, 44 Swedes and 66 Americans were involved who wrote narratives of the same film sequence in their respective mother tongue. As for the data analysis, the main focus was put on the production of four specific lexical items of English, namely *instead*, *for*, *some* and *what*, all of which have Swedish cognates. While the experimental groups' texts were analyzed for the use of these words in their L3, the equivalent forms and/or meanings of the same items in the respective background languages could be verified in the native speakers' text productions. Thus, the possible mappings of form/meaning

correspondences could be explained in terms of language combinations as well as the subjects' respective levels of proficiency in Swedish, which was the major source language under observation.

The overall results of the study clearly showed that prior knowledge of Swedish helped learners of English to produce correctly written texts in their L3 to different degrees depending on whether Swedish was their L1 or L2. Even though positive transfer from Swedish was evident in both cases, learners who spoke Swedish as their mother tongue mostly used the English words under observation in the appropriate contexts. This was especially true for *instead*, the Swedish equivalent of which is mainly used according to the same syntactic patterns and also with comparable frequency as in English. The same correspondence had not been established by Finnish-speaking learners of Swedish, who probably did not identify the Swedish *i stället* as an equivalent of *instead*. As for the use of *for*, both Swedish and Finnish speakers with knowledge of Swedish produced the item abundantly, whereas Finnish-speakers who did not know any Swedish very rarely did; this finding thus revealed positive transfer from Swedish *för*. However, there was a difference in the use of *for* depending on the respective levels of Swedish proficiency, since Finnish-speaking learners of Swedish often overgeneralized uses of *for* according to syntactic patterns of *för* in Swedish, which do not apply in the case of its English cognate. Finally, another interesting observation made regards the several cases of erroneous production of *some* and *what*, which were used as relative pronouns. While some of the Swedish speakers obviously transferred the relative use of Swedish *som* into English where it does not belong, Finnish speakers did not make this interlingual identification, not even those who had learned Swedish for over six years. Meanwhile, some of the Finnish speakers used *what* as a simple relative pronoun as in, "But same lady *what* he meet come to police car too" (p. 136) which is not possible in English. According to the authors, this was probably due to semantic transfer from the Finnish equivalent to *what*, namely *mikä*, which, in turn, may very well be used as a simple relative pronoun. At the same time, when comparing the groups of Finnish speakers with regards to this use of *what*, the researchers also observed a difference between those who knew Swedish and those who did not. Since this particular use of *what* seemed less likely when learners did not know any Swedish at all, the authors suggested that the Swedish item *vad* be a second possible source of influence (pp. 135-136).



In sum, the results of the study revealed numerous instances of positive transfer from Swedish to the target language English. The discussion of the results with respect to correspondences between Swedish and English provided sufficient evidence that the qualitative and quantitative differences in the use of four specific lexical items in English were mainly attributable to the respective levels of Swedish proficiency. The researchers identified three major influential factors: psychotypology, L2 proficiency, and overgeneralization. Finally, these findings also corroborate previous research such as that of Cenoz (2001) with regards to typology and of Hammarberg's (2001), among others, with regards to L2 proficiency.

As we've shown in the review of Odlin and Jarvis (2004), learners in multilingual contexts, that is, contexts "involving the acquisition of any language beyond a first or a second" (pp. 123-124), draw upon their prior foreign language knowledge, especially when the language(s) known to the learner are typologically related and perceived as being similar to the target language. Moreover, instances of positive transfer seem to be particularly frequent, when interlingual identifications are being made on the ground of sound knowledge of the respective source language. Furthermore, learners with more than two languages tend to infer and create meaning based on their ability to manipulate their languages with a high level of analysis and control (e.g., Bialystok, 2001; Jessner, 2006; Peyer *et al.*, 2010, Singleton & Aronin, 2007). In other words, enhanced levels of metalinguistic awareness seem to make learners more efficient in lexical inferencing, as will be highlighted in the following section.

### 3.3 *Metalinguistic awareness*

In order to shed light on the studies that have investigated the facilitative effects of MLA on subsequent language learning, this section draws the reader's attention to some introspective and retrospective methods that have been used to collect data on metalinguistic processing in multilinguals and comes largely to the same conclusion as... that speakers of at least two languages and who are learning a subsequent Lx tend to make use of MLA when performing different receptive and productive tasks in their TL. However, it will become clear that none of these studies has actually measured MLA and thus has not been able to indicate the extent to which MLA might have a positive effect on foreign language learning. In the second and last subsection of this discussion, the few studies in which MLA has been measured by means of Pinto's

MAT (1999), the most comprehensive test battery that has, so far, been developed in order to assess MLA systematically, will be reported upon. It will be evident that more research is needed to clearly indicate in how far higher levels of MLA might be related to higher levels of proficiency in a given TL.

### 3.3.1 Intro- and retrospective data on metalinguistic processing

Jessner (1999) appears to have conducted the first introspective study investigating the role of MLA for the use of cross-linguistic cues in a TLA task. Embedded in the above-stated dynamic model of multilingualism (Herdina & Jessner, 2002), her study underlined the crucial role of MLA for an accelerated learning process of additional foreign languages. In order to emphasize the (presumed) cognitive advantages multilingual learners had over their monolingual peers, she also cited some previous studies such as Nayak *et al.* (1990), in which multilingual learners had shown more flexibility in their use of language-learning strategies.

Jessner's (1999) methodology consisted of a written text production task in English (L3), during which the subjects, namely Italian-German-speaking bilingual university students in Austria, were asked to engage in think-aloud protocols. These introspective data were used to unveil the strategies that were being used by the participants to make interlingual connections while searching for words in their L3. The results revealed the way(s?) in which these experienced learners made use of all their languages in order to produce L3 texts. It thus became obvious that they were consciously looking for similarities between Italian, German, and English whenever in doubt about specific features of the target language. As stated by the author, these data "provide evidence of the metalinguistic thinking involving the usage of all three, typologically closely related, languages in the process of academic writing" (p. 205). Even though MLA was clearly identified as the chief factor for positive transfer in Jessner's (1999) study, several observations concerning the scope of this 'metalinguistic awareness,' as presented by the researcher, give rise to various questions concerning further investigations on the subject. First of all, rather inconsistent terminology may have led to confusion. What was initially labeled "metalinguistic awareness" (p. 201ff.) was later referred to as "metalinguistic skills" (p. 203) or "metalinguistic thinking" (p. 204ff.). Moreover, the author mentions "metalinguistic abilities" defined as "an

increased monitoring system for all the involved languages which thus enhances metalinguistic awareness *per se*” (p. 205). Yet, it remains unclear how exactly this MLA is operationalized.

Similar observations apply to retrospective methods such as questionnaires used to collect qualitative data on processing mechanisms, as in Gibson and Hufeisen’s (2003) study, as discussed above. On the one hand, MLA was manifested implicitly via the degree of correctness of the task results of a translation task from an unknown foreign language (FL) into a related TL. On the other hand, the post-task questionnaires were used to elicit the participants’ comments about specific meaning-making strategies, such as the recognition of cognates or syntactic structures similar to other languages they were familiar with. Even if such data provide evidence for cross-linguistic consultation as a comprehension strategy, which clearly reflects metalinguistic abilities, it lacks the potential to indicate levels of MLA. Similarly (to what?), Dillon (2009) found evidence for MLA based on self-ratings from tri-lingual pupils in Ireland who indicated to what extent they notice cross-linguistic similarities and use their prior language knowledge to learn their L3. In this specific case, the frequency of “associations between L1, L2 and L3” (Dillon, 2009, p. 194) as measured on a five-point scale (*always, often, sometimes, seldom, or never*) was supposed to indicate the students’ individual levels of MLA. Yet another group of researchers (Ransdell *et al.*, 2006) measured the precision of the participants’ self-evaluations to account for MLA. In this case, it was the accurate differentiation of language skills that was supposed to indicate a higher level of MLA. However, even though the findings showed that speakers of two or more languages evaluate their reading comprehension skills more accurately than their monolingual counterparts, the researchers unfortunately did not provide documentation as to why accurate self-assessment would indicate higher levels of MLA.

In sum, introspective methods such as think-aloud protocols or retrospective methods such as questionnaires or interviews can shed light on metalinguistic processing, but they do not account for different levels of MLA, especially with respect to different types of processing. If the source of MLA lies in the individual language-learning history, then more experienced language learners should be expected to attain higher levels of MLA, which, in turn, should facilitate or accelerate the acquisition of further languages (see above). However, it appears that this hypothesis has never been confirmed in an empirical study on multiple language acquisition.

### 3.3.2 Measuring levels of MLA: Possible implications of Pinto's (year) test in use

In order to reveal the implications that a more precise measurement of MLA may have for the study of its effects on foreign language learning, some findings from the few studies in which Pinto's (1999) test battery was used, namely by Lasagabaster (2001), Pinto *et al.* (2002) and El Euch (2010) will be summarized.

First of all, Lasagabaster (2001) used the MAT-2<sup>121</sup> to test whether Basque-Spanish bilingual eighth-graders's metalinguistic knowledge of their dominant L1 would have a significant effect on English L3 proficiency measures. Not only did the results reveal a positive correlation between higher levels of MLA and higher scores in different measures of L3 proficiency, especially with respect to grammar and writing, but it also confirmed the assumption that MLA is part of a common underlying proficiency (CUP) that is applicable to all languages known to the learner. Even though correlations cannot be taken to indicate causation, they still point to the plausible assumption that MLA might have a positive influence on foreign language learning.

In another study conducted by Pinto herself and two of her colleagues (2002), the test material from 1999 was used in order to measure the levels of MLA of English-Italian bilingual adults compared to both English and Italian monolingual participants. Results clearly showed that bilinguals reached higher levels of MLA than their monolingual counterparts, no matter the language in which the test was administered (Pinto *et al.*, 2002). This finding also suggests an underlying ability in learners that transcends linguistic borders. Finally, El Euch's research design provided further evidence for a "conscience métalinguistique inter-langues" (El Euch, 2010, p. 30). Even if the linguistic components of the MAT-3 may lead to the expectation that higher scores would depend, at least partly, on higher levels of TL proficiency if the test was taken in a L2 or L3, her results confirmed the assumption that MLA may be largely language-independent. Since the test existed in Italian, in English, and in Spanish, El Euch (2010) decided to administer the English version to all the participants who were either French-English bilinguals or trilingual with Spanish as an L3. Additionally, the trilingual group also took the Spanish version of the test. As there were no significant differences between the trilinguals' results on the English and in the Spanish version of the test, the researcher concluded that the

---

<sup>121</sup> The test was designed for three different age groups, namely for children from 4 to 6 (MAT-1), for children from 9 to 13 (MAT-2) and for adolescents and adults (MAT-3).

level of language proficiency (subjects had learned English for a longer time than Spanish) had no incidence on the degree of MLA as measured by the respective tests (El Euch, 2010, p. 24). Within the scope of the present paper, the most valuable observations made by El Euch (2010) with respect to the role of MLA as a crucial part of multilingual processing, are the following: First of all, there is still no evidence as pertains to the advantage of multilingual learners with respect to higher levels of MLA; Secondly, and likely in relation to the previous point, MLA is a complex concept which has only recently started to be investigated in a more systematic way.

Finally, it has been shown that metalinguistic awareness should be regarded as a key variable in the study of positive transfer, since all linguistic cues that could possibly be provided by previous foreign language knowledge depend on individual processing mechanisms for which metalinguistic awareness plays a central role. In other words, only learners with an “ability to focus attention on language as object itself or to think abstractly about language, and, consequently to play with language” (Herdina & Jessner, 2002), are expected to make successful use of cross-linguistic similarities, which they might otherwise not even notice.

#### **4. Conclusion**

This paper presented a discussion of three factors that were identified as paramount to accounting for positive transfer phenomena in the study of third or additional language acquisition. As illustrated, language-inherent factors can hardly be considered without taking into consideration individual factors such as learners’ perceptions of the languages involved as well as their cognitive capacities related to language learning.

The first and most common explanation for positive transfer relies on the (real and perceived) similarities between the languages involved. Thus, (1) typology has proven to be a promising source for positive language transfer insofar as there are chances for language learners to notice such similarities and make use of them in order to produce or understand new items of a given target language (e.g., Cenoz, 2003; Gibson & Hufeisen, 2003; Odlin & Jarvis, 2004; Rast, 2010; Ringbom, 1992, 2007; Williams & Hammarberg, 1998, among others). The second factor to account for positive transfer in the acquisition of a third or additional language is the level of (2) source language proficiency. That is to say, on higher levels of L2 proficiency, for instance,

learners of an L3 are more likely to use their L2 as a resource for L3 production or comprehension (e.g., Cenoz, 2003; Odlin & Jarvis, 2004, among others). Finally, the third and probably most interesting explanatory factor for positive transfer to be discussed in this paper is (3) metalinguistic awareness, since it is specifically related to multiple language acquisition. In line with Cummins' (1991) and Bialystok's (2001) approaches to metalinguistic processing in multiple language acquisition, a number of researchers in the field of TLA have identified metalinguistic awareness as being one of the key variables that distinguish multilinguals from monolingual learners (e.g., Hufeisen, 2000, 2003; Jessner, 1999; Gibson & Hufeisen, 2003, 2006; see also Peyer *et al.*, 2010). However, as discussed in El Euch (2010), it has not yet been empirically shown that multilingual learners achieve higher levels of metalinguistic awareness than, for instance, bilinguals. Also, it should be noted that Pinto *et al.*'s (1999) test battery seems to not have been used in most studies, with the exceptions of Lasagabaster (2001), Pinto *et al.* (2002), and El Euch (2010). It would be of highest interest to adapt this measure to other contexts of foreign language learning, such as different age groups or different languages. Even though the test consists of three sets for different age groups, namely for the ages from 4-6 (MAT-1), from 9-13 (MAT-2), and for adolescents and adults (MAT-3), the oldest group may have to be further divided since it seems as though maturity related to age seems to play an important role in metalinguistic processing (see also Cenoz, 2001). As for the study of different language combinations, the application of the test is still limited since it exists only in Italian, English, and Spanish.

If researchers aim to study MLA in terms of a predictor for accelerated L3 acquisition, reliable measures must be developed in order to account for different levels of MLA, since it still has not been measured systematically in multilingual contexts.

## References

- Aronin, L., & B. Hufeisen, B. (Eds.) (2009). *The exploration of multilingualism. Development of research in L3, multilingualism and multiple language acquisition*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- Bialystok, E. (2001a). *Bilingualism in development: Language, literacy and cognition*. New York: CUP.
- Bialystok, E. (2001b). Metalinguistic aspects of bilingual processing. *Annual Review of Applied Linguistics*, 21, 169-181.
- Cenoz, J. (2001). The effect of linguistic distance, L2 status and age on cross-linguistic influence in third language acquisition. In J. Cenoz, B. Hufeisen, & U. Jessner (Eds.), *Cross-linguistic influence in third language acquisition: Psycholinguistic perspectives* (pp. 8-20). Clevedon: Multilingual Matters.
- Cenoz, J. (2003). The role of typology in the organization of the multilingual lexicon. In J. Cenoz, U. Jessner & B. Hufeisen (Eds.), *The multilingual lexicon* (pp. 103-116). Dordrecht: Kluwer.
- Cummins, J. (1991). Language learning and bilingualism. *Sophia Linguistica*, 29, 1-194.
- De Angelis, G. (2007). *Third or additional language acquisition*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Dewaele, J-M. (1998). Lexical inventions: French interlanguage as L2 versus L3. *Applied Linguistics*, 19(4), 471-490.
- Dillon, A. (2009). Metalinguistic awareness and evidence of cross-linguistic influence among bilingual learners in Irish primary schools. *Language Awareness*, 8(2), 182-197.
- El Euch, S. (2010). Attitudes, motivation et conscience métalinguistique chez des bilingues et trilingues adultes: effets, similarités et différences. *Language Awareness*, 19(1), 17-33.
- Falk, Y., & Bardel, C. (2010). The study of the background languages in third language acquisition. The state of the art. *IRAL*, 48, 185-219.
- Gibson, M., & Hufeisen, B. (2003). Investigating the role of prior foreign language knowledge. In J. Cenoz, U. Jessner, & B. Hufeisen (Eds.), *The multilingual lexicon* (pp. 87-102). Dordrecht: Kluwer.
- Gibson, M., & Hufeisen, B. (2006). Metalinguistic processing control mechanisms in multilingual learners of English. *International Journal of Multilingualism*, 3(2), 139-153.

- Hammarberg, B. (2001). Roles of L1 and L2 in L3 production and acquisition. In J. Cenoz, B. Hufeisen, & U. Jessner (Eds.), *Cross-linguistic influence in third language acquisition: Psycholinguistic perspectives* (pp. 21-41). Clevedon: Multilingual Matters.
- Hammarberg, B. (2010). The languages of the multilingual: Some conceptual and terminological issues. *IRAL*, 48(2-3), 91-104.
- Herdina, P., & Jessner, U. (2002). *A dynamic model of multilingualism: Perspectives of change in psycholinguistics*. Clevedon, UK: Multilingual Matters.
- Hufeisen, B. (2000). A European perspective: Tertiary languages with a focus on German as L3. In J. Rosenthal (Ed.), *Handbook of undergraduate second language education* (pp. 209-229). Mahwah NJ: Erlbaum.
- Hufeisen, B. (2003): L1, L2, L3, L4, Lx – alle gleich? Linguistische, lernerinterne und lernerexterne Faktoren in Modellen zum multiplen Spracherwerb. In N. Baumgarten, C. Böttger, M. Motz & J. Probst (Eds.): Übersetzen, Interkulturelle Kommunikation, Spracherwerb und Sprachvermittlung – das Leben mit mehreren Sprachen. Festschrift für Juliane House zum 60. Geburtstag. *Zeitschrift für Interkulturellen Fremdsprachenunterricht* [Online], 8(2/3), <http://zif.spz.tu-darmstadt.de/jg-08-2-3/beitrag/Hufeisen1.htm>
- Jarvis, S. (2003). Probing the effects of the L2 on the L1: A case study. In V. Cook (Ed.), *Effects of the second language on the first* (pp. 81-102). Clevedon, UK: Multilingual Matters.
- Jessner, U. (1999). Metalinguistic awareness in multilinguals: Cognitive aspects of third language learning. *Language Awareness*, 8(3/4), 201-209.
- Jessner, U. (2006). *Linguistic awareness in multilinguals: English as a third language*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Kellerman, E. (1977). Towards a characterization of the strategy of transfer in second language learning. *Interlanguage Studies Bulletin*, 2, 58-145.
- Kellerman, E. (1995). Crosslinguistic influence: Transfer to nowhere? *Annual Review of Applied Linguistics*, 15, 125-150.
- Lado, R. (1957). *Linguistics across cultures. Applied linguistics for language teachers*. University of Michigan Press: Ann Arbor.
- Lasagabaster, D. (2001). The effect of knowledge about the L1 on foreign language skills and grammar. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 4, 310-331.
- Lindqvist, C. (2009). The use of the L1 and the L2 in French L3: Examining cross-linguistic lexemes in multilingual learners' oral production. *International Journal of Multilingualism*, 6(3), 281-297.



- Llama, R., Cardoso, W., & Collins, L. (2010). The influence of language distance and language status on the acquisition of L3 phonology. *International Journal of Multilingualism*, 7(1), 39-57.
- Nayak, N., Hansen, N., Krueger, N., & McLaughlin, B. (1990). Language learning strategies in monolingual and multilingual adults. *Language Learning*, 40, 221-244.
- Odlin, T. (1989). *Language transfer: Cross-linguistic influence in language learning*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Odlin, T. (2003). Cross-linguistic influence. In C. Doughty & M.H. Long (Eds.), *The handbook of second language acquisition* (pp. 436-486). Malden, MA: Blackwell.
- Odlin, T., & Jarvis, S. (2004). Same source, different outcomes: A study of Swedish influence on the acquisition of English in Finland. *International Journal of Multilingualism*, 1, 123-140.
- Peyer, E., Kaiser, I., & Berthele, R. (2010). The multilingual reader: advantages in understanding and decoding German sentence structure when reading German as an L3. *International Journal of Multilingualism*, 7(3), 225-239.
- Poplack, S. (2004). Code-switching. In U. Ammon, N. Dittmar, K.J. Mattheier & P. Trudgill (Eds.), *Soziolinguistik. An international handbook of the science of language*. 2nd edition, Berlin: Walter de Gruyter.
- Ransdell, S., Barbier, M-L., & Niit, T. (2006). Metacognitions about language skill and working memory among monolingual and bilingual college students: When does multilingualism matter? *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 9(6), 728-741.
- Rast, R. (2010). The use of prior linguistic knowledge in the early stages of L3 acquisition. *IRAL*, 48(2-3), 159-183.
- Ringbom, H. (1987). *The role of the first language in foreign language learning*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Ringbom, H. (1992). On L1 transfer in L2 comprehension and L2 production. *Language Learning*, 42 (1), 85-112.
- Ringbom, H. (2007). *The importance of cross-linguistic similarity in foreign language learning: Comprehension, learning and production*. Clevedon, UK: Multilingual Matters.
- Selinker, L. (1969). Language transfer. *General Linguistics*, 9, 67-92.
- Selinker, L. (1972). Interlanguage. *International Review of Applied Linguistics*, 10(3), 209-231.

- Tremblay, M-C. (2006). Cross-linguistic influence in third language acquisition: The role of L2 proficiency and L2 exposure. *Ottawa Papers in Linguistics*, 34, 109-119.
- Vollger, M-L. (2010). "Wenn man mehrere Sprachen kann, ist es leichter, eine weitere zu lernen..." Einblicke in die Mehrsprachigkeitsbewusstheit lebensweltlich mehrsprachiger FranzösischlernerInnen. *Zeitschrift für Interkulturellen Fremdsprachenunterricht*, 15(2), 169-198.
- Weinreich, U. (1953). *Languages in contact*. The Hague: Mouton.
- Wei, L. (2006). The multilingual lexicon and lemma transfer in third language learning. *International Journal of Multilingualism*, 3(2), 88-104.
- Williams, S., & Hammarberg, B. (2009). Language switches in L3 production: Implications for a polyglot speaking model. In B. Hammarberg (Ed.), *Processes in third language acquisition* (pp. 28-73). Edinburgh: Edinburgh University Press. Originally 1998 in *Applied Linguistics*, 19(3), 295-333.